Le Richelieu

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937

Vol. XXIV — No 44 SAINT-JEAN, JEUDI LE 24 SEPTEMBRE 1959 92



► PHOTO PRISE au cours de l'ordination sacerdotale de l'abbé Denis HEBERT, d'Henryville. Cette cérémonie présidée par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre eut lieu samedi dernier au Séminaire de Saint-Jean. On voit ici, de gauche à droite: Mgr Bernard COURVILLE, Recteur du Séminaire; Son EXCELLENCE, M. l'abbé Denis HEBERT, le nouvel ordonné, et MM. les abbés Marcel TRUDEAU et André FOISY, cérémoniaires.

(Photo Jean Bruneau)

L'abbé Denis Hébert ordonné prêtre

Samedi dernier, à la chapelle du Séminaire de Saint-Jean, avait lieu l'ordination sacerdotale de l'abbé D. Hébert, d'Henryville. Son Exc. Mgr G.-M. Coderre qui a présidé la cérémonie, était assisté de Mgr Bernard Courville, Recteur du Séminaire et de M. le chanoine G. Leblanc, Procureur. L'abbé Hébert, pour sa part, était assisté de l'abbé Jean-Marc Dupuis. De nombreux parents, de même que plusieurs confrères du nouvel ordonné remplissaient la chapelle du Séminaire.

A l'occasion d'une réception qui suivi la cérémonie, à Henryville, l'abbé Jean-Marc Dupuis, au nom de Son Exc. Mgr G.-M. Coderre, remit aux parents du nouveau prêtre, M. et Mme Antonio Hébert, la Médaille du 25e anniversaire du diocèse de Saint-Jean.

Le nouvel ordonné a célébré sa première messe lundi matin en l'église paroissiale d'Henryville.

Communiqué de Mgr l'Evêque

LE MOIS DU ROSAIRE

Bien chers diocésains,

Pour tous, le mois d'octobre c'est le mois du Rosaire, dédié à la Très Sainte Vierge-Marie.

Profitons de ce mois pour méditer souvent le message de la Vierge, à Lourdes: "Vous prierez pour les pécheurs — Pénitence, Pénitence, Pénitence", et à Fatima: "Priez et faites des sacrifices pour les pécheurs, car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'il n'y a personne qui se sacrifie et prie pour elles".

Nous vous invitons à célébrer Notre-Dame en assistant, chaque jour si possible, à la messe ou à la cérémonie en son honneur dans votre église paroissiale. Répondez aussi à l'invitation de la Vierge à Fatima: "Je suis Notre-Dame du Rosaire. Je désire... que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours". Et si vous le pouvez, faites-le avec Nous-même à quatre heures de l'après-midi, au poste CHRS (1090 au cadran).

"Regardez l'Etoile, invoquez Marie;
Si vous pensez à elle, vous ne pécherez pas".

(signé) ✝ *Gérard-Marie Coderre,*
Evêque de Saint-Jean-de-Québec.

Le 19 septembre 1959.

"Derrière le pauvre que vous aidez, c'est le Christ qui reçoit"

(Mgr L. Brault)

C'est en ces termes que Mgr Laurent Brault, délégué de Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre auprès du Comité de la Campagne annuelle de Caritas-St-Jean, clôturait l'assemblée générale des administrateurs de la Semaine de la Charité et des officiers de la Cinquième Campagne annuelle.

Invité à adresser la parole à la fin de cette assemblée, Mgr Brault se dit très heureux de constater l'intérêt que portent tous les directeurs régionaux à la cause du Bien-Etre dans le diocèse et l'enthousiasme avec lequel ils organisent la campagne annuelle pour recueillir les fonds nécessaires au maintien des oeuvres existantes et à l'organisation de nouveaux services.

"Vos rencontres, dit-il, sont toujours fructueuses. Vos échanges d'idées, vos remarques et vos suggestions sont susceptibles d'aider toute l'équipe diocésaine à améliorer ses méthodes de travail et à les rendre de plus en plus efficaces. Toutefois, l'essentiel est de développer dans tous les milieux cet esprit communautaire qui fera comprendre les oeuvres de Caritas-Saint-Jean dans le contexte diocésain".

En terminant, le délégué de Son Excellence auprès de la Semaine de la Charité a rappelé qu'il faut voir, derrière l'Oeuvre ou le pauvre à qui on donne, le Christ qui reçoit.

Les responsables diocésains prirent ensuite connaissance des résultats définitifs de la quatrième campagne de novembre dernier, du bilan financier et du rapport de la distribution de l'argent perçu.

Les directeurs régionaux recommandèrent fortement d'insister auprès des responsables paroissiaux pour que les solliciteurs bénévoles favorisent la souscription par versement afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de souscrire davantage.

(suite à la page 8)



► PHOTO PRISE à l'issue de l'assemblée du Conseil d'Administration et du Comité de la Campagne de la Semaine de la Charité. On sait que la Campagne annuelle pour les Oeuvres de Caritas-Saint-Jean débutera le 1er novembre 1959. On voit sur cette photo, assis de gauche à droite: MM. Félix RACICOT, de Saint-Laurent-du-Fleuve; Marcel MONGEAU, de Longueuil; Mgr Laurent BRAULT, P.D.; MM. Henri LANCTOT, de Saint-Isidore, président général de la Campagne 1959; Jean-Philippe TOUPIN, de L'Acadie, président du Conseil d'Administration; L.-O. REGNIER, de Saint-Jean; debout sur la 2e rangée, dans le même ordre: MM. Roland MORIN, chef du secrétariat; Léopold BISAILLON, de Laprairie; Edmond CHAPLEAU, de Jacques-Cartier; Emile LACELLES, de Jacques-Cartier; J.-O. LENOIR, de Lacolle; René LORD, de Longueuil; sur la 3e rangée, de gauche à droite: MM. Henri PINTAL, de Saint-Bruno; Jean-Marc JANELLE, de Napierville, Rosario MARTIN, de Saint-Hubert; Roch SENECHAL, de Lafleche; Maurice TARDIF, de Boucherville et Gérard DES-GROSEILLERS, publiciste.

(Photo Jean Bruneau)

A MM. les curés

Vendredi, le 25 septembre, à huit heures du soir, il y aura une cérémonie de Confirmation d'adultes dans la chapelle de l'Evêché.

MM. les curés sont priés d'avertir la Chancellerie s'ils ont des confirmands à présenter

Notes Paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 20 septembre, a été baptisé Joseph, Mario, né le 2, enfant de M. Gilles Bélisle et de N. Perron. Le parrain a été M. Louis-Philippe Bélisle et la marraine Annette Campbell, grands-parents.

oOo

A N.D.A. le 12 septembre, a été baptisée Marie, Pauline, Ginette, née le 10, enfant de M. Léon Lapierre et de Henriette Gagnon. Le parrain a été M. André Tremblay et la marraine Pauline Georges.

oOo

A N.D.A. le 20 septembre, a été baptisé Joseph, Georges, Mario, né le 9, enfant de M. Guy Lévesque et de Cécile Raymond. Le parrain a été M. Georges Raymond et la marraine Denise Raymond, oncle et tante.

oOo

A N.D.A. le 20 septembre, a été baptisé Joseph, Léon, Guy, Mario, né le 15, enfant de M. Henri Dupuis et de Huguette Béliveau. Le parrain a été M. Léon Béliveau et la marraine Annette Sicard, grands-parents.

oOo

A N.D.A. le 20 septembre, a été baptisée Marie, Jeanne, Denise, Line née le 16, enfant de M. Gilles Roy et de Louise Samoisette. Le parrain a été M. J. Armand Samoisette et la marraine Jeanne Langlois, grands-parents.

oOo

A St-Gérard Majella le 20 septembre a été baptisé Joseph, Paul, Louis ne le 9 septembre, enfant de M. Vital Mousseau et de Rita Leroux. Le parrain a été M. Octave Mousseau et la marraine Colette Benoit, oncle et tante

oOo

A St-Gérard le 20 septembre a été baptisée Yolande, Carmen, Danielle, née le 11, enfant de M. Pascal Ditata et de Antoinette Moccato. Le parrain a été M. Fortunato Moscato et la marraine Yolande Stornello, grs-parents

oOo

A St-Edmond le 20 septembre a été baptisée Angèle, Noëlla, Lucie, née le 12, enfant de M. Donald Fournier et de Angèle Lavarière. Le parrain a été M. Yvon Garceau et la marraine Noëlla Lavarière, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Charles Babeu.

oOo

A St-Edmond, le 20 septembre a été baptisé Joseph, Louis, Robert, né le 4, enfant de M. Philippe Scanlan et de Fernande Belleau. Le parrain a été M. Joseph Scanlan et la marraine Marie-A. Malboeuf, grands-parents. Porteuse: Mme Clément Belleau, tante de l'enfant.

oOo

A St-Edmond le 20 septembre a été baptisé Joseph, Roger, Marc, né le 13, enfant de M. Roland Fontaine et de Yvette Robillard. Le parrain a été M. Roger Fontaine et la marraine Pierrette Duprey, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jeannine Bergeron, tante de l'enfant.

oOo

A St-Edmond le 20 septembre a été baptisée Wendy, Elizabeth, née le 27 juillet, enfant de M. Harry Sewell et de Lilly Perkins. Le parrain a été M. Hugh O'Neil et la marraine Eileen Dauphinee. Porteuse: Mme Harry Sewell, mère de l'enfant.

oOo

MARIAGES

En l'église Cathédrale, le 19 septembre a été célébré le mariage de M. Léon Larocque, fils de M. Auguste Léon Larocque et feu Odina Georgette Bessette, à Mlle Thérèse L'Ecuyer, fille de M. Philippe L'Ecuyer et de Antoinette Bourguignon. Les témoins ont été MM. Auguste Léon Larocque et Philippe L'Ecuyer.

oOo

En l'église N.D.A. a été célébré le mariage de M. André Perras, fils de M. François Perras et de Régina Perras à Mlle Réjeanne Ste-Marie fille de M. Lucien Ste-Marie et de Emilienne Brassard. Ls témoins ont été MM. François Perras et Lucien Ste-Marie, pères.

oOo

En l'église St-Edmond le 19 septembre a été célébré le mariage de M. Jean-Marc Murray, fils de M. T Murray et de Gabrielle Poupart à Mlle Lise Paré, fille de M. Henri Paré et de Henriette Lamoureux. Les témoins ont été MM. Thomas Murray et Henri Paré.

oOo

En l'église St-Edmond le 19 septembre a été célébré le mariage de M. René Tétreault, fils de M. Georges Tétreault et de Marthe Monast à Mlle Yolande L'Heureux, fille de M. François-Xavier L'Heureux et de Simonne Perron. Les témoins ont été MM. Georges Tétreault et Joseph Girard.

oOo

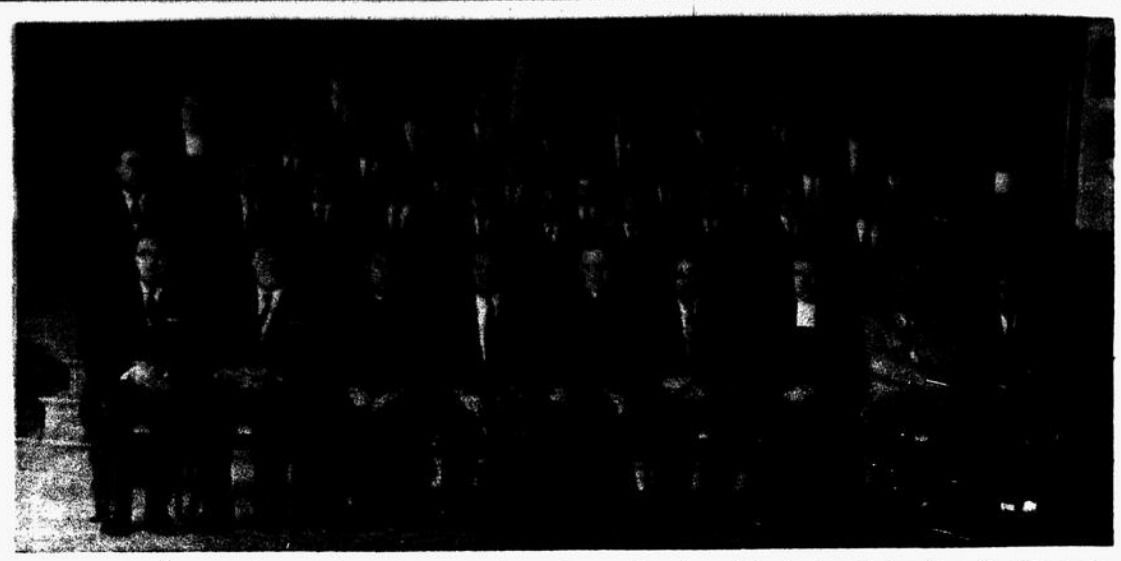
En l'église St-Edmond le 19 septembre a été célébré le mariage de M. Guy Richer fils de M. Damase Richer et de Rachel Rainville à Mlle Pauline Payette fille de M. Armand Payette et de Henriette Fournier. Les témoins ont été MM. Damas Richer et Armand Payette.



► M. et Mme Marcel THERIAULT photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Cathédrale de St-Jean. Mme Thériault (Yvette Morin) est la fille de M. et Mme Gérard Morin de la paroisse Cathédrale. Le marié est le fils de M. et Mme Ernest Thériault de la paroisse St-Edmond de Saint-Jean.
(Photo Studio Notre-Dame, 675 rue Dorchester, St-Jean)



► M. et Mme Roland BERTHIAUME photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Saint-Alexandre d'Iberville. Mme Berthiaume (Cécile Bonneau), est la fille de M. et Mme Joseph Bonneau de St-Alexandre. Le marié est le fils de M. et Mme Wilfrid Berthiaume de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes.
(Photo Studio Notre-Dame 675 rue Dorchester St-Jean)



► A LA COMMISSION SCOLAIRE N.D.A. — Dans l'après-midi de lundi dernier, la Commission scolaire N.D.A. inaugurait le cours classique chez les garçons et la 12e année commerciale spéciale, chez les filles. MM. les commissaires et quelques invités se sont rendus à l'Ecole Supérieure et au couvent pour ces cérémonies. Au cours classique, éléments latins, il y a 27 élèves et à la 12e Commerciale, on compte vingt jeunes filles. La photo ci-dessus fut prise au Collège avec les 27 étudiants en éléments latins. Assis, de gauche à droite: MM. J.-Armand LEBLANC et Armand THIBODEAU, commissaires; M. l'abbé Bernard GAREAU, visiteur des écoles; M. Bernard MILOT, président de la Commission scolaire; M. le chanoine J.-A. GAREAU; M. Lucien GIGNAC, inspecteur d'écoles; R.F. JOSEPH-HENRI, directeur du Collège N.D.A.; MM. Léopold MENARD et Robert RAINVILLE, commissaires. On peut aussi voir avec les élèves, M. Stanislas DESROCHERS, secrétaire; les RR. FF. CLAUDE ALEXANDRE et CLAUDE ANDRE, professeurs.
(Photo Studio Lord)

CARNET Social

Mme Edouard L'Ecuyer, M. et Mme Emilien Rivet et leur fille, Rose-Marie, de notre ville, se rendaient à Hudson, Qué., dimanche dernier, pour visiter M. et Mme Armand L'Ecuyer.

o

M. et Mme Georges Moreau, de Montréal, ont passé quelques jours chez des parents de la région.

o

Mme Hervé Tarte, de Mont-St-Grégoire, a visité des parents de notre ville, la semaine dernière.

Messe et déjeuner à la C. W. League

Dimanche prochain, 27 septembre, à 9 h. a.m., il y aura messe suivie d'un déjeuner à la Maison Ste-Bernadette pour marquer l'ouverture de la saison d'automne. Le conferencier invité sera le R. P. Arthur Kelly, Rédemptoriste, de la paroisse Ste-Anne, à Mtl. Les membres de la Catholic Women's League sont attendus.

Chapître Général des Prémontrés à Rome

Sous la présidence de l'illustrissime Père Hubert Noots, Abbé général de l'Ordre, se tient du 22 au 26 septembre à Rome, le Chapitre général des chanoines réguliers de Prémontrés.

L'Ordre est composé d'Abbayes indépendantes, gouvernées par des Abbés mitrés. L'assemblée de tous ces Abbés constitue le Chapitre Général, qui détient la suprême autorité de l'Ordre. Les Abbés sont assisté dans les travaux du Chapitre par des délégués, élus dans chaque Abbaye, et par quelques spécialistes.

Le Prieur du Monastère prémontré de St-Bernard de Lacolle, Qué., le R. P. G. Van den Broeck, s'est rendu à Rome pour y assister comme un des spécialistes des questions juridiques.

SAINT-EDOUARD

Vous êtes cordialement invités à un shower mixte à l'occasion du prochain mariage de M. Maurice Tremblay à Mlle Claudette Yelle, samedi le 26 septembre à 8 h. p.m. à l'hôtel Lafleur de St-Michel.

Mmes Oliva et Paul Charbonneau victimes d'une tragédie

C'est avec consternation que la population apprenait, dimanche, l'accident tragique survenu vers 2 h. 30 de l'après-midi entre Iberville et Sabrevois et qui coûtait la vie à deux de nos estimées concitoyennes, Mme Oliva Charbonneau, 75 ans, et sa bru, Mme Paul Charbonneau, 46 ans, née Simonne Trahan.

Le véhicule que conduisait M. Paul Charbonneau, se dirigeait paisiblement vers St-Sébastien quand un véhicule venant en sens inverse traversa soudainement la voie pour venir donner violemment sur la voiture de M. Charbonneau. En voyant venir la voiture vers lui, M. Charbonneau tenta de se diriger vers le fossé mais ne put éviter le bolide.

Le chauffeur du véhicule, M. Roland Giroux, dit avoir perdu le contrôle quand une autre voiture sortit d'une cour. Il était accompagné du propriétaire de la voiture, M. Laurent Tremblay, tous deux de Bedford.

Mme Oliva Charbonneau qui occupait la banquette arrière, fut tuée sur le coup. Mme Paul Charbonneau fut transportée à l'hôpital où elle succombait une heure après son arrivée.

On lira en page six, la liste des parents des malheureuses victimes.

On demande des témoins

En rapport avec cet accident, on demande un ou des témoins qui auraient vu se produire l'accident, de se rapporter à M. Hormisdas Sauvé, en charge du bureau de la Police Provinciale, à Saint-Jean.

La version de ces témoins est indispensable pour définir la responsabilité des conducteurs impliqués dans cet accident qui a coûté la vie à deux de nos concitoyennes. C'est un acte de civisme et de justice auquel on ne doit pas se soustraire.

Garde d'Honneur au Sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, boulevard Lajeunesse

Tout le public et en particulier les membres de la Garde d'Honneur du Très Saint-Sacrement sont invités à assister à l'heure sainte mensuelle qui aura lieu, dimanche le 27 septembre à 7 h. 30 p.m. Le prédicateur sera M. l'abbé Bernard Gareau.

Il y aura service d'autobus.

Bourse de $1,500

Nos félicitations à Jacques Brunelle, de L'Acadie, qui s'est mérité une bourse d'étude de $1,500 de la compagnie General Motors. Ancien élève du Séminaire de Saint-Jean, le jeune homme étudiera en deuxième année de l'Ecole Polytechnique.

Au Parsons School

M. Pierre St-Germain, fils de M. et Mme Gérald St-Germain, de notre ville, s'est inscrit au Parsons School of Design, à New-York. Il a commencé, la semaine dernière, un cours de trois ans sur l'architecture et la décoration intérieures. M. St-Germain est déjà diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal. Nous souhaitons continuation de succès à notre talentueux concitoyen.

Ebénistes demandés

Pour moulin à bois dans le sud-ouest Ontario.

Ouvrage sur le banc toute l'année; meilleurs salaires dans la province; conditions de travail idéales pour garçon ou homme marié.

Ecrire à C.P. 216, St-Jean, Qué.

A VENDRE

Sur le boulevard Montcalm, directement du propriétaire, bungalow 5 pièces, système de chauffage, construction récente.

S'adresser à Fl. 7-1258

Raoul-R. Lafleur, D.C.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS X
234 Champlain

Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures.
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous:
Fl. 7-3488 S.-JEAN

Encan d'autos

Tous les mardis à 1 h. p.m.

Vendus au public par des vendeurs d'autos autorisés

Beloeil Auto Auction Reg'd.

Boul. Laurier, route 9 Tél. PRovince 3-3388
entre Beloeil et St-Hyacinthe

La Cité autorisée à faire deux nouveaux emprunts

Pour l'achat du Parc Latour et le pavage de rues. — Même octroi que l'an dernier à la Fédération des Oeuvres. — Autour de deux nouveaux postes d'essence.

Aucun contribuable ne s'est objecté, durant les deux heures règlementaires, à l'adoption de deux règlements d'emprunt pour la cité de Saint-Jean, l'un de $36,000 pour l'achat du parc des frères Latour et l'autre de $120,000 pour effectuer des travaux de pavage de rues. Comme le veut la loi, le Conseil est autorisé à faire immédiatement les démarches pour effectuer les emprunts. S.H. le maire Eugène Lasnier présidait cette assemblée spéciale de lundi et tous les échevins étaient présents.

$22,000 à la Fédération

Avant l'assemblée, le Conseil a reçu, dans la salle des Comités, une délégation composée de M. Conrad Cimon-Ouellette, président de la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité, du Dr Paul Simard, président de la Fédération; de MM. Alfred Dion, abbé Bertrand Gaboriault, Gérald Arbour et Guy Dupuis, de la Fédération de l'O.T.J. Voyant que cette seule, l'Oeuvre des Terrains de Jeux aura besoin d'un montant de $35,000 pour l'organisation de ses activités dans les sept paroisses de la Cité, la Fédération a demandé au Conseil d'augmenter sa souscription à la prochaine campagne de la Fédération. L'échevin Alphonse Lorrain est d'avis que l'O.T.J. coûte trop cher et qu'on ne doit pas négliger d'autres oeuvres, telle la Société-de-Paul. "L'an passé, dit M. Lorrain, on a payé pour $10,000 de dettes à l'O.T.J. et les autres, rue Laurier, ils en avaient pour $17,000; on a tout payé. Il faudrait que vous preniez les moyens pour équilibrer vos budgets". M. le maire exprime l'opinion que la Cité devrait augmenter la souscription à $25,000 étant donné qu'il y a deux paroisses de plus, cette année. Finalement, l'échevin Lorrain propose que le même montant que l'an dernier soit accordé comme octroi à la Fédération, soit $22,000. L'échevin Joseph Morin seconde.

Le directeur de l'O.T.J. a alors dit: "Il va falloir qu'on vous envoie des enfants ici". "Envoyez-nous-en", réplique M. Lorrain, ils ne resteront pas longtemps". Il faut que les parents prennent soin de leurs enfants. Avec un marteau et un bout de planche, on peut amuser ses enfants, ça coûte cher". "Il va falloir acheter des marteaux", lance un autre délégué. Et on passe à la suite de l'assemblée.

Les postes d'essence

Le maire donne la liste de la correspondance. Il demande à Me Roland Dion, C.R., au sujet de l'octroi d'un permis pour la construction d'un poste d'essence, sur la rue Mayrand, à l'est du boulevard du Séminaire. La réponse se résume ainsi, en général, on ne peut accorder de permis, pour qu'il touche au zonage; sur cette particularité, la Cité peut accorder un permis sur la rue Mayrand à la condition que le commerce ne soit pas exercé directement ou indirectement sur le boulevard du Séminaire et à une distance de 50 pieds du boulevard du Séminaire, sur la rue Mayrand.

On sait que M. J.-N.-E. Fortin, de Dorval, déjà propriétaire de maisons à appartements à cet endroit, a demandé ce permis pour la construction d'un poste d'essence.

L'échevin Alphonse Lorrain se lève pour dire que cette affaire traine depuis assez longtemps. J'ai toujours dit que nous devrions lui accorder ce permis et sa demande est en plein droit. Il y a la question du coin, va-t-il s'en servir ou non, on verra ça s'il s'en sert. Je propose que le permis soit accordé sur la rue Mayrand. L'échevin Joseph Morin, pendant ce temps, confère avec l'échevin Jean Desmarais et déclare qu'il seconde la proposition de M. Lorrain, à la condition qu'on fasse construire un trottoir de 8 pouces de hauteur sur le boulevard du Séminaire, autour du terrain mentionné et sur la rue Mayrand, sur une distance de 50 pieds à partir du boulevard du Séminaire; il ne devra pas y avoir d'espace pour sortie ou entrée sur ce trottoir. Le permis est accordé à cette condition.

Un cas similaire se présente sur le boulevard du Séminaire, au coin de la rue Lebeau, sur un terrain, propriété de M. Leclerc et où Sunoco veut ériger un poste d'essence. L'échevin Lorrain est d'avis qu'on ne devrait pas hésiter à accorder le permis parce que ce sera une amélioration pour la Cité. Cette partie est de zonage résidentielle, mais il y avait déjà un restaurant établi avant le zonage, et pour cette raison, M. Lorrain dit que les propriétaires riverains ne peuvent protester.

L'échevin Joseph Morin veut savoir, avant d'accorder le permis, si on peut changer un permis de restaurant déjà établi avant le zonage avec un permis de poste d'essence. Il propose qu'on demande un avis légal. C'est ce qui sera fait.

Pour Saint-Gérard

La Cité, avec l'assentiment de M. Gaston Bellefleur, adopte en principe le déplacement de deux rues, à la condition qu'elles soient de même proportion en longueur et en largeur. Ceci, pour aider à la construction de la future église de Saint-Gérard.

Les soumissions

Lors de l'assemblée précédente, on avait ouvert des soumissions pour l'achat de pneus. Comme on ne s'y comprenait guère devant les listes de prix fournies, on demanda que

(suite à la page 7)

Une nappe d'huile sur le Richelieu

Il est excessivement désagréable de constater l'état actuel de la rivière Richelieu où, depuis quelques jours, surnage une immense nappe d'huile.

Déjà, il y a environ deux ans, on avait constaté pareille situation et les autorités intéressées, mises au courant, avaient rétabli l'ordre.

Pour une seconde fois, il nous faut signaler une semblable situation. Les riverains qui fréquentent encore leurs chalets ou qui aiment à naviguer sur la rivière ont constaté avec regret ces jours derniers, et en fin de semaine particulièrement, la présence de cette grande nappe d'huile que le courant emporte depuis St-Jean vers le nord de la rivière.

Ou bien, les responsables de cette situation n'ont pas jugé la portée de leurs décisions ou bien ils sont d'un désinvolte condamnable. On n'a certes pas le droit de contaminer ainsi les eaux d'une rivière et en le faisant, on pose un geste absolument vide de tout esprit civique.

Accident mortel à Laprairie

Au début de la soirée de samedi dernier, soit vers 7 h. 30, un homme de 56 ans, M. Gaston Houle, a perdu la vie lorsqu'il fut frappé par une automobile que conduisait le docteur G. Bédard, d'Iberville.

Le Dr Bédard et le Dr Clairmont, accompagnés de leur épouse, se dirigeaient vers Montréal lorsque, à la sortie de Laprairie, un homme vint s'écraser sur le capot de l'automobile. Aucun des occupants n'avait vu quoi que ce soit auparavant. On se porta aussitôt au secours de la victime et on constata que la mort avait déjà fait son oeuvre.

M. Houle, originaire de Sorel, travaillait actuellement au posage des tuyaux qui transporteront le gaz naturel sur la rive sud.

On croit qu'il voulut traverser la route après le passage d'une voiture qui se dirigeait vers Laprairie et qu'il n'avait pas vu l'automobile du Dr Bédard.

"LE RICHELIEU" de nouveau à l'honneur



A l'insu de son 27e congrès annuel, tenu au Mont-Tremblant Lodge, l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada a décerné à quelques-uns de ses membres des trophées et des prix pour signaler leur contribution à l'avancement du journalisme au Canada français. Pour la quatrième fois en six ans, votre journal "LE RICHELIEU" s'est classé parmi les meilleurs journaux de format tabloid. On voit sur cette photo, M. Jean MERCIER, président du comité des concours, qui remet le prix mérité à notre représentant, M. Bernard BEDARD. A l'arrière-plan, à gauche, on peut voir M. Lionel BERTRAND, secrétaire de l'Association.

Chronique judiciaire

A la suite de la mort de Mesdames Charbonneau

Le malheureux accident qui a causé la mort de Mme Oliva Charbonneau et de Mme Paul Charbonneau, dimanche dernier, a eu ses premiers échos en Cour, lundi. M. Roland Giroux, de Bedford, y comparaissait devant le juge Victor Chabot. Il a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit son véhicule à 70 milles à l'heure et a avoué qu'il n'avait pas de permis de conduire. Il a été condamné à $100 d'amende et les frais ou à un mois de prison.

Une autre plainte a été portée, lundi après-midi, sur l'accusation de négligence criminelle. Il comparaîtra lundi prochain sur cette accusation. Me André Sabourin, procureur de la couronne, a déclaré que des analyses du sang de l'accusé étaient faites pour connaître l'état de ce dernier au moment de l'accident.

Enquête de Denis Lamarche

L'enquête préliminaire de Denis Lamarche, accusé d'homicide involontaire, à la suite du décès de la petite Francine Whitton, 10 ans, s'est déroulée, lundi, devant le juge Victor Chabot.

M. Leo Champagne, garagiste, de St-Athanase d'Iberville, premier témoin de la Couronne, déclare qu'il conduisait sa voiture en arrière du camion conduit par Denis Lamarche vers 8 heures, le 21 juillet. Voulant dépasser le camion, M. Champagne aperçut une petite fille qui marchait en bordure de la route. Il retourna en arrière du camion pour faire monter la petite fille qu'il pensait être son enfant. C'est alors qu'il vit le camion quitter la chaussée et descendre sur l'asphalte pour aller frapper la petite fille. "Il continua sa route, dit le témoin, et après avoir demandé à des gens de s'occuper de la victime, on l'a suivi sur une distance d'un demi mille. Il allait de gauche à droite, je criais mon klaxon pour qu'il s'arrête. Finalement, je réussis à passer et il s'arrêta. Je suis allé lui parler et lui ai dit qu'il avait probablement tué une petite fille". Il m'a répondu par des paroles grossières qui voulaient dire: "Je m'en fiche, l'assurance paiera pour".

M. Anthony Foyle, qui accompagnait M. Champagne a corroboré le témoignage de ce dernier.

Le jeune Gaétan Chouinard, 15 ans, a vu un camion frapper la fillette qui est "montée dans les airs".

L'agent provincial Réjean Vadnais dit avoir arrêté le prévenu chez Mme Noël Renaud, dans le 3e rang. Il était très nerveux, sentait la boisson et a avoué en avoir pris. "Il s'est mis à pleurer, dit l'agent, en déclarant qu'il avait perdu les nerfs".

Nouvelles brèves

La Chambre de Commerce de Ste-Adèle annonce que l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, et résident de Ste-Adèle, a accepté de faire partie de cet organisme.

—o—

M. le chanoine J.-Alcide Gareau, le dévoué curé de Notre-Dame-Auxiliatrice, célébrait, dimanche dernier, dans l'intimité son soixantième anniversaire de naissance. Ad multos annos!

—o—

Nos lecteurs apprendront que lors de l'assemblée du 14 septembre, à l'Hôtel de Ville, on a adopté les prévisions budgétaires pour l'année courante.

—o—

Dimanche, vers deux heures p.m., nos pompiers étaient appelés à éteindre le feu à la motocyclette de M. André Boucher, d'Iberville, qui était stationnée en arrière du théâtre Capitol.

—o—

M. Roméo Ouimet est parvenu à sauver son épouse qui était tombée dans le canal, au bout du boulevard St-Joseph, dans l'après-midi de samedi dernier.

—o—

Les anciens élèves du Séminaire voudront bien prendre note, immédiatement, qu'on les attend à leur Alma Mater, dimanche le 25 octobre.



► **L'HON. JOHN DIEFENBAKER AU CONGRES DES HEBDOS:** Samedi dernier, l'hon. John Diefenbaker, accompagné de son épouse, était l'invité de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada, à l'occasion de son 27e congrès annuel tenu au Mont Tremblant Lodge. De gauche à droite, l'hon. Henri **COURTEMANCHE**, Secrétaire d'Etat; Mme Lucien **FONTAINE**, épouse du président; l'hon. John **DIEFENBAKER** et M. Lucien **FONTAINE**, le président de l'Association des Hebdomadaires.

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

Saint-Jean, jeudi le 24 septembre 1959

Prochain Dimanche des techniques de diffusion

Répondant à un voeu maintes fois exprimé par le regretté Pie XII, voeu formulé de façon décisive dans l'encyclique *Miranda Prorsus*, les Archevêques et Evêques du Canada proclamaient lors de leur dernière réunion annuelle en novembre 1958, que désormais chaque année un dimanche serait consacré aux techniques de diffusion. La date du 27 septembre 1959 — dimanche prochain — a été choisie cette année.

Le Centre catholique national du cinéma, de la radio et de la télévision de qui relève la préparation de ce Dimanche des techniques de diffusion nous a fait parvenir une documentation fort intéressante à ce sujet. A ceux qui croyaient que la presse est sur le point de mourir, ou que du moins son influence ne se fait plus sentir, disons que chaque jour dans le monde il se vend 255,000,000 de journaux. Pour sa part, le Canada consomme quotidiennement quelque 4,000,000 de journaux. Si nous regardons maintenant du côté des revues et des périodiques vendus chaque mois, c'est 3,500,000 numéros qui sont distribués et cela, au Canada seulement.

Quand la télévision est apparue les prophètes ont prédi la fin du cinéma. C'est un cadavre qui se porte encore assez bien si l'on tient compte que chaque année dans le monde il y a 12 milliards d'entrées dans les cinémas. Les Canadiens ne boudent pas le cinéma non plus puisqu'ils dépensent dans les 2,000 salles de cinéma du Canada la somme de $85 millions, soit le prix de quelque 200 millions d'entrées annuelles.

Antonin Vignier écrivait un jour: "J'aime la T.S.F. pour le bonheur qu'elle procure de goûter mieux le silence, chaque fois qu'on la supprime". Il a eu et il a encore quelques imitateurs. Cependant on compte actuellement dans le monde plus de 250 millions de postes récepteurs et à lui seul le Canada dénombre 4,006,000 foyers sur un total de 4,161,000 soit 96% des foyers au pays, qui ont au moins un appareil récepteur de radio.

La dernière venue, dans le monde de la diffusion, la télévision, sera sans doute celle qui aura la plus grande influence sur les hommes. Elle envahit leur foyer et déverse à flots continus des images, encore des images, toujours des images, pour reprendre le mot célèbre de Clémenceau. Actuellement on compte environ 50 millions d'appareils récepteurs de télévision dans le monde et, au Canada, les programmes de télévision sont diffusés dans 3,154,000 foyers, soit 76% du total.

Tous ces chiffres indiquent clairement la place prépondérante prise par les techniques de diffusion. Qu'un dimanche par année leur soit consacré afin vaise, cela n'a rien d'exagéré. Quelle doit être l'attide faire le point sur leur influence bonne ou mautude du chrétien en face de la puissance extraordinaire de ces moyens de diffusion? La pensée de l'Eglise, exprimée notamment dans les lettres et dans les encycliques des Souverains Pontifes, peut se résumer en trois propositions:

1 — Ces moyens, dons précieux de Dieu, ont une mission à remplir: la diffusion du vrai, du bien et du beau, et la transmission du message propre de l'Evangile.

2 — S'ils sont mal utilisés, ils présentent des dangers qui sont à la mesure de leur puissance et contre lesquels il faut se prémunir.

3 — Les catholiques doivent avoir une attitude et une action avant tout positives pour que les techniques remplissent efficacement leur mission.

C'est là-dessus que l'épiscopat canadien veut faire réfléchir les fidèles catholiques dimanche prochain en les invitant à s'intéresser de façon constructive aux techniques modernes de diffusion. Ces techniques ne doivent pas nous imposer leurs messages, c'est à nous de leur imposer le nôtre.

Gérard Des Groseillers

Rome sévira contre les récits sensationnels du miraculeux et du merveilleux

Les autorités romaines mènent actuellement une "guerre contre la superstition", étant inquiètes de la multiplication des prétendus "miracles", auxquels certains prétendent avoir assisté.

Un haut prélat de la Curie romaine a déclaré à ce sujet: "Il est bon que l'on sache que l'hystérie et la superstition, dont toutes ces manifestations populaires sont la preuve évidente, sont ce que l'Eglise désapprouve le plus. L'attente du miracle, l'attrait pour tout ce qui a le goût du merveilleux sont sans doute un indice des temps lourds de menaces que nous vivons. Mais ils sont surtout un signe de l'ignorance et de la crédulité naïve si largement répandues aujourd'hui".

Ce prélat a ensuite souligné que la sévérité de l'Eglise est telle en matière de prodiges qu'au cours de ces dernières années, trois seules apparitions de la Vierge sur une quarantaine que l'on avait signalées, ont été reconnues comme dignes de créance.

Religieuse de Quebec a publié en avril dernier une mise en

Sous le titre "Apparitions et révélations", la Semaine garde fort documentée contre les récits de divers prodiges. En voici un substantiel résumé.

"Depuis un certain temps, plusieurs personnes demandent quelle attitude il faut observer au sujet de prétendues apparitions et revelations qui auraient été faites à Soeur Faustine, Marthe Robin, Maria Bordoni, et s'il faut ajouter foi à la prédiction de Pie XII, qui se serait appitoyé sur le sort du Pauvre Canada!

En réponse, il faut dire, en tout premier lieu, que seule Rome est compétente en ce domaine. En conséquence, aussi longtemps que l'Eglise ne s'est pas prononcée en faveur de l'authenticite de prétendues apparitions et révélations privees, nul n'a le droit d'en parler comme des réalités et de les déclarer véridiques.

Tous doivent aussi se rappeler que le Code de Droit Canonique (canon 1939, 5°) met de plein droit à l'index les écrits qui, sans être munis de l'imprimatur, racontent ce que l'on prétend être de nouvelles apparitions ou revelations: sous peine de faute grave, il est defendu de lire ces écrits, de les conserver, de les vendre, de les prêter (Cf. canon 1398). Du contenu de ces écrits, on peut dire, pour le moins, qu'il est suspect!

De plus, il ne faut pas oublier que l'imprimatur donné pour l'édition d'un texte ne vaut que pour cette édition: toute nouvelle édition, soit dans une version, soit dans la même langue que l'original, doit être de nouveau soumise à la censure ecclésiastique (canon 1392, 1°).

Les écrits faits à la main, les manuscrits, on le sait, ne sont pas soumis à la censure ecclesiastique. Que pensez-vous du subterfuge de ceux qui, pour éviter la censure de leurs écrits, font imprimer un texte en le proposant comme tenant lieu de manuscrit? L'inscription pro manuscripto, serait donc un passe-partout, un moyen savant et facile de fuir la censure ecclesiastique et de déjouer les lois de l'index? Surtout quand il se prête à la diffusion de présumées apparitions et révélations, on doit dire, pour le moins, que ce procédé n'est pas digne de louanges!

Est-il nécessaire de préciser que les récits de prétendues nouvelles apparitions ou révélations publiées sans le contrôle de la censure ecclésiastique ne méritent aucune créance?

Si Rome est le seul juge compétent pour accepter ou nier la réalité de ces apparitions ou révélations, nous n'allons certes pas essayer de prévoir son jugement possible sur les cas que l'on nous a proposés. Par ailleur, les feuilles qui circulent l'ont déjà fait suffisamment pour qu'il ne nous soit pas nécessaire de dire ce qui peut être favorable à l'une ou l'autre des prétendues voyantes. Devant cette vogue maladive des récits d'apparitions et de révélations, il nous semble que c'est notre devoir de faire connaitre des irrégularités et des erreurs qui ont été commises dans la propagande en faveur de ces voyantes: à chacun le soin de juger comme bon lui semble.

De Soeur Faustine, nous ne parleront pas ici, puisqu'un decret de Rome, sur les prétendues visions et révélations de cette religieuse polonaise, a la portée d'une réprobation. Evidemment, ce jugement défavorable du Saint-Office doit nous inciter encore à une plus grande prudence vis-à-vis des autres apparitions et révélations privées qui présentent un caractere d'authenticité encore plus discutable que celui que semblait présenter le cas de Soeur Faustine.

De Marthe Robin, nous nous contentons de dire qu'elle est cette "âme privilégiée de France" dont il est question dans la mise en garde suivante, reproduite du journal "L'Action Catholique", de Québec. Voici donc ce qu'écrivait ce journal, dans son édition du 15 décembre 1956:

"Un document multicopié circule actuellement dans la province rapportant de soi-disant prophéties.

Selon les cas, ces texte est attribué à la survivante des voyantes de Fatima, soit aussi à une âme privilégiée de France.

Pour mieux tromper l'opinion, les faussaires qui ont fabriqué ce texte indiquent qu'il a été envoyé par une personnalité religieuse du Portugal, ou encore par un couvent des Soeurs de la Visitation de France, à un prêtre du diocèse de Québec, ou à l'Archiconfrérie de la Garde d'Honneur du Sacré-Coeur de Québec.

Nous sommes priés par les communautés et les personnes ainsi mises en cause de faire savoir que c'est à leur insu que ces documents sont propagés. Ce sont des faux qui peuvent nuire aux âmes qui s'y arrêtent.

De fait, ces faux contenaient le récit de la prétendue révélation faite, le 8 avril 1955, à Marie Bordoni, dont il est question ci-après. Mais, en cela, rien qui porte ombrage à Lucie de Fatima ou à Marthe Robin, loin de là. Si on se sert de leur nom, c'est que l'on croit qu'il a du crédit. Mais, disons-le tout de suite, on sert très mal la cause de Maria Bordini.

Chacun pourra donc continuer à penser que Marthe Robin soit une vraie voyante ou non.

Maria Bordini est une religieuse italienne à qui Notre Seigneur et la Sainte Vierge seraient apparus. Elle aurait eu des révélations le 16 avril 1954, le 8 avril 1955 et le 1er janvier 1958. Actuellement, à cause d'un article publié dans un journal de Montréal qui donnait foi à ces pretendues visions et révélations qui annoncent des choses terribles pour un avenir prochain, on parle beaucoup chez nous de cette religieuse italienne . . . et des calâmités qui nous attendent.

Sur Maria Bordoni, voici ce que nous savons. A l'origine de tout le bruit qui se fait en Amérique à son sujet, il y a un seul article de journal et un seul témoin. En 1956, un prêtre canadien, de Toronto, a écrit un article qu'il a fait paraître dans un journal religieux, de Fresno, en Californie.

Même si ce prêtre était dans son droit en sollicitant l'imprimatur de l'évêque qui a juridiction sur Fresno, nous aurions eu plus de foi en son témoignage, s'il avait demandé et obtenu l'imprimatur de son propre Ordinaire.

Une fois paru, cet article à sensations, des publications de chez nous ont voulu faire . . . sensation, en présentant la traduction. Mais, ce ne fut pas toujours avec succès. Nous connaissons deux de ces publications qui ont dû prendre le chemin de la fournaise, parce qu'elles étaient parues sans imprimatur. Rappelons-nous: l'original anglais a été écrit en 1956. Or, dans une de ses traductions françaises nous avons vu le récit d'une apparition de 1958! Le récit de cette apparition de 1958 qu'on avait pris sur une feuille volante, imprimée sans autorisation ecclésiastique, n'avait certes pas tous les caractères de la vraisemblance. En effet, Notre-Seigneur aurait alors annoncé à la religieuse que la Sainte Vierge lui apparaitrait sous peu pour lui annoncer des événements futurs, événements que Notre-Seigneur lui-même décrit . . . La Sainte Vierge n'aura plus rien à faire savoir . . . . Autre chose: certains ont cru pouvoir passer outre à la censure ecclésiastique en présentant pro manuscripto le récit des prétendues visions et révélations de Maria Bordoni, et n'oublions pas les faux qui ont été faits en faveur de son récit du 8 avril 1955.

Ces prétendues révélations faites à Maria Bordoni sont parfois mises en relation avec la partie du secret de Fatima qui doit être manifestée en 1960. Au sujet de ce secret confié par la Vierge à Lucie de Fatima, on demande si . . .

(suite à la page 5)

Ne vous en faites pas...

Nos lecteurs ont bien raison d'apprécier leur journal "LE RICHELIEU"... ils en ont la preuve tangible par le nouveau fleuron que vient de lui attribuer l'Association des Hebdos du Canada.

—o—

Tant qu'à se vanter, pourquoi ne pas continuer en disant que ce n'est pas surprenant de voir la circulation de votre journal augmenter... continuellement.

—o—

Si vous ne tenez pas à vivre, laissez vivre les autres et pour cela, ne mélangez pas la boisson et la gasoline c'est un bien vieux cliché, mais combien d'actualité.

—o—

"Rien ne sera changé dans la politique", mais déjà de nombreux changements sont à l'horizon et c'est tant mieux...

—o—

Des changements pour l'amélioration, on peut en faire et seuls les bigots politiques rouspèteront que c'est faire injure à la mémoire du GRAND disparu.

—o—

Le premier ministre du pays, de passage dans nos parages, a jeté un coup d'oeil intéressé sur Saint-Jean... à douze milles de distance.

—o—

Et la canalisation du Richelieu remonte à la surface pour la 7ième fois... pas de noyade possible, elle a la vie dure... et c'est bon signe.

—o—

On en serait venu aux coups, récemment, pour faire triompher ses idées... dans un mouvement pourtant sympathique.

—o—

A vaincre sans frapper
On triomphe sans trophée

—o—

Dans les bois présentement, l'orignal se dépêche de se promener avant d'attraper des "balles" de circulation.

—o—

Et les chasseurs fourbissent leurs armes... tout en songeant aux histoires qu'ils devront bien raconter, au retour.

Norbert

Le Comité de Moralité du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 290 —

"Ils doivent respecter la loi"

(M. Paul Sauvé)

Le nouveau premier ministre de la province de Québec apparaît sous un jour bien sympathique à la grande majorité de la population. Ceux qui ne sont pas systématiquement ses adversaires ont appris avec un vif plaisir les changements survenus récemment dans l'administration de la province.

Pour sa part, le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean a retenu le solennel avertissement qui a été donné par M. Sauvé, en fin de semaine dernière, aux propriétaires de cabarets, de clubs de nuits, de cafés et de tavernes de la province de Québec. Ceux-ci devront désormais, et sans exception, exploiter leurs établissements comme l'exige la Loi des Liqueurs et les règlements de la Commission provinciale des liqueurs, sinon ils subiront le même sort que les six clubs de nuits de Montréal qui ont été fermés la semaine dernière, et dont les permis ont été annulés par le gérant général de la Commission des Liqueurs.

Cet avertissement, M. Sauvé l'a donné lors d'une conférence de presse après qu'il en eut étudié la question avec M. Antoine Rivard, nouveau procureur général et partant, responsable de l'observance de la Loi des Liqueurs dans la province. M. Sauvé a fait remarquer que les détenteurs de permis ont obtenu un privilège de l'Etat et que l'exercice de ce privilège exige de son propriétaire l'observance de la loi et des règlements de la Commission des Liqueurs.

—o—

DES PREUVES

Entre temps le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean continue de dresser le dossier des débits de boisson qui enfreignent la Loi des Liqueurs dans le diocèse. C'est ainsi qu'à l'Hôtel La Source, à Laprairie, on vendait dimanche, le 20 septembre dernier, de la bière servie sans repas; la Loi des Liqueurs le défend le dimanche. D'autre part, à l'hôtel Tourist, à Laprairie, on vendait de la bière servie sans repas le dimanche, et on vendait de la bière à des personnes n'ayant pas atteint l'âge de vingt ans.

N.B.—Toute souscription, si minime soit-elle, sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante:
LE COMITE DE MORALITE,
190, rue Laurier, Saint-Jean, P.Q.

L'élection de Jean XXIII ne fut jamais prédite par le Père Pio

ROME (CCC) — L'Osservatore Romano vient de publier une mise au point touchant une prophétie qu'aurait faite le Père Pio, célèbre capucin italien, et dont un hebdomadaire a fait grand état. Selon "La Settimama Incom", le Padre Pio de Pietrelcina aurait prédit la papauté au cardinal Roncalli. Sous un titre sensationnel, on peut lire: "Le futur Jean XXIII sourit et se défendit, mais il resta profondément impressionné par la prophétie. Le soir de son élection, un des premiers télégrammes du nouveau Pontife fut pour "le capucin stigmatisé". Jusqu'à ce jour, cet épisode était demeuré tout à fait ignoré".

En effet, répond L'Osservatore Romano, mais pour une raison très simple: rien de tout cela ne s'est passé.

Il est fréquent que dans les biographies de Papes, les auteurs rappellent des prédictions sur leur élection future, sans d'ailleurs y voir d'extraordinaires prodiges; mais, dans le cas présent, Padre Pio n'eut jamais l'occasion de prédire quoi que soi au Saint-Père. Il n'y eut jamais en effet, de rencontre entre le cardinal Roncalli et le Capucin de S. Giovanni Rotondo: ni en 1956 (date donnée par le journaliste), ni avant, ni après. Jamais.

Dès lors, le fait précis, la connaissance qu'en aurait eue les confrères du religieux, le sourire, la défense, l'émotion du futur Pape, et enfin le télégramme envoyé au Capucin peu après l'élection, tout cela est du même ordre, à notre avis, que l'autre "révélation" parlant d'un procès de béatification déjà en cours.

Ce n'est vraiment pas ainsi que l'on rend hommage à la piété, à l'humanité, à la charité d'un religieux entouré de tant de respect; et c'est au moins faire preuve d'irrévérence envers le Pape, de faire de lui le sujet de pareilles fantaisies, dont seule l'audace a quelque chose de prodigieux.

Remerciements du Pape à M. Cyrus Eaton

CLEVELAND (CCC) — Sa Sainteté le Pape Pie XII a fait parvenir ses remerciements à M. Cyrus Eaton, en accusant réception du rapport de la seconde conférence de Pugwash des savants atomistes. Le comité de ces conférences est présidé par le philosophe et mathématicien britannique lord Bertrand Russel. L'avant-dernière réunion a eu lieu en avril dernier au lac Beauport, près de Québec; la dernière se termine à Pugwash, N.-E. Les spécialistes des sciences nucléaires qui ont participé à ces entretiens, au nombre de 22, venaient de huit pays, dont la Chine communiste de l'Union soviétique. Le rapport a été envoyé à 15 chefs d'Etats, à Sa Sainteté le Pape et à M. Dag Hammarskjold, secrétaire général des Nations Unies.

L'Osservatore Romano commente l'arrivée de "Lunik" sur la lune

ROME (CCC) — Sous le titre: "Bien arrivé, Lunik", L'Osservatore Romano salue l'arrivée de la fusée russe sur la lune comme une "conquête de l'humanité" et "sans jalousies, sion sans compétitions", car les compétitions au service du progrès font partie de ce domaine universel où le seul devoir est de "reconnaitre les succès de ceux qui les remportent".

Après avoir souligné qu'il ne cachait pas que derrière les fusées se trouve l'intention de prouver que l'homme, et rien que l'homme est le maitre de la création, **L'Osservatore Romano** déclare que 'ce sont là des rêves que la science a définis comme tels, en sachant qu'il ne sera pas possible de pénétrer un mystère que toutes ses conquêtes confirment, ne peuvent vaincre et retrouvent toujours vainqueur. La Foi en Dieu n'est pas contredite aujourd'hui. Pas plus qu'elle ne le sera demain, par la science".

Le journal rapporte ensuite les paroles que Pie XII adressa aux participants au VIIe Congrès de la Fédération Aéronautique internationale, le 20 septembre 1956: "Dieu n'a pas marqué de limites au désir de savoir qui est dans le coeur de l'homme. Il lui a ordonné de soumettre la terre en lui confiant ainsi toute la création. Il a toutefois posé cette condition que la conscience soit indivisiblement associée à l'intelligente conscience que les conquêtes matérielles ne peuvent étouffer les conquêtes spirituelles, à la plus grande desquelles l'homme est déjà parvenu, lorsqu'il lui dit, et il le crut, que, étant tous faits à la ressemblance et à l'image de Dieu, nous sommes tous frères dans la Paternité divine".

Et **l'Osservatore Romano** ajoute: "Pourtant . . . pourtant . . . cette Europe, vieille et dépassée, est arrivée encore une fois la première" et le journal conclut en rappelant l'avertissement de Pie XII aux Fédéralistes Européens, le 11 novembre 1948 "L'Europe est indivisible dans son essence continentale, telle que le Christianisme l'établit, de telle sorte qu'on en peut souhaiter l'union intégrale pour la paix du monde".

Conférence internationale des Charités Catholiques et Année Mondiale du Réfugié

GENEVE (CCC) — Le Comité Exécutif de la Conférence Internationale des Charités Catholiques (Caritas Internationalis) a siégé à Genève. Parmi les résolutions prises, l'une d'entre elles concerne l'Année Mondiale du Réfugié. En voici le texte:

"Le Comité Exécutif de Caritas Internationalis

"rappelle aux diverses Caritas l'insistance avec laquelle le Saint-Père a recommandé aux catholiques de participer activement aux programmes de l'Année Mondiale du Réfugié;

"rappelle que l'Année Mondiale du Réfugié a pour but de venir en aide à tous les réfugiés dans le monde, qu'ils jouissent ou non d'une protection officielle;

"estime que c'est directement la tâche de Caritas d'intéresser les catholiques aux diverses campagnes lancées au cours de l'Année Mondiale du Réfugié et de coordonner dans chaque pays l'activité des organisations catholiques dans ce domaine;

"insiste sur le fiat que pour résoudre le problème des réfugiés il est certainement nécessaire de trouver des crédits supplémentaires, mais que l'aide matérielle est en soi insuffisante;

"rappelle que le problème des réfugiés ne peut trouver sa solution que dans une prise de conscience des catholiques de leurs obligations individuelles et personnelles envers tous les hommes qui sont devenus des réfugiés du fait de la guerre ou de la persécution"

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Rome sévira contre les . . .

(suite de la page 4)

vrai que la voyante, lors de son voyage à Rome, durant l'Année Sainte, l'a communiqué au Souverain Pontife, Sa Sainteté Pie XII. L'on prétend que S. S. Pie XII, parlant de ce secret à un évêque canadien se serait écrié: "Pauvre Canada!".

Sur ce point, nous reproduisons ci-dessous le commentaire du R. P. Moïse Roy, s.s.s., paru dans la "Revue Eucharistique du Clergé", du mois d'avril 1958:

Sa Sainteté Pie XII n'a jamais pu exprimer quoi que ce soit au sujet du contenu du secret de Fatima. Et même, enquête faite, il faut dire qu'il n'a jamais prononcé cette parole de "Pauvre Canada", devant aucun de nos évêques. Au contraire, recevant les pèlerins canadiens conduits par Son Em. le cardinal Léger (alors simple archevêque), à la fin de l'Année Sainte, pour la Béatification de la Bienheureuse Marguerite Bourgeois, Sa Sainteté Pie XII leur adressa ces paroles, qui ne sont aucunement une menace de malheurs: "Que la nouvelle Bienheureuse attire sur vous de nouvelles et toujours plus larges faveurs, pour faire durer, prospérer, rayonner la lumière du Canada catholique, eucharistique et marial".

Il n'y a donc pas lieu de répondre à la question des malheurs entrevus par Sa Sainteté Pie XII pour notre pays après 1960.

Une conclusion pourtant s'impose. Il ne faut pas être trop naïvement crédule en face de ces prédictions et de ces malheurs qu'on nous annonce périodiquement et qu'on voudrait nous faire croire révélés par le ciel. Il faut surtout se bien garder de les répandre avant d'en avoir pu vérifier le bien-fondé de l'exactitude. Autrement, il arrivera qu'avec les meilleures intentions on réussira à faire plus de tort que de bien".

Sous la plume de M. l'abbé Paul Lacouline, la "Semaine Religieuse" met en garde contre tout engouement pour des récits mal prouvés.

"Nous avons voulu mettre en garde contre une crédulité maladive, qui est plus encline à accepter ce qui peut être des "fables" que d'apporter une attention irréfrangible au roc solide de la doctrine chrétienne. Saint Paul a déjà parlé de "fables". Devant plusieurs des récits fantastiques qui circulent aujourd'hui, il répéterait sans doute à notre adresse ce que déjà il écrivait à Timothée (11 Tim., 4, 3).: Car un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine; mais ils se donneront une foule de docteurs, suivant leurs convoitises, et avides de ce qui peut chatouiller leurs oreilles; ils les fermeront à la vérité pour les ouvrir aux fables.

Il y a déjà eu des apparitions et des révélations privées dont l'authenticité a été reconnue par l'Eglise. Nous les acceptons avec piété. On en propose d'autres, sur lesquelles l'autorité ecclésiastique ne s'est pas encore prononcée. Au sujet de ces dernières, nous pouvons transporter ce que disait saint Paul (I Thes., 5, 21) des prophéties du début de l'Eglise, alors que les faux prophètes se mêlaient aux vrais:

"Ne méprisez pas les prophéties, mais éprouvez tout, et retenez ce qui est bon, vous en remettant toujours, sans le devancer, au jugement de l'Eglise. N'oublions pas que l'imagination humaine est facilement créatrice".

"Les apparitions dans la religion sont un peu comme les condiments, a déjà dit un bon théologien. Les condiments ne sont pas mauvais, mais on ne vit pas de condiments: on peut même en mourir. Si la foi ne veut vivre que d'apparitions, elle est malade à mort. Lourdes, avec ses apparitions et ses révélations privées, n'est là que pour aviver la foi à la révélation publique et permettre plus facilement ce regard qui voit les merveilles quotidiennes de Dieu: l'hostie élevée chaque matin au-dessus du calice et la petite soeur qui donne gratuitement sa vie auprès du lit d'un cancéreux . . . ! (CCC)

Publicité exagérée autour de certaines questions matrimoniales

ROME (CCC) — **L'Osservatore Romano**, sans nommer les protagonistes de ces affaires familiales, a consacré un article aux affaires matrimoniales de Mme Maria Meneghini-Callas et aux enfants de Ingrid Bergman et de Renzo Rossellini, article déplorant le comportement de la presse, la publicité faite autour de ces douloureuses affaires, et le peu de cas que l'on fait des valeurs morales.

Le journal constate avec amertume que l'on assiste à une véritable "vivisection" de certaines affaires familiales, et que l'on y soumet tous ceux qui de près ou de loin, "même jusqu'aux parents au troisième degré" sont mêlés à ces affaires. "On pénètre, déclare le journal, jusqque dans la vie privée des gens, dans leurs sentiments, dans leurs intentions. On met à vif les consciences. On les fouille sous les yeux du public. On prétend que tout cela se résume à de la publicité pour les personnages visés. Mais, dans ce cas, il faut reconnaitre que la presse spécule sur une curiosité qui constitue une véritable taxe sur les sots".

Pour ce qui est du deuxième cas, l'avocat de Ingrid Bergman ayant dit que c'est sur les "normes de la civilisation moderne, en vigueur dans les pays les plus évolués", que se base sa cliente pour obtenir la garde de ses enfants, **L'Osservatore Romano** déclare: "En fait de civilisation, nous préférons celle où dans la famille, le père et la mère ne forcent pas leurs enfants à supporter, pendant toute leur vie, les conséquences de leurs caprices égoïstes, au lieu d'accepter leur devoir de se sacrifier pour ceux qui ne leur ont pas demandé de venir au monde".

Cours post-scolaires

AU FOYER NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL

Les cours post-scolaires de couture et d'art culinaire commenceront aux dates suivantes:

COUTURE: lundi 5 octobre à 7 heures et trente p.m.

COUTURE: mardi 6 octobre à 7 h. 30 p.m.

ART CULINAIRE: mercredi 7 octobre à 7 h. 30 p.m.

Les dames et les jeunes filles qui désirent suivre ces cours peuvent s'inscrire dès maintenant en s'adressant à 172 rue Laurier, St-Jean.

Automobilistes, soyez prudents!

Le Courrier de la Charité

— DEMANDE No 27 —

Une maman de 5 enfants (âgés de 3 à 8 ans) apprécierait beaucoup recevoir une machine à coudre qui lui permettrait de confectionner et d'entretenir le linge de toute la famille. Dans certaines familles, une machine à coudre est un peu un objet de luxe dont on ne se sert que très rarement; dans d'autres, elle représente un objet de première nécessité. Qu'on y pense.

Des couvertures de lit, à cette époque où le froid se fait sentir, seraient aussi accueillies avec joie.

Pour ces deux demandes, que l'on communique avec la Présidente des Equipières dont le numéro de téléphone est FI. 8-3691.

Les Equipières de la Charité

DÉCÈS

SAINT-BLAISE

Décès de M. Cyrille Poissant

Dimanche dernier, est décédé, à l'Institut Neurologique de Montréal, M. Cyrille Poissant, époux de Adrienne Girard. Agé de 67 ans, le défunt n'a été malade que quelques jours.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, trois enfants: Soeur Claire Poissant des Soeurs du Bon-Conseil; Lucie et Léo Poissant; ses frères et soeurs: Mgr Joseph Poissant, C.S., curé de Boucherville; Emile, Euclide, Laurent, Roméo et Adrien Poissant; Soeur Marie-Louise-Arsène (Caroline), des Soeurs de Ste-Anne, Mlle Adrienne Poissant, garde-malade à l'Unité Sanitaire de St-Jean, Mme Donat Marcil (Eugénie), Mme Gustave Larreau (Gilberte); ses beaux-frères et belles-soeurs: Henri Girard, Charles-Emile Moreau, Mme C. Desranleau (Yvonne), Mme veuve Aldéi Poissant (Cécile), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont lieu ce matin, jeudi, en l'église de St-Blaise.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme Geo. Brosseau est décédée

Notre estimée concitoyenne, Mme Georges Brosseau, née Marie-Louise Frédette, est décédée à l'âge de 82 ans, dans l'après-midi de samedi dernier. Née à Saint-Jean, Mme Brosseau y est toujours demeurée.

Elle laisse dans le deuil cinq filles: Mme J. A. Marcoux (Germaine); Mme Eddy Nicholson (Georgette); Mme G. Chabot (Fernande); Mme René Huard (Marcelle et Mme Fernand Denault (Rolande); un frère: M. Willie Frédette; deux belles-soeurs et un beau-frère: Mme Arthur Frédette, Mme Emile Frédette et M. P. Brosseau; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin à la Cathédrale.

Précédé de deux landaus de fleurs, le cortège se composait d'une longue suite de parents et d'amis. Mgr Eugène Martineau, p.d., curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé André-Marie Roy, assisté de MM. les abbés Georges Deland et J. M. Provost, comme diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe d'Antonelli. M. l'abbé L. M. Pepin était à l'orgue.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. William Beaudin

Dans la matinée de samedi dernier, décédait à Marieville, M. William Beaudin, 79 ans, époux de Laura Aubé.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, onze enfants: MM. Emile, Alcide, Lucien, Elphège, Oliva et Alvarès Beaudin; Mmes Alfred Dupuis (Anita); Léopold Carrière (Donalda); Léonide Dumouchel (Réjeanne) René Robert (Raymonde); Lionel Georges (Florence); un frère: M. D. Beaudin; trois beaux-frères: MM. Elie-Eude, Ernest et Samuel Aubé ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu lundi en l'église N.D.A. et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Votre journal "Le Richelieu" membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.

Le Dr J.-A. Viau est décédé mardi

Le docteur J.-A. Viau, m.v., est décédé à l'hôpital Maisonneuve de Montréal, mardi matin, le 22 septembre.

Né à Saint-Jean-Chrysostôme le 16 octobre 1890, le Dr Viau a pratiqué la médecine vétérinaire à Saint-Remi et dans tous les comtés avoisinants.



Dr J.-A. Viau

Industriel et commerçant avantageusement connu, il fut pendant 25 ans membre du conseil municipal de Saint-Remi. Il fut maire de cette municipalité pendant 16 ans et préfet du comté de Napierville.

Propriétaire du Garage Viau Ltée, de Saint-Remi, et de la ferme du Dr Viau Ltée, il fut membre fondateur du Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Remi; associé à la brasserie Molson durant 27 ans, à Saint-Jean d'Iberville et Saint-Remi; membre des Clubs de Réforme, St-Denis et Canadien.

Philanthrope reconnu, le Dr Viau s'est toujours occupé d'oeuvres charitables et sociales. Les fanfares, dont le Cercle Philharmonique de St-Jean, ont toujours bénéficié de son appui moral et financier.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Alice Lamarre; ses deux filles, Suzanne (Mme Roger Desjardins) et Marguerite; sept fils: Paul-Emile, Damien, Roland, Jean-Marie, Jacques, André, Guy, ainsi que leurs épouses: Annette Vallée, Blanche De Cesare, Hélène Valois, Marie-Jeanne Gagné, Suzanne Chapleau, Monique Trépanier et Louise Bélisle.

Il laisse aussi 28 petits-enfants; ses soeurs religieuses de la Congrégation des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et Marie: la R.S. Gabrielle de l'Annonciation, supérieure du couvent Mont-Royal et la R.S. Philippe de Jésus, attachée au collège Jésus-Marie d'Outremont; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Fridolin Lamarre, M. et Mme Fabien Lamarre, Dr et Mme J.-A. Lamarre, M. et Mme Rosaire Lamarre, M. et Mme Edmond Couillard, Mme Pierre Lazure, Mme J.-A. Cousineau ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence de Ville Saint-Remi. Les funérailles auront lieu à Saint-Remi, vendredi à 10 heures a.m.

"Le Richelieu" présente ses sincères condoléances à la famille.

M. Louis Bruneau dans le deuil

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Louis Bruneau, née Madeleine Parent, survenu la semaine dernière, à Montréal. Epouse de notre ex-concitoyen, M. Louis Bruneau, la défunte laisse son époux et ses parents, ses beaux-parents: M. et Mme Rosario Bruneau, de la rue Laurier, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Nos sincères condoléances à la famille.

Parents des malheureuses victimes

Mme Oliva Charbonneau

Mme Oliva Charbonneau, née Anna Bouchard, était l'épouse en premières noces de M. Josaphat Desranleau.

Agée de 76 ans, elle laisse dans le deuil cinq fils: MM. Jean-Marc Desranleau, chimiste, de Préville; Geo. Desranleau, protonotaire à Sweetsburg; Paul et Jacques Charbonneau, de Saint-Jean; Léon, de Detroit; une fille: Mme Laurent Corriveau (Thérèse), de Saint-Jean; un frère: M. Arthur Bouchard, de Sutton; trois soeurs: Mme Placide Denault, Mme Albert Alexandre et Mlle Blanche Bouchard, de Saint-Jean; sa bru: Mme Léon Charbonneau, née Huguette St. James.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin jeudi, à la Cathédrale, à 10 h. et l'inhumation se fera à St-Sébastien.

Nos sincères condoléances à la famille.

oOo

Mme Paul Charbonneau

Mme Paul Charbonneau, née Simonne Trahan, âgée de 46 ans, laisse dans le deuil outre son époux, un fils: Claude; cinq frères: MM. Jean-Paul, Maurice, André, René et François Trahan; trois soeurs: Mme Wilfrid Boutin (Gisèle); Mme Alfred Martin (Adine); Mme Omer Boucher (Céline), tous de Saint-Jean; ses beaux-frères et belles-soeurs; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin à la Cathédrale.

Le cortège était précédé de trois landaus de fleurs et d'une délégation d'élèves de l'Ecole Secondaire Beaulieu, puis suivait une longue suite de parents et d'amis.

Mgr Eugène Martineau, p.d., curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Georges Deland assisté de MM. les abbés Philémon Corriveau curé de Saint-Blaise et Denis Mailloux, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient dans le sanctuaire, Mgr Eugène Martineau, p.d.; Mgr Laurent Brault, p.d., directeur des Oeuvres; le R. P. Raoul Préseault, c.s.v. et le R. P. Louis Aucoin, c.s.v., du collège de Rigaud; MM. les abbés Robert Corriveau curé de L'Acadie; Pierre Lanctôt, curé de St-Eugène; Roland Rémillard, curé de St-Gérard; R. P. Boutin, s.j., de la Villa Saint-Jean; Jacques Dorais, Lucien Foucrault, de l'Evêché; Paul Beauregard et Antoine Rémillard du Séminaire de Saint-Jean; G. M. Provost, de la Cathédrale.

La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe d'Antonelli. M. l'abbé L. M. Pepin était à l'orgue.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINTE-BRIGIDE

Funérailles

Lundi le 14, ont eu lieu les funérailles de Mlle Blanche Carreau, organiste à Ste-Brigide depuis 1918 jusqu'au dimanche précédent sa mort soit 41 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé O. Ménard qui chanta le service assisté des abbés Laliberté, curé à Ste-Sabine et Emile Pelletier, vicaire à Farnham.

Les porteurs étaient MM. Oscar Boulais, Gilbert Bonneau, Oscar Soutière, Lucien Lemaire et Maurice Gagnon.

La chorale de Ste-Brigide fit les frais du chant sous la direction de M. Léonard Jacob; Mme Lamoureux de Farnham, touchait l'orgue.

UCFR

De récentes élections ont eut lieu dans le cercle paroissial de l'UCFR.

Voici le résultat des élections:

Mme Lionel Audette, présidente; Mme Maheu, vice-présidente. La secrétaire sera choisie sous peu. Directrices: Mmes Léopold Jetté, Uldège Loiselle, Adrien Casgrain, Lucien Viens, Bernard Brisson. Félicitations et voeux de succès à cette nouvelle équipe de dirigeantes.

Mariage

Samedi, le 26 septembre, a été béni en l'église de Waterloo, le mariage de M. Romuald Bellavance, fils de M. et Mme Joseph Bellavance (Laura Boulais) à Mlle Rose-Anna Boyer, fille de M. et Mme Adélard Boyer. Les témoins ont été MM. A. Boyer et H. Bellavance.

Les nouveaux époux vont s'établir à Ste-Angèle.

Images d'automne

Elles sont toujours frappantes ces images d'automne à la campagne. On y sent une atmosphère d'adieu.

Même le départ des oies sauvages et des canards réveille la forêt des mille artifices des chasseurs.

Un après-midi à la campagne dans ce décor d'automne offre un tableau de haute poésie. Les prés, les chaumes, les arbres, les animaux empruntent un caractère nouveau.

Profusion de couleurs, retraite de la vie sans hâte.

SAINT-VALENTIN

NAISSANCES

Le 16 septembre dernier, a été baptisée Marie, France, Sylvie, enfant de M. et Mme Marcel Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Sylvio Bouchard, oncle et tante. Porteuse: Mlle Gisèle Savage, cousine de l'enfant.

—Le 13 septembre a été baptisée Marie, Reine, Hélène, enfant de M. et Mme Réal Ethier (Gertrude Beaudin). Parrain et marraine: M. Achille Beaudin et Mme Exilda Rémillard, grands-parents. Porteuse: Mlle Eglantine Beaudin.

La vitesse tue: ralentissez!

Retraites à la Maison Sainte-Bernadette



Septembre

Vendredi 25 au dimanche 27
Jeunes filles: Contrecoeur. Fondation Chambly. R. P. J. M. Surprenant, o.p.

Dimanche, 27:
Déjeuner-causerie: Catholic Women's League. R. P. J. M. Surprenant, o.p.

Lundi, 28 au jeudi 1er octobre
Légion de Marie.
R. P. J. M. Surprenant, o.p.

Octobre

Vendredi 2 au dimanche 4
Retraite anglaise pour dames. C.S.

Lndi 5 au jeudi 8:
Dames: St-Georges, St-Thomas de Villeneuve, Sacré-Coeur de Jésus Boucherville. R. P. J. M. Surprenant, o.p.

Vendredi 9 au dimanche 11
Jeunes dames: Contrecoeur, St-Constant. R. P. A. Gauvreau, p.m.é.

Lundi 12 au jeudi 15.
Auxiliaires du clergé. R. P. A. Gauvreau, p.m.é.

Vendredi 16 au dimanche 18
Retraite anglaise. Catholic Women's League.

Lundi 19 au jeudi 22:
Retraite anglaise. Marianopolis College. Montréal.

Vendredi 23 au dimanche 25
Dames: St-Maxime. R. P. A. Gauvreau, p.m.é.

Lundi 26 au jeudi 29:
Dames: Longueuil. R. P. C. Piuze, m.s.c.

Vendredi 30 au dimanche 1er
Dames: Contrecoeur. R. P. A. Gauvreau, p.m.é.

Novembre

Lundi 2 au jeudi 5:
Dames: St-Remi, L'Acadie, St-Michel Archange. R. P. L. Lafrance, p.s.v.

Les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Ligue de . . .

(suite de la page 11)

Handicap	22	22		
	610	576		
	Vs			
	LIONS			
Mme Ouellette	52	52		
Mlle Bonneau	105	91		
R. Monast	50	58		
G. Brosseau	50	76		
Mme Gervais	111	44		
R. Patterson	157	175		
	525	498		
Handicap	60	60		
	585	556		

Terrains à vendre

Quatre beaux terrains situés boulevard du Séminaire et rue Fortin. Face aux parcs sur les deux côtés. Service d'égout et d'eau installé et payé par règlement de zonage. Peut bâtir trois étages.

S'adresser à 14 Pinsonneault, appt 23
Tél. Fl. 7-1085 Saint-Jean, Qué.

Mgr G. Gervais fêté à Saint-Bruno

SAINT-BRUNO (DNC). — Samedi soir dernier le 19 septembre 1959, en la salle de l'école Rabastalière avait lieu le banquet offert en l'honneur de Mgr Gilles Gervais à l'occasion de son élévation à la Prélature Domestique, hommages des paroissiens et de tous les corps publics.

M. Henri Pintal, un des organisateurs, agissait comme maître de cérémonie, remercia l'organisation en général ainsi que le public qui avait répondu avec empressement et en si grand nombre à ce banquet, pour rendre un hommage grandiose à son pasteur.

M. le maire Hubert Kéroack adressa la parole pour remercier Mgr Gervais de son dévouement qu'il avait donné à ses paroissiens, depuis les longues années qu'il a passées parmi nous.

M. l'abbé Jude, ancien confrère d'études de Monseigneur et Curé de la paroisse St-Denis de Montréal, dit quelques mots sur la manifestation offerte à son confrère, et relata quelques faits de la vie de l'illustre Prélat.

Vint ensuite le Président de la Commision scolaire de Saint-Bruno et Président de l'organisation de cette fête; il donna le résultat de la souscription organisée en l'honneur de Mgr Gervais et qui par la suite lui fut remise sous forme de bourse qui sera destinée à créer un fond destiné au profit de jeunes qui se destineront au sacerdoce et qui n'auront pas les moyens de payer ces études. Cette somme recueillie au montant de $4,284.60 (ce montant n'est pas final), pourra être augmentée plus tard au moyen de dons et aussi par légation testamentaire; ce fond portera le nom de "Fondation Mgr Gilles Gervais".

Mgr Gilles Gervais adressa ensuite la parole à tous les convives; il remercia l'organisation qui avait préparé cette fête en son honneur, ainsi que tous ceux qui avaient assisté à cette démonstration.

Pour terminer, M. Henri Pintal, maître de cérémonie, souhaita longue vie à l'illustre Prélat, espérant qu'il sera encore parmi nous pour célébrer ses noces d'or sacerdotales.

La soirée se termina par le chant de notre hymne national "Au Canada".

—o—

25e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Récemment a été célébré le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Gérard Véronneau de Saint-Bruno. Un groupe imposant de parents et d'amis s'étaient réunis en la salle de l'école de Varennes à l'occasion de cette fête.

—o—

NAISSANCES

A Saint-Bruno, le 6 septembre, a été baptisé Joseph, Edward, Marc, né le 21 août, enfant de M. Edouard Darons et de Marcelle Lapensée. Le parrain a été M. Gilles Lapensée et la marraine Lyse Lapensée.

A St-Bruno, le 13 septembre, a été baptisé Joseph, Paul, Gaétan, né le 5 septembre, enfant de M. Jérome Hardy et de Carmen Dalpé. Le parrain a été M. Pierre-Paul Plante et la marraine Marie-Paule Dalpé, oncle et tante de l'enfant.

A St-Bruno le 13 septembre a été baptisée Moreen, Mary née le 29 août, enfant de M. Réginald Murphy et de Mary Alice Haughey. Le parrain a été M. Harry Clarkin et la marraine Gertrude Flinn.

A St-Bruno, le 20 septembre, a été baptisée Marie, Léontine, Sylvie, né le 12 septembre, enfant de M. Réal Allain et de Suzanne Maclure. Le parrain a été M. Wilfrid Maclure et la marraine Léontine Lemire, grands-parents.

—o—

MARIAGE

En l'église Ste-Elisabeth du Portugal, Montréal, le 19 septembre, a été célébré le mariage de M. Denis Carmel, de St-Bruno, fils de M. Armand Carmel et de Délia Many, de St-Bruno, à Mlle Lucille Larose, de Montréal, fille de M. Roméo Larose et de Adélina Vaillancourt, de Montréal. Les témoins ont été MM. Armand Carmel et Roméo Larose. L'heureux couple est parti en voyage de noces dans les Cantons de l'Est.

La Chambre de Commerce de Saint-Jean lance une Campagne de recrutement

Lors de la dernière réunion des directeurs de la Chambre de Commerce de Saint-Jean le 14 septembre, M. Charles Boutin, président du comité de recrutement, annonçait les plans d'une campagne de recrutement qui aurait lieu entre le 21 septembre et le 10 octobre.

L'objectif de cette campagne sera de recruter 100 nouveaux membres. Une liste des membres éventuels a été préparée et une lettre de sollicitation leur a été adressée avec une formule d'application.

En plus de M. Boutin, le comité de recrutement est composé de MM. Adélard Ducharme, J. P. Rouleau et Armand Baraby. Ceux qui désireront répondre à l'invitation de la Chambre de Commerce n'auront qu'à faire parvenir leur formule d'application à un des membres du comité. De plus, ces derniers se feront un devoir de faire une sollicitation personnelle et discuteront avec plaisir le travail accompli par notre Chambre de Commerce. Il est aussi à noter que l'année financière de la Chambre a été changée du 31 décembre au 31 mars.

Il y va de l'intérêt de tous nos hommes d'affaires de prendre une part active dans les affaires de la Chambre et de se faire un devoir d'ainsi travailler au plus grand bien de leur ville. La Chambre de Commerce a besoin de vous et vous encourage à déposer votre application à la poste immédiatement.

Revue de modes à Laflèche

Toutes les dames et demoiselles seront heureuses d'apprendre qu'une REVUE DE MODES 1959-60 sera présentée samedi soir, le 26 septembre, à 8 h. 30 dans la salle de l'école "Our Lady, Queen of the World", située au 1700 rue de Gaulle, Cité de Laflèche.

Ce défilé de Modes, automne-hiver 1959-60, est sous les auspices du Cercle Alexandra, des Filles d'Isabelle, de la Cité de Laflèche.

Vous pourrez admirer une grande collection de tailleurs, manteaux, de vêtements sports, robes d'après-midi ainsi que d'élégantes robes cocktails.

De plus, vous verrez une grande collection nouvelle de chapeaux d'automne et d'hiver, d'une grande originalité. Le dernier cri en fait de bijoux, convenant pour chaque occasion. De magnifiques fourrures, manteaux, jaquettes, et étoles.

Le tout sera couronné par la présentation du Cortège de la Mariée et de ses invités.

Une commentatrice expliquera les nouvelles tendances de la Mode pour la saison prochaine.

Prix d'entrée: $1.00

Il y aura plusieurs attractions et de nombreux prix de présence. Pour renseignements appeler Orléans 4-7001.

Ligue du S.-Coeur de Saint-Edmond

Reprise des activités

Nous voilà déjà rendus à l'automne! Les enfants sont rentrés en classe, les chalets sont fermés. Adieu les vacances! Nous oublierons vite ces moments de détente physique pour nous remettre à l'oeuvre sur le côté spirituel. Car il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas de vacances pour le bon Dieu.

Pour partir sur le bon pied, quoi de mieux que les Quarante-Heures. Monseigneur le Curé ne pouvait mieux nous combler en confiant aux ligueurs du Sacré-Coeur les deux nuits de veille au Saint-Sacrement. Votre chef de groupe passera vous voir ou vous téléphonera pour vous faire part de l'heure qui vous a été assignée. Il faut que chacun se fasse un point d'honneur de participer à son heure d'adoration.

CHRONIQUE COLOMBIENNE

CONSEIL 1145 — SAINT-JEAN, Qué.

A notre chronique colombienne de la semaine dernière, nous avons fait 1145 qui furent installés par le député de district, M. Paul Lamoureux; connaitre les officiers du Conseil toutefois, nous avons fait un grave oubli, en omettant notre aviseur légal, Me Roland Sabourin, à qui nous faisons nos excuses.

Du président d'initiation

M. Charles Boutin, a fixé la date du 15 novembre pour la prochaine initiation, et un comité spécial à cette fin a été formé; le travail de recrutement est déjà en marche. Tous ceux qui, à la dernière initiation, ne purent être acceptés parce que les cadres étaient remplis, voudront bien donner leur nom à M. Charles Boutin, et nous verrons à les placer les premiers sur nos listes, afin d'éviter tout désappointement.

Ligue mixte de quilles

Jeudi le 17 septembre, à la salle de quilles Baillargeon eut lieu l'ouverture officielle de notre ligue de quilles mixte. On procéda au tirage d'un joli cendrier, gracieuseté de notre Grand Chevalier, M. J. Armand Leblanc, et l'heureux gagnant fut M. Michel Daneau du Club Trans-Canada Shoe Ltd. La première boule lancée par notre Grand Chevalier marqua l'ouverture officielle de la ligue. De chaleureux applaudissements de la part des 8 clubs qui forment cette ligue.

Rapport de cette 1ère rencontre

Trans-Canada Shoe Ltd	4
Gagné TV	4
Magasin Lebeau	4
Marcel Roy	1
Club Social	0
Poulet Doré	0
Drive Yourself	0
O'Keefe	3

1er classement

Gagné TV; Magasin Lebeau; T.-Canada Shoe Ltd; O'Keefe; Marcel Roy; Drive Yourself et Poulet Doré.

Congrès régional

A la toute dernière minute, nous apprenons de notre Grand Chevalier M. J. Armand Leblanc, qu'il y aura à Saint-Jean, un congrès régional sous la distinguée présidence d'honneur de Son Exc. Mgr G.-M. Coderre.

Sur notre prochaine chronique, nous vous informerons de la date de ce congrès et du programme de cette grande journée colombienne.

Alphard Aubé.

Au conseil de ville

(suite de la page 3)

les firmes intéressées fassent connaître seulement l'escompte accordé pour fournir les pneus nécessaires à la Cité durant un an. Firestone s'est rendue à la demande en accordant une escompte de 30% sur les pneus de voitures et de 40% sur ceux des camions. Simpson's Sears accorde 7½% d'escompte et Canadian Tire Shop 5%. Ce sont les seules soumissions reçues depuis la dernière assemblée. M. Jacques Lorrain, de St-Jean Auto Parts se lève pour dire que sa dernière soumission, si on calcule les prix soumis, comporte un escompte de 35 à 42%. L'échevin Roy demande à M. Lorrain pourquoi il n'a pas soumis depuis la dernière assemblée? M. Lorrain répond que ses prix étaient fixés dans sa première soumission.

L'échevin Roy demande que M. le secrétaire compare les prix de toutes les autres soumissions reçues, la semaine dernière, et que l'on calcule l'escompte que cela faisait. C'est ce qui sera fait.

Bibliothèque Municipale

L'échevin Alphonse Lorrain propose que M. Choquette commence, dès demain matin, les travaux de réparation au rez-de-chaussée de la Bibliothèque Municipale. "M. le maire, M. Mercier et moi, on est allé voir ça et c'est ce qui devrait être fait. Après ça, on fera bâtir des étagères sur les modèles du Collège Militaire et ensuite, on ramassera tous les livres qu'on voudra nous donner. Un camion de la Cité pourra aller les chercher et ensuite, s'il en manque, on y verra". L'échevin Richard Mercier seconde M. Lorrain.

Contrat de peinture

M. Antoine Ponton obtient le contrat de peinture pour le sous-sol de la Bibliothèque Municipale au prix de $485. L'autre soumissionnaire était M. Joffre Lefebvre, au prix de $565.

Circulation

Avis de motion est donné que le règlement de circulation sera amendé aux fins de permettre l'installation de 81 compteurs de stationnement sur la Place du Quai et d'y interdire le stationnement de camion de ¾ de tonne et plus. On construira aussi un trottoir de 4 pieds sur le côté ouest de la Place du Quai.

Où est la terre?

L'échevin Fernand Roy demande où on a mis la terre enlevée lors des travaux de l'égout collecteur? Il y en avait et on en voit plus. Cette terre devait servir à remplir un ruisseau. L'échevin Lorrain dit qu'il voyage souvent dans ce coin-là et qu'il n'a jamais vu un camion qui charroyait de la terre. On prétend qu'elle a été utilisée sur les lieux. On s'informera.

Licences

On remettra le dépôt de $200 à M. J.-A. Benoit, 175a, rue Champlain.

Paul McFarlane, 12 rue Molleur, obtient licence pour vente d'eau de Javel.

Factory Outfitters Ltd obtient permis pour magasin de confection pour hommes à 268 rue Richelieu.

Lionel Benoit, de Ville Jacques-Cartier, obtient licence de colporteur pour vendre habits et linge de famille. Il fait son dépôt de licence qui est de $150.

Mme Réjeanne Beausoleil, 318a rue St-Jacques, obtient licence pour salon de coiffure.

On accorde le transfert de licence de M. Denis Goyette à M. J.-M. Gamache, pour restaurant à 245 boulevard St-Joseph.

Divers

Mme Claire Frith devra payer le montant réclamé pour taxe de fonds de marchandises à son local 8, Place du Marché.

On refuse à la revue "La Famille" la permission de vendre des annonces en vue d'un numéro spécial sur Saint-Jean.

On autorise le paiement de $13,600 à Lakeshore Construction.

Le Comité de l'Association Sportive N.D.A. soumettra un projet pour le fonctionnement de la piscine au Parc Beaulieu.

Deux membres du Conseil rencontreront des Associations au sujet de location de locaux à la Bibliothèque Municipale.

Francis Ankins qui vend l'outillage pour $122,050 à l'édifice de l'usine de filtration obtient que la Cité signe un contrat.

M. l'ingénieur est autorisé à acheter 25 tonnes d'alun.

M. Léandre Guy offre de vendre du sable à la Cité, aux prix suivants: $1.65 la tonne pour sable et charroyage et $1.00 la tonne pour sable recueilli sur les lieux.

L'Amicale N.D.A. tiendra un conventum les 10 et 11 octobre et ce sera en même temps la célébration du 35e anniversaire de l'arrivée des Maristes à Saint-Jean. A cette occasion, un vin d'honneur sera servi à l'Hôtel de Ville, de 5 heures à 7 heures, samedi le 10 octobre.

M. le maire et M. le secrétaire sont autorisés à signer les contrats pour l'ouverture de la rue LaSalle.

On déménagera le brûleur à l'huile de la Bibliothèque Municipale au poste de la rue Longueuil.

On demandera au Chef de Police de faire étude sur les possibilités de poser des arrêts-stop sur la rue Cousins.

Chronique judiciaire

Mme Léon Whitton, mère de la victime, dit qu'elle n'a pas quitté sa fillette à l'hôpital jusqu'à ce qu'elle mourut, et qu'elle était en parfaite santé, auparavant.

L'enquête a été ajournée au 28 septembre, alors qu'on entendra le témoignage du médecin qui dira les causes de la mort.

Jokel est acquitté

Marc Jokel était accusé d'avoir exposé sa personne dans une salle d'attente de l'hôtel St-Jean. Trois jeunes filles ont témoigné au procès qui s'est déroulé à huis-clos. Le juge Chabot a dit qu'il devait donner le bénéfice du doute à l'accusé et il l'a acquitté. Me Stanislas Dery représentait M. Jokel.

A son procès

Georges Lagacé, accusé d'attentat sur la personne d'une fillette, a subi son examen volontaire. Par l'entremise de son procureur, Me Roland Tremblay, il a déclaré n'avoir rien à dire à ce stage de la procédure. Il a été laissé en liberté sur le même cautionnement et il subira son procès devant un juge au cours du mois d'octobre. La cause a été fixée "pro forma" au 5 octobre.

Le fameux trio

Le trio Claire, Paradis et Lévesque, accusé de vols au bureau de poste de Saint-Remi subira définitivement son procès le 5 octobre. La cause a été remise "pro forma" au 28 septembre, étant donné que l'un des trois est toujours détenu à la prison, n'ayant pu fournir de cautionnement.

ECCLESIA

J. E. Mailloux Ltée

BOUGIES - CIERGES - CHANDELLES - ACCESSOIRES

Toujours au service du clergé

Manufacturiers des produits "Ecclesia"

Le cierge qui brûle durant la messe est le symbole du Christ, lumière du Monde et le symbole de notre Foi!

BUREAU-CHEF :
TALON, comté Saint-Jean
Tél. FI. 8-3865

MONTREAL, P.Q.
765 Mont-Royal Est — Tél. LA. 4-6993
Là où il n'y a pas de problème de stationnement.

Ouverture des cours du soir à l'Ecole de Métiers de Saint-Jean

Cours théoriques ou pratiques dans les principaux métiers

L'inscription des cours du soir à l'Ecole de Métiers de Saint-Jean, aura lieu à partir du 28 septembre Les bureaux de l'Ecole seront ouverts le jour de 9 heures à 4 heures, et le soir de 7 h 15 à 9 h 30, pour recevoir les inscriptions Le début des cours est fixé au 5 octobre

Un nombre particulièrement élevé d'adultes fréquentent, chaque année, les cours du soir de notre école de métiers. Ces cours, par leur grande diversité et leur caractère pratique, constituent, en effet, un moyen rapide et avantageux pour acquérir les connaissances de base d'un métier ou pour améliorer les techniques que l'on possède déjà Ils présentent également, pour certains, une excellente forme de loisirs

Cours offerts

Dans la mesure où le nombre d'élèves inscrits à chaque cours en permettra l'organisation, l'école est en mesure d'offrir, cette année, les cours suivants:

Ajustage mécanique
Soudure autogène et à l'arc
Equerre de charpente
Escaliers
Menuiserie
Montages électriques
Electricité générale
Plomberie sanitaire
Mathématiques appliquées
Lecture de plans d'architecte
Dessin industriel
Chauffage
Peinture d'art

Ouverture des cours du soir

Chacun de ces cours comporte une série de 40 leçons, d'une durée d'une heure ou d'une heure et demie, données à raison de deux leçons par soir, un soir par semaine, entre 7 h. 30 et 10 h. 30. Il est loisible aux élèves de s'inscrire à autant de cours distincts qu'ils le désirent. Aucun de ces cours, cependant, ne conduit à un certificat d'études comme les cours du jour, mais, à la fin de l'année, une attestation est remise, après examen, aux élèves qui ont assisté à un nombre suffisant de leçons.

Conditions d'admission

Ces cours s'adressent plus particulièrement aux apprentis, aux ouvriers, aux employés d'usine, ainsi qu'à tous ceux qui occupent un emploi quelconque dans l'industrie et le commerce. En général, cependant, toute personne qui voudrait s'initier à la pratique d'un métier ou perfectionner les connaissances qu'elle en possède déjà peut être acceptée à l'un ou l'autre de ces cours. Il suffit, en effet, d'avoir au moins 16 ans, de vouloir apprendre et de payer les frais d'inscription.

Les frais d'inscription, très peu élevés, varient de $8.00 à $12.00 selon la nature du cours choisi et l'année du cours, à l'exception des cours de soudure où ils sont de $25. En plus, les élèves des cours du soir sont tenus de verser 50 cents pour l'assurance contre les accidents. A part l'achat de livres pour certains cours, ces frais constituent les seuls déboursés

Rencontre des parents à l'Ecole de Métiers

Jeudi dernier, avait lieu, à l'Ecole de Métiers de Saint-Jean, une première rencontre entre les parents des débutants au cours de Métiers et Technique. Cette rencontre, qui réunissait la presque totalité des parents des nouveaux élèves, avait pour but de les familiariser avec le milieu où leur fils doit passer les deux ou trois prochaines années de sa vie scolaire.

Après un court, mais enthousiaste mot de bienvenue, le directeur de l'école, M. Augustin Robichaud présenta on donnant leur spécialisation, le personnel enseignant composé de 16 membres M Léopold Aubin, chef de la section de mathématiques, expliqua ensuite à l'assistance la distinction entre le cours de métiers et le cours technique, ce dernier étant de plus longue durée et demandant plus de qualifications de la part de celui qui s'y engage. Le problème de l'orientation scolaire et professionnelle fut soulevé par M Jean Leroux chargé de cette branche à l'école de Saint-Jean. M Roland Nantel, chargé de la discipline, donna aux parents un clair exposé des règlements en force dans cette institution et explicita l'horaire de devoirs qu'on leur avait distribué à leur arrivée. Faisant suite à ces questions d'ordre purement scolaire, M. Adrien Dandurand, modérateur de l'Association des élèves, démontra les avantages de ce mouvement extra-scolaire destiné à fournir à l'élève des moyens d'épanouir sa personnalité en mettant à profit son esprit d'initiative dans les divers comités formés par cette association.

Après un rafraichissement bien apprécié, une visite de l'école, de ses ateliers surtout, termina la soirée qui fut une vraie réussite. Il est à souhaiter que d'autres rencontres de ce genre suivront, qui permettront une meilleur collaboration entre les parents et les professeurs, collaboration indispensable au succès des élèves.

Au-dessus des . . .

(suite de la page 17)

tère En empruntant la parole de l'Evangile du jour, je vous dit: Finissant, lève-toi et marche, il y a beaucoup du chemin à réaliser pour la plus grande gloire de Dieu, pour le bien de la société et pour ton propre bonheur".

Après la cérémonie de collation, les parents ont été invités à visiter la nouvelle école qui est sûrement le plus bel édifice du genre dans la province de Québec

Samedi soir, dans l'Ecole Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, une semblable cérémonie s'était déroulée au cours de laquelle les diplômes avaient été remis aux étudiantes.

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
347, rue Ste-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

En marge du Prêt d'Honneur de Saint-Jean

La Campagne du Prêt d'Honneur du diocèse de Saint-Jean se continue . . .

A peine $1,800.00 atteint

Notre sixième campagne de souscription pour le Prêt d'honneur de Saint-Jean se continue. Cette campagne est absolument nécessaire pour aider les 49 étudiants pauvres du diocèse qui ont besoin de moyens financiers pour continuer leurs études à l'université et aux écoles supérieures. Ces jeunes gens ont du talent, ils veulent atteindre une carrière honorable utile à la société, mais les moyens leur manque. Les membres de la SSJB ont formé un Comité qui s'occupe de cette oeuvre par excellence d'aider la jeunesse de chez nous, nos jeunes. Il appartient au public d'aider ces jeunes: aujourd'hui ils sont dans le besoin, demain il aideront la société. Les corps publics, les pouvoirs administratifs, les autorités religieuses et civiles encouragent grandement cette oeuvre.

—o—

Sous le patronage de Son Excellence Mgr l'Evêque

(Copie de lettre de l'Evêché)
Messieurs,

Le Comité des Bourses d'Etudes, par sa sixième Campagne de souscription, veut encore cette année aider les étudiants pauvres du diocèse en leur prêtant sans intérêt les argents nécessaires pour poursuivre leurs études.

Il Nous fait plaisir d'accepter la présidence d'honneur de cette campagne car c'est notre devoir à tous d'aider les jeunes de plus en plus nombreux qui veulent se préparer à leur service futur.

Confiant de la réponse généreuse de Nos diocésains, nous accordons à tous une paternelle bénédiction.

(Signé)
† Gérard-Marie Coderre,
évêque de Saint-Jean-de-Québec

—o—

Une étudiante nous demande...

(Lettre)

M. le Président,

La Société St-Jean-Baptiste joue un grand rôle dans l'aide à la jeunesse. Par le Prêt d'Honneur elle favorise la poursuite d'un idéal que des jeunes se sont tracé.

Aussi je viens vous solliciter en tant que Président de cette oeuvre pour un prêt de $300 pour faire ma première année à l'Université. Je m'engage sur mon honneur à remettre cet argent dès que je le pourrai... etc.

Qui aidera cette jeune étudiante? Le PUBLIC, le SOUSCRIPTEUR, les BIENFAITEURS?

NOS PREMIERS SOUSCRIPTEURS

A date les quêtes aux églises ont rapporté la somme de $1572.15.

Voici la liste des souscripteurs:

PATRONS ($25.00): Mgr Armand Abel, M. L.-Ph. Granger, Caisse Populaire de St-Jean et M. le Dr Geo. Phénix, $15.00.

BIENFAITEURS ($10.00): M. Ls Durand, Chambly; M. Jean Granger, Napierville, Mme Adrien Bourgeois, St-Jean; Mlle Odile Laramée, Longueuil; Laiterie St-Alexandre (Longueuil), Foyer St-Antoine de Longueuil; Equipement de Bureau Richelieu; Les Editions du Richelieu Ltée, Saint-Jean; M. Jacques Paré et Mme R. Martin, de St-Hubert.

SOUSCRIPTEURS ($5.00): Longueuil Automobile, Dr René Varin, M.D., Donat Laplante, M. le Dr Lamarche, Laprairie, Boudrias et Choquette, Mme Geo. Savoy, Marc-André Lazure, M. Robert Sauvé, Mlle Isabelle Ledoux, Pharmacie Sagala, Me Jacques Tougas, Garage André Raymond, Me Roland Tremblay, M. Lionel Robichaud, M. Ernest Lachance, M. Paul-Emile Petrin, R. Roger Lamarre, M. Jean Bellefleur, Me Yves Deland, Dr Geo. Gervais, formant un total de $1864.00, ce qui est très peu, vu notre objectif de $8,000.00 qu'il nous faut absolument réaliser si nous voulons aider tous nos étudiants qui réclament à grand cris notre prêt d'honneur

S'il vous plait, adressez vos souscriptions au Comité des B... d'études de la SSJB M Pa... gnon, président, hôtel de v... rue St-Charles, Longueuil; M Paul Yelle, vice-président Sa... mi Mme Rosario Martin, S... Hubert — Paul Hemmings, se... 385 rue St-Jacques, Saint-J...

Derrière le . . .

(suite de la première page)

Comité de la Campagne

Cette année, le Comité de la ... quième campagne de Caritas-S... Jean est composé des personne... vantes: M. Henri Lanctôt, St-Is... président; MM. Julien Lord, ... Jacques-Cartier, Louis-O. Re... St-Jean, R. J. McIsaac, St-Lam... vice-présidents; MM. Laurent G... rard, Longueuil, Gérard Des G... seillers, St-Jean, André Fa... Longueuil, comité de publicité; M L. Roland Morin, St-Jean, chef du secrétariat. Les délégués de district sont: MM. Léopold Bisaillon, Impr... rie, Edmond Chapleau, Ville Jacques-Cartier, L. Philippe Dupuy, St-Lam... bert, Jean Marc Janelle, Napierville, Emile Decelles, Ville Jacques-Cartier, Numa Lamonde, St-Maxime; R. Lamarre, St-Remi, Jean-Paul L... Laprairie; J. Oscar Lenoir, La... Rene Lord, Longueuil, Georges L... sier St-Philippe, R. J. McIsaac, St-Lambert, Jacques Martel, Ch... Rosario Martin, St-Hubert, Marcel Mongeau, Longueuil, Maurice M... St-Jean, Henri Pintal, St-B... Raciçot, St-Laurent du Fleuve, R... Sénéchal, Cité Laflèche, Ma... Tardif, Boucherville.

La Bible vous parle . . .

Leur honnêteté conduit les ... mes droits; leur perversité m... la ruine les perfides (Prov. 1... (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Pharmacie SAGALA
Tél. Fl. 7-2389
Demandez à votre médecin de nous envoyer vos prescriptions.

ÉCOLE DE MÉTIERS DE SAINT-JEAN
COURS DU SOIR
Menuiserie-construction — Dessin industriel — Mathématiques — Electricité générale — Peinture d'art Menuiserie en meubles — Soudure — Equerre de charpente — Mécanique d'ajustage — Plomberie sanitaire — Lecture de plans de maisons — Montages electriques — Construction d'escaliers — Bobinage des moteurs — Electricité industrielle.
INSCRIPTION: 28 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE
DEBUT DES COURS: 5 OCTOBRE
INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER
MINISTERE DE LA JEUNESSE
Hon. Paul Sauvé, c.r., ministre — Gustave Poisson, c.r., sous-ministre

Grande ouverture d'automne
à notre département de
COMPLETS SUR MESURES
faits à la main
FIGUREZ-VOUS
PLUS DE 1900 NOUVEAUX TISSUS
AU CHOIX



POUR CETTE OUVERTURE
Le prix spéciale est de..... $52.50 SEULEMENT
Messieurs, que vous soyez grand, gros ou court, nous garantissons notre confection.
(3e étage)
Frs Payette & Fils Ltée
254, rue Richelieu Saint-Jean





► **CHEFS LACORDAIRE AU CAMP SAINT-PAUL.** — Dimanche le 13 septembre plus de 125 chefs Lacordaire, comprenant l'exécutif diocésain, les présidents régionaux et les présidents, présidentes, vice-présidents, secrétaires et trésoriers des cercles locaux assistaient à la 4e réunion annuelle des chefs au Camp Saint-Paul. L'on remarque, de gauche à droite: M. Marcel LAROCQUE coordinateur (militaire), M. Paul LEBLANC, trésorier diocésain; M. Albert VEZINA, propagandiste général du Centre Lacordaire canadien; M. et Mme André PATENAUDE, président diocésain; M. l'abbé Antoine REMILLARD, aumônier diocésain; M. Rolland HINCE, vice-président, R.F. Directeur du collège St-Remi; M. Rodrigue POTVIN, vice-président et Paul HEMMINGS, secrétaire diocésain. Cette journée d'étude portait sur les responsabilités de chacun des officiers des cercles soit les charges du président, celles du vice-président, celles du secrétaire et celles du trésorier. Cette journée fut très bien remplie et nul doute qu'il en découlera des fruits pour la bonne organisation et la bonne marche de nos cercles à travers le diocèse.

Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

Succès de la journée antialcoolique à la Cathédrale

La journée antialcoolique tenue par les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la paroisse Cathédrale fut un grand succès. A toutes les messes l'on put entendre la puissante voix de notre aumônier diocésain qui nous exposa le problème alcoolique à la lumière de l'Evangile. La journée se termina par un grand ralliement qui avait lieu à la Centrale Catholique. Outre les présidents et présidentes des cercles avoisinants l'on remarquait la présence de Mgr Eugène Martineau, p.d., curé de la paroisse Cathédrale, MM. les abbés J.-Marie Roy, aumônier du cercle et M. Clément Provost ainsi que M. et Mme André Patenaude, président diocésain.

Devant les quelque 200 personnes présentes à cette soirée, M. Rodrigue Potvin, de Ville St-Remi, vice-président diocésain du diocèse de Saint-Jean conférencier, fit vibrer l'historique de notre race et souligna les efforts que nos ancêtres ont déployés pour nous livrer l'héritage que nous possédons actuellement, en combattant les Iroquois et en travaillant ferme au défrichement du sol afin de tirer leur subsistance.

Même si aujourd'hui, continua-t-il, nous ne rencontrons pas les difficultés qu'ils ont connus, nous avons un point noir à vaincre et ce point noir c'est la boisson. Je rappelle ici un avertissement donné il y a quelque temps par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger: Si nous ne pratiquons pas l'économie et la vertu de tempérance, nous avons signé notre arrêt de mort. La race canadienne-française aura cessé d'exister d'ici dix ans".

"Cependant, il y a une excellente raison d'espérer qu'au lieu de dépérir notre race continuera de grandir à tous les points de vue, car le mouvement Lacordaire dont la fondation remonte à 25 ans (bientôt) groupe plus de 165,000 membres. Chacun d'entr'eux est sur la ligne de feu pour combattre les préjugés et l'alcoolisme. Nous espérons ainsi que le peuple de notre province deviendra tempérant et ne se livrera pas à des abus.

En terminant, le conférencier souligna combien la pratique de la tempérance sera valable au bien commun de la société. Il mentionna également que la jalousie et la médisance devaient être bannies des rangs de notre mouvement afin que le travail entrepris au sein de la société soit pleinement efficace. Il félicita les Lacordaire et les Jeanne d'Arc du beau travail accompli et les invita à continuer leurs efforts. Suivit ensuite un tirage de plus de 40 prix qui firent le bonheur des heureux gagnants. Mgr le curé également adressa la parole et félicita chaleureusement ses Lacordaire et ses Jeanne d'Arc de leur magnifique travail dans sa paroisse.

Autre journée antialcoolique

Dimanche prochain le 27 septembre se tiendra une autre journée antialcoolique à Varennes. Les cercles avoisinants sont encore priés de déléguer de leurs membres et nul besoin de le dire toute la population est cordialement invitée.

LITURGIE

AOUT

Offices de la semaine

SEPTEMBRE

Jeudi — Notre-Dame de la Merci Blanc — D.-m — Messe Salve G. M. (m) Cr. Pr. T.S.V.

Vendredi — † De la Férie. — V S — Messe Da pacem. Sans Gl. M. (m)

Saint-Jean — Le Dédicace de la Cathédrale — Blanc — D. 1ère cl. — Messe Terribilis. Gl. Cr. Pr. com.

Samedi — SS. Jean de Brébeuf, Isaac Jogues et Comp., MM. — Rouge — D. 2e cl. — Messe Hi sunt Gl. (2e or. des SS. Cyprien et Justine) ou 2e or. M. sans C. Pr. com

Dimanche — XIX apr. la Pentecôte — Vert — D. — Messe Salus populi Gl. (2e or des SS. Côme et Damien), M. Cr. Pr. Tr. — II V du dim. sans mém. Des Orphelinats de Montréal et de Saint-Jean et des F.E.C. — Blanc Messe du Patronage de la T.S.V. Messe Salve. Gl. 2e or. du dim. M. Cr si la messe est chantée. Pr T.S.V.

Lundi — † Saint Wenceslas, M. Rouge — S. — Messe In virtute Gl. M. (m). Pr. com.

Mardi — Dédicace de saint Michel Archange — Blanc — D. 1ère cl. — Messe pr Gl. Cr. Pr. com.

Mercredi — S. Jérôme, C. Doct — Blanc — D. — Messe In medio Gl. M. (m). Cr.

Bandes illustrées sur la Bible

En collaboration avec la Société Catholique de la Bible, nous commencerons la semaine prochaine en page 31, la publication de bandes illustrées sur la Sainte Bible.

Cette nouvelle série est préparée spécialement pour les journaux de langue française du Canada et illustrera les Actes des Apôtres.

Les dessins et les textes sont de Marie Pignal, artiste française très connue par ses nombreux travaux pour les publications du Père Thivollier, pour les films de la Bonne Presse et certaines émissions religieuses et culturelles de la télévision française.

Nous sommes heureux de nous associer à la Société Catholique de la Bible dans son travail de vulgarisation biblique. Nos lecteurs feront bien de surveiller cette nouvelle initiation du journal et nous sommes assurés qu'ils seront des plus intéressés.

Mgr Coderre à la retraite du clergé à Ars

PARIS (CCC) — Il y a une semaine, se terminait, à Ars, la Semaine sacerdotale de l'Union apostolique des prêtres diocésains. Quelque 450 prêtres, venus de 14 pays différents et représentants les 32,000 membres de l'Union, ont prié sur les lieux mêmes où vécut et mourut saint Jean-Vianney, patron des curés du monde entier. Plusieurs évêques et prêtres étaient présents à ces journées. Mentionnons Son Exc. Mgr Coderre, évêque de Saint-Jean, qui, selon la Croix, a commenté avec vigueur et pénétration le mot: "Nous avons tout donné", selon la parole du saint curé d'Ars: "On ne s'est donné que lorsqu'on s'est donné tout entier".

Tournée d'automne des Visites Pastorales

En fin de semaine prochaine, Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, commencera sa tournée d'automne des Visites Pastorales; pour la circonstance Son Excellence se rendra à Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Ces visites pastorales sont l'occasion pour un évêque de remplir l'une des principales tâches de sa charge épiscopale, l'enseignement de la doctrine chrétienne. Au cours de sa visite dans une paroisse, Mgr Coderre donne le sermon à toutes les messes, le dimanche. Mgr Coderre rencontre les responsables des mouvements paroissiaux de même que les marguilliers de la paroisse. Les communautés religieuse de la paroisse reçoivent la visite du distingué prélat, lequel s'entretien également avec les commissaires d'écoles et les membres du Conseil Municipal. Au cours de visite, Mgr Coderre va aussi bénir les grands malades et s'entretenir familièrement avec eux.

Voici les endroits où Son Excellence effectuera sa Visite Pastorale cet automne: Les 26 et 27 septembre, à N.-D. du Sacré-Coeur; les 3 et 4 octobre, à St-Alphonse; les 10 et 11 octobre, à St-Paul Ile aux Noix; les 17 et 18 octobre, à St-Valentin; les 24 et 25 octobre, à St-Blaise; les 31 octobre et 1er novembre, à St-Jean-Eudes.

Les fidèles des paroisses qui recevront la visite de Mgr Coderre voudront bien se préparer afin de recevoir dignement leur Pasteur, représentant du Christ dans le diocèse.

Profession solennelle chez les Prémontrés

Au Prieuré des Pères Prémontrés à St-Bernard de Lacolle, a eu lieu la profession solennelle du R. F. Norbert Léonard O. Praem.

Cette cérémonie était présidée par le R. P. Eric Volant, O. Praem, le Sous-Prieur du monastère.

Le R. F. Norbert Léonard, fils de M. et Mme Georges Léonard, de St-Bruno de Guigues (Témiscamingue), étudia aux collèges de St-Laurent et de Rigaud. Actuellement, il fait ses études théologiques au Prieuré, où il remplit la fonction de chantre pour l'office canonial.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire !

Arthur Beaudry

Réparations d'accessoires électriques

★

186, rue NOTRE-DAME

Fl. 6-6789 St-Jean

ATTENTION! ATTENTION!

MESDAMES ET MESDEMOISELLES

A l'occasion du 12e anniversaire de mon salon de coiffure, je viens vous offrir de grands spéciaux:

Permanente à froid, comprenant coupe de cheveux, mise en plis et shampoo, au bas prix de.... $4.00
Mise en plis $0.50
Coupe de cheveux $0.50

Aussi traitement à l'huile, teinture à des prix réduits.

Ces spéciaux sont pour un temps limité.

Ne gâtez pas votre plaisir en étant obligé de vous coiffer tous les soirs; confiez-moi votre permanente, pour une ondulation parfaite.

Pour rendez-vous appelez maintenant au

Salon Thérèse

Madame Thérèse Paradis, prop.

116, rue De Salaberry, SAINT-JEAN — Fl. 6-3993

PROFITEZ DE CES AUBAINES

AU CENTRE DE LA VILLE

chez

TIP TOP TAILOR

234, rue Mercier — Saint-Jean, Qué.

Chics complets
Laine worsted
Rég. 59.50
Spécial $37.50

SOULIERS
pour hommes
$6.95

PANTALONS
tout-aller
Spécial $3.95

CAR-COAT
pour hommes
Rég. 24.00
Spécial $14.95

COUPE-VENT
en nylon et orlon
Rég. 8.95
Spécial $3.95

HABITS FAITS SUR MESURES

ADELARD GRANGER

MERCERIES POUR HOMMES

239, rue Mercier — Saint-Jean — Tél. Fl. 7-1280

Revue Sportive

par Bernard BEDARD

Vers le championnat

Les Broncs de Saint-Jean se dirigent vers le championnat de la Conférence Intermédiaire de l'Est au football. En effet, avec une seule autre victoire d'ici la fin de la saison régulière, le premier championnat de cette ligue leur sera assuré. Dimanche prochain, les nôtre se rendront à Granby pour rencontrer le Thunderbird de l'endroit, qui occupe la seconde place dans le classement. Les Broncs disputeront deux autres parties avec le Marieville. Murray Titmarsh, instructeur et l'un des grands responsables des succès des Broncs, suit ses joueurs encore de plus près et ne permet aucun relâchement.

Maurice Richard

Maurice Richard a signé un nouveau contrat. Et on peut être certain que ce n'est pas pour réchauffer le banc! Maurice raffole du hockey comme au temps de ses vingt ans. Il a 38 ans. Un âge où habituellement les jambes commencent à renier la bonne volonté. Mais, Maurice Richard n'est pas un joueur de hockey comme les autres. Pendant 15 ans, un des joueurs les plus rapides du circuit, il a ralenti mais est encore aussi alerte que la plupart des autres joueurs.

Un stadium à Montréal ?

Pas si sûr que cela! Puisqu'il repose sur la réélection à la mairie de Montréal de l'ineffable Sarto. En effet, mardi, le maire de Montréal déclarait songer à la construction d'un vaste stadium où l'on pourrait assister à des joutes de baseball majeur, de football, de soccer et même aux jeux olympiques, mais à la condition que la population fasse à l'administration actuelle l'honneur de lui garder sa sympathie... ça, c'est "beaucoup pas certain".

Les Braves en tête

La fin de saison approche. La cédule favorise les Braves de Milwaukee qui clôtureront leur saison chez eux. Avec qui les champions de l'an dernier se mesureront-ils dans la série mondiale? Chose assurée, c'est que ce ne sera pas avec les Yankees. Pour la première fois depuis près de deux décades, ces derniers ne participeront pas à cet événement. C'est dire que les partisans de toujours de nos Yankees sont en deuil.

Badminton

Nous serons en mesure de vous annoncer la date d'ouverture de la saison au Club de Badminton Richelieu, la semaine prochaine. Nous voulons rappeler aux futurs membres et aux anciens membres que M. Armand Reid, tél. FI. 7-4532 est à votre disposition pour la réparation ou la vente de raquettes.

Ligue de quilles Canadian Breweries Ltd

Rencontre du 16 septembre

Allées 1 et 2

BLACK LABEL				
Thérèse Pépin	99	95	112	306
Claire Bessette	83	125	128	336
Lucette Brault	72	86	78	236
R. Dubreuil	128	105	100	333
Dummy	105	105	105	315
Frank Toupin	141	96	155	392
	628	612	678	1918
Handicap	34	34	34	102
	662	646	712	2020

Vs

O'KEEFE				
Lisette Cloutier	87	80	81	248
Dummy	81	81	81	243
Réj. Barsalou	133	92	92	317
Dummy	96	96	96	288
Ernest Hemming	92	154	157	403
Dummy	134	134	134	402
	623	637	641	1901

Le Black Label l'emporte 8 à 0.

Allées 3 et 4:

JUBILEE				
M. McCaughan	92	117	98	307
M. Barsalou	92	129	81	302
Mme R. Houle	94	87	75	256
Jos Tarte	105	127	99	331
Roger Bessette	123	107	86	316
Albert Mailloux	157	175	145	477
	663	742	584	1989
Handicap	21	21	20	62
	684	763	604	2051

Vs

OLD VIENNA				
Dummy	126	126	126	378
Marie Gagné	106	143	116	365
Doris Lavoie	88	114	97	299
René Houle	78	74	52	204
Paul Barsalou	108	152	103	363
Adrien Denis	166	176	192	534
	672	785	686	2143

Le Old Vienna l'emporte 6 à 2.

Allées 5 et 6:

RED CAP				
Huguette Messier	81	90	100	271
Yvette Dubreuil	86	107	74	267
Jeanne Lemieux	95	132	100	327
Jacques Lavoie	124	119	123	366
Jules Boulias	189	104	100	393
Jean Pépin	115	140	129	384
	690	692	626	2008

Vs

BRADING				
Mme J. Carron	82	67	76	225
M. Desrosiers	98	98	68	254
Ghislaine Boivin	113	124	80	317
Maurice Gagné	101	124	95	320
Dummy	121	121	121	363
John Berry	152	142	142	436
	667	666	532	1915
Handicap	48	48	48	144
	715	714	630	2059

Le Brading l'emporte 8 à 0.

Plus haut simple, femmes:
- Marie Gagné 143
- Réjeanne Barsalou 133

Plus haut triple, femmes:
- Marie Gagné 365
- Claire Bessette 336

Plus haut simple, hommes:
- Adrien Denis 192
- Jules Boulais 189

Plus haut triple, hommes:
- Adrien Denis 534
- Albert Mailloux 477

Aux damistes

Dimanche, le 20 septembre, avait lieu à St-Grégoire, une rencontre chez M. Eugène Goyette. Parmi les spectateurs on remarquait outre le président Frank Daneau et le champion de Saint-Jean, M J. A Beaudin, les capitaines. Les participants de ce match étaient MM. Eugène et Philias Goyette de la classe B. Le juge était M. Nadeau. M Eugène Goyette a été le vainqueur.

N'oubliez pas la semaine prochaine une 2e rencontre aura lieu à la salle des damistes. Invitation à tous.



► **MAURICE RICHARD, 38 ans, vient de signer son contrat pour une 18e saison avec les "Canadiens" de Montréal.**

Ligue de quilles Com. Athlétique

C'est lundi dernier, le 14 septembre 1959, à 7 h. qu'avait lieu l'ouverture de la saison de quilles de la Commission Athlétique de St-Jean, au Royaume des Quilles.

L'ouverture fut faite par le président de la ligue, M. Lionel Brault, qui souhaita la plus cordiale bienvenue aux joueurs pour cette saison en leur souhaitant bonne chance à tous, ensuite il invita la reine du Hockey 1958, Mlle Lucie Poisson, à venir lancer la première boule sur l'allée no 10. C'est alors qu'aux applaudissements de tous, elle fit une trouée au lieu d'un abat.

Après cette cérémonie, les équipes se mirent à jouer. Le tout se déroula dans un enthousiasme de gaieté et de joie. Les cris remplirent la salle.

Plusieurs joueurs de cette ligue se sont distingués. M. Henri Paré avec un simple de 180. Arthur Omelesuk avec un simple de 175 et Jean Nadeau avec un triple de 490 Adrien Couture avec un triple de 426 chez les femmes Mme Hélène Boucher avec un triple de 323 et Mme Jeannine Poissant avec un simple de 125.

Bonne chance à tous de la part de la direction de la ligue et du publiciste.

Lucien Leduc

IBERVILLE

Banquet de l'Association Sportive

Avec *BABE*

Deux assemblées enthousiastes ont accueilli la nouvelle charte récemment parvenue de Québec, de l'Association Sportive d'Iberville Inc. La semaine dernière dix-huit membres étaient présents et davantage, mardi de cette semaine. La modification de cette charte est déjà basée sur plusieurs années de travail, pour pouvoir enfin ouvrir un horizon très réaliste d'une piscine à Iberville.

M. J.-Marie Labelle fut réélu un sixième terme consécutif, président de ce mouvement et M. Camille Filion, un autre vétéran, fut réélu sec.-trésorier. Les deux nouveaux-venus dans l'exécutif sont MM. Armand Bissonnette, vice-président et Marcel McCaughan, sec.-archiviste. L'importance accordée à cete cause progressive s'affirme par l'enrôlement de nouveaux membres dont les plus récents sont Me Henri Chonier, **Dr Denis Monette**, MM Jacques Messier, Eugène Goyette, Maurice Gauthier, Claude Dumouchel, Jacques Brunelle.

Sans connaître tous les détails techniques de la dernière assemblée au moment d'écrire ces lignes la soumission de la piscine devait avoir été accordée mardi, selon les discussions préliminaires de l'assemblée précédente. Cette réalisation consistera en une piscine extérieure contrairement au projet initial d'une piscine intérieure.

Le banquet annuel de l'Association dont la tradition fut suspendue l'an dernier, devra être un hommage au succès de cette entreprise. Cet événement aura lieu samedi le 17 octobre à l'hôtel Manoir d'Iberville.

Ligue de quilles de la Commission Athlétique de Saint-Jean

Les activités de la ligue de quilles de la Commission Athlétique se poursuivent toujours au Royaume des Quilles où la joie règne tous les lundis soirs. Dames et jeunes filles, plusieurs se fâchent contre les quilles, parfois les cris énervent les joueuses plutôt que les joueurs, parce que les femmes sont plus sensibles. Les hommes eux sont plus endurcis à ça. Quelques joueurs ont montré leur adresse [illegible] le plus haut simple à date avec [illegible] par Marc Lasnier, avec [illegible] 563. L'équipe qui a obtenu le plus haut match de la saison est celle du capitaine André [illegible] un total de 2271. La plus basse partie chez les hommes [illegible] Moreau avec 56, chez les femmes c'est Mme Berthe [illegible] mais il vaut mieux [illegible] et remonter que partir [illegible] tomber!

Parlons un peu de [illegible] dent de la ligue de [illegible] nel Brault, qui est [illegible] ceux dans ses parties. [illegible] quipe la plus faible. [illegible] Yolande Rivard a obtenu le plus haut simple et le plus [illegible] date: 184 et 403. [illegible] Eugène Tranchemontagne [illegible] cris formidables, qui [illegible] les joueurs de l'équipe [illegible] lieu de ça, c'est les [illegible] équipe qu'il énervait [illegible] Denise Miclette et [illegible] L'équipe Leduc triomphe [illegible] de 4 à 0. J'espère [illegible] n'as pas trop eu mal [illegible] mardi matin?

A la prochaine

Le Diffuseur

Champion du C.N. Gun Club

Dimanche dernier, le 20 septembre avait lieu le tournoi de tir du Clarenceville et Noyan Gun Club. Celui qui fut élu champion pour 1959 est notre jeune tireur et champion 1959 de Saint-Jean, Lucien Leduc; il conserva son titre de grand champion du C.N. Gun Club avec un score de 24 sur 25 il passa à un poil de son 25e d'affilé. Il est pour la troisième fois le champion du club. Le championnat des novices revient à Claude Rhéaume de Clarenceville, un autre jeune tireur du club de Noyan.

La Direction

"Nous refusons de vous le laisser porter à moins qu'il ne soit parfaitement ajus[illegible]

"Un soupçon de verdure"



Taillé et façonné exclusivement pour PAYETTE

LONDON

Lovat

Qu'est-ce que London Lovat? Un auteur a fait cette description "Un soupçon de verdure". NOUS affirmons que c'est la plus excitante et la plus flatteuse couleur qui ait conquis le monde de la mode masculine depuis les célèbres gris "charcoal". Comme il nous est impossible d'en faire une description juste . . . venez et jugez vous-même ce qu'est LONDON LOVAT

$64.50

ET MIEUX

Frs Payette & Fils Ltée

254 Richelieu **Saint-Jean**

Les Broncs de Saint-Jean font une course aux touchés

Les majorettes ébahissent les spectateurs

Dimanche dernier, une foule d'environ 1700 spectateurs envahissaient le Stade Municipal de Saint-Jean afin de voir leurs brillants porte-couleurs à l'oeuvre. Les spectateurs furent très satisfaits de la démonstration faite par les majorettes sous la direction de Mlle Mariette Leblanc. Ces dernières firent un excellent travail. Des applaudissements affluèrent de toute part et, ce fut dans la joie que les admirateurs de nos Broncs aidèrent nos majorettes à donner confiance à nos jeunes athlètes.

Knight se mérite un majeur

Le premier quart se déroula dans une rapidité étonnante. Watt, Titmarsh, Guérette, Langlois, Beaudin et Robert Boucher qui jouaient à l'offensive réussirent à défoncer la défensive de Knowlton à maintes reprises. Pierre Choquette, Bob Dicaire et Wayne Knight, se distinguèrent énormement au sol. En gagnant plusieurs verges, ils réussirent pour leurs coequipiers, plusieurs essais. F. Beaudin, Balthazard, Resch, Choinière, Bernard et Nowalkoski, tinrent une magnifique performance à la défensive. Arrêtant à plusieurs reprises les elans de Madison, Nagano, Haynes, Doyle et Birch, ils privèrent Knowlton de se mériter plusieurs essais. G. Kelly qui avait été absent lors de la dernière joute contre Knowlton, joua admirablement bien cette semaine. Feignant une ruse, il passa le ballon à Knight qui déjoua la défensive des Bombers. Watt tenta le converti mais, les Bombers désireux d'arrêter là l'avance de nos jeunes etoiles, bloquèrent le ballon.

Vanslet se mérite un touché de sûreté

Doyle se fait cadeau d'un rouge

Le deuxième quart fut un des plus enlevants de la partie. Chacune des défensives jouant avec l'énergie du desespoir, arrêtait l'élan des offensives. Menard, Malette, Drysdale et Guy se surpassèrent dans ce quart. Ils effectuèrent plusieurs plaqués spectaculaires et donnèrent de solides mises en échec. Boucher, Kéroack, St-Jean, et Beaudin ne se faisaient pas prier pour donner de durs coups à leurs adversaires. Kelly tenta à plusieurs reprises le jeu de passe, mais les Bombers etaient aux aguets et guettaient du coin de l'oeil les receveurs éligibles. Près des buts de Knowlton Watt botta le ballon loin derrière les buts des Bombers et, Vanslet, avec la rapidité de l'eclair alla plaquer le porteur du ballon derrière sa ligne de touchés. Broncs prenaient ainsi l'avance par 8-0. Mais l'offensive de Knowlton devait faire replier nos jeunes athlètes par un magnifique botté. Le ballon alla dans la zone de touchés des Broncs et Doyle jouant de finesse se démarqua pour s'assurer d'un rouge facile. Les Bombers se sauvaient avec d'un autre blanchissage

Knight, Choinière et Watt font l'acquisition de plusieurs points.

Le troisième quart changea complètement le cours de la partie. Les Broncs voulaient absolument s'assurer les honneurs de cette joute. Choinière, joueur de défensive, se mérita un touché de sûreté grâce à sa présence d'esprit. Aubre, Vanslet et Bob Boucher se méritèrent plusieurs applaudissements grâce à leur vigilance. Kelly qui joua de finesse, réussit à tromper la vigilance de la défensive des Bombers, et, faisant une longue passe à Knight, il permit a ce dernier de se faire crédit d'un autre majeur. Watt tenta une passe, mais la défensive des Bombers bloqua une fois de plus son essai. Mais l'elan aux touchés ne devait pas s'arrêter là. Kelly qui est sans contredit une des nombreuses étoiles de cette partie, feignit une ruse, qui desorganisa complètement la défensive adverse, puis passa le ballon à Knight. Knight ne perdit pas une seconde, traversant la ligne de mêlee il déjoua avec une finesse extrême plusieurs joueurs de l'équipe adverse et une fois de plus, traversa la ligne des touchés des Bombers. Kelly feignit un botté, puis passa à Watt qui s'était refoulé loin derrière la ligne des buts du Knowlton. Un rouge venait de s'ajouter pour le club local. Le jeu était rapide. Les Bombers effectuèrent un long botté qui permit à Haynes de se mériter un rouge.

Dicaire, Boucher et Kelly se méritent chacun un majeur

Le 4e quart se déroula avec une série de péripéties. L'offensive et la défensive offrirent du jeu spectaculaire aux nombreux admirateurs de nos fameux porte-couleurs. Kelly, brillant quart arrière des Broncs, fit une longue passe à Bob Boucher qui l'accepta puis courant comme un lièvre, franchit la ligne de touchés des Bombers pour se créditer un majeur. Watt tenta le converti mais une mêlée de joueurs empêcha le ballon d'atteindre son but. Les Bombers tentèrent vainement d'enfoncer la muraille que leur offrait la défensive des Broncs mais leurs efforts furent vains. Malette, qui joua une très belle partie, effectua deux interceptions pour notre club local et permit ainsi à nos porte-couleurs de reprendre possession du ballon. Près la ligne des buts de Knowlton, Kelly feignit le ballon à Knight puis passa le ballon à Dicaire qui attendait ce mouvement, traversa la défensive de Knowlton puis alla à son tour, déposer le ballon derrière les buts des Bombers. Watt tenta une passe mais un joueur adverse qui avait vu le jeu qui se préparait, intervint à temps pour les Bombers et empêcha le receveur de prendre le ballon. Un peu plus tard, c'était au tour de notre quart-arrière de se mériter un majeur sur un renversé.

Excursion dimanche prochain à Granby

Dimanche prochain, les Broncs de Saint-Jean iront visiter le club de 2e place, les Thunderbirds, de Granby. Ces derniers perdirent dimanche dernier aux mains des Castors de Marieville au compte de 3-0.

Notre comité a organisé une excursion par autobus. La vente des billets aller-retour est de $1.50 et l'entrée est gratuite. Les autobus partiront du Stade Municipal à 12 h. 15 p.m. Pour vous procurer des billets, vous n'avez qu'à appeler M. Bernard Langlois, 6-4718 ou Pierre Aubre, 7-1660. Venez en foule applaudir vos brillants porte-couleurs ainsi que vos jolies majorettes. Un après-midi avec les Broncs de Saint-Jean c'est un après-midi réussi.

Association de Chasse et Pêche

Résultat de l'assemblée

Lors de l'assemblée de jeudi dernier, tenue au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean, la direction de l'Association a remercié chaleureusement l'honorable J. Paul Beaulieu, le maire de St-Jean, M. E. Lasnier, ainsi que les échevins pour tout ce qu'ils font pour l'Ass. de Chasse et Pêche.

Le rapport du concours provincial de tir et celui du concours de pêche ont noté deux très beaux succès pour l'Association. Des félicitations sont adressées à M. Léopold Fortin pour avoir organisé le tournoi provincial de tir et à M. P. O. Gosselin pour le concours de pêche et à tous ceux qui ont aidé à ces deux tournois.

Il est fort probable que le printemps prochain, vers le mois de mai, qu'un derby de pêche soit organisé et suivi d'un souper de fèves au lard à la place Léo Rocheleau, à Ste-Anne de Sabrevois.

Amateurs de tir, l'Association organise deux concours de dindes; le premier aura lieu le 18 octobre; le deuxième, le 22 novembre et un souper de fèves au lard sera donné gratis à tous ceux qui auront participé à ce dernier concours, celui du 22 novembre. Tous les participants et leur compagne seront admis au souper. Venez en foule, dites-le à vos amis. Tout le monde peut participer à ces concours.



► LA REINE de la Ligue de Balle-Molle Industrielle et Commerciale, Mlle Céline LEBRUN, a été couronnée, samedi soir, lors d'une soirée qui réunissait plus de 400 personnes au Club de Golf. On voit, au centre, la reine entourée de ses duchesses, Mlles Thérèse RHEAUME, Françoise DAGENAIS, Monique BESSETTE, Rena SYLVAIN, Lise GINGRAS, Yolande RIVARD, Ange-Aimée CHABOT et Aline SANCARTIER.

(Photo Jean Bruneau)

Ligue de quilles Richelieu (dames)

Voici les résultats des parties jouées mardi soir 22 septembre. Mentionnons que Mme Madeleine Turgeon, capitaine de l'équipe Madeleine, a joué le plus haut simple, 151 et a obtenu le meilleur triple, 424.

Equipe Madeleine	
J. Allard	210
M. Simard	260
A. MacDonald	263
R. Lefebvre	335
P. Melillo	301
M. Turgeon	424
Handicap	27
	1820
Equipe Mignonne	
S. Lanoue	281
C. Mills	285
G. Boucher	307
J. Mac Aulay	212
O. Desranleau	236
G. Brochu	204
	1525
Equipe Suzan	
A. Lord	239
G. Barrière	339
A. Levert	273
J. Lacombe	279
T. Beauchemin	270
S. Boudrias	315
	1715
Equipe Doris	
C. Lemaire	296
L. Bouchard	390
S. Farley	294
D. Pelletier	240
M. Georges	204
D. Lorrain	315
	1739
Equipe Raymonde	
M. A. Patenaude	297
J. Grisé	287
P. Bérard	244
L. Rémillard	212
G. Levis	256
C. Poirier	339
	1633
Equipe Simone	
C. Mills	347
D. Valois	311
M. Emond	312
G. Sauvé	279
J. Ladouceur	315
S. Leblanc	304
Handicap	120
	1988
Equipe Alice	
A. Desmarais	300
M. Ouimet	320
M. Langlois	223
Y. Plouffe	284
M. Beauvais	269
C. Robinson	260
	1656
Equipe Elianne	
C. Gagné	181
J. Lapointe	256
G. Ouimet	273
C. Frédette	291
M. Lazure	282
E. Fortin	309
Handicap	48
	1640

Ligue O'Keefe de quilles mixte

(Canadian Potteries Limited)

Résultat de la rencontre disputée mercredi soir, 16 septembre 1959.

CUBS				
Mme Vallières	101	83	89	273
Mme Dufault	120	106	89	315
Mlle Prévost	64	68	110	242
P. Patenaude	84	122	83	299
A. Ménard	72	87	117	276
J.-G. Lussier	92	174	116	382
	533	640	614	1787
Handicap	48	48	48	144
	581	688	662	1931
Vs				
BISONS				
Mme Goyette	87	85	95	267
Mme Meunier	63	89	71	223
Mlle Léger	79	59	88	226
L. Fontaine	47	84	55	186
J. Hébert	69	116	97	282
A. Guillet	102	80	83	265
	447	513	489	1449
Handicap	40	40	40	120
	487	553	529	1569
—o—				
BEARS				
Mme Vivier	92	73	121	286
Mlle Dupuis	63	64	68	195
Mme Patenaude	78	99	89	266
Mme C. Poirier	81	77	102	260
R. Goyette	144	105	138	387
A. Vallières	99	81	96	276
	557	499	614	1670
Handicap	25	25	25	75
	582	524	639	1745
Vs				
PUMAS				
Mme Paterson	106	108	93	307
Mme Monast	52	62	43	157
G. Meunier	82	88	107	277
G. Gervais	109	109	108	326
Mme Boivin	125	95	110	330
Léopold Ouellet	96	127	118	341
	570	589	579	1738
Handicap	57	57	57	171
	627	646	636	1909
TIGERS				
Mme Durocher	75	75	75	225
Mme Lussier	89	103	81	273
Mme Fontaine	137	116	99	352
P.-E. Dufault	67	67	72	206
J. Chenail	87	87	96	270
A. Vivier	133	106	115	354
	588	554	538	1680

(suite à la page 6)

Un signe nouveau—
pour les gens à la page!



Sous une étiquette nouvelle, toujours la même bonne bière —

Dow

Dans sa nouvelle ère moderne Dow, toujours savoureuse, répond parfaitement aux exigences du goût d'aujourd'hui. Plus que jamais, c'est la bière préférée de ceux qui mènent une vie pleine et active!

SEULE LA BIÈRE DOW EST "CLIMATISÉE"

Nouvelles d'Iberville

Naissances

A St-Noël Chabanel, le 15 septembre, a été baptisée Marie, Denise, Sylvie, née le 9 septembre, enfant de M. Jean-Marc Rousseau et de Monique Guilbeault. Le parrain a été M. Olivier Rousseau et la marraine Justina Barry.

—A St-Noël-Chabanel, le 20 septembre, a été baptisée Marie, Carmen, Diane, née le 29 août, enfant de M. Roger Renaud et de Anne-Marie Denault. Le parrain a été M. Laurent Girard et la marraine Carmen Messier. Porteuse: Mme Roger Renaud.

—A St-Noël Chabanel, le 20 septembre, a été baptisée Marie, Line, Diane, née le 12 septembre, enfant de M. Réal Seney et de Thérèse Georges. Le parrain a été M. Marcel Nadon et la marraine Cécile Georges. Porteuse: Lise Georges.

A St-Athanase, le 20 septembre, a été baptisée Marie, Jeanne, Lucille, Sylvie, née le 10 septembre, enfant de M. Jean-Paul Bigonesse et de Jeannine Champagne. Le parrain a été M. Guy Champagne et la marraine Jeanne Monette.

A St-Athanase, le 20 septembre, a été baptisé Joseph, Bernard, Francis, né le 10 septembre, enfant de M. Philodor Duquette et de Denise Lamothe. Le parrain a été M. Gaétan Duquette et la marraine Fabiola Brochu.

A St-Athanase, le 20 septembre, a été baptisée Marie, Cécile, Yvonne, Sylvie, née le 4 septembre, enfant de M. Onil Beauregard et de Réjeanne Cailyer. Le parrain a été M. Fernand Beauregard et la marraine Yvonne Bernard.

A St-Athanase, le 20 septembre, a été baptisé Joseph, Gérard, Daniel, né le 26 août, enfant de M. André Martel et de Rolande Rémillard. Le parrain a été M. Gérard Rémillard et la marraine Rosalda Paquet.

Mariage

En l'église St-Noël Chabanel, le 19 septembre, a été célébré le mariage de M. Jacques Landry, fils de M. Ernest Landry et de Marie Proulx, à Mlle Laurette Choinière, fille de M. Nicolas Choinière et de Desneiges Choinière. Les témoins ont été M. Ernest Landry et Léopold Choinière.

Garde d'Honneur à St-Noël Chabanel

La Garde St-Noël Chabanel est heureuse d'annoncer aux paroissiens et à la population d'Iberville en général, que l'initiation de ses membres aura lieu, dimanche le 27 septembre à l'église St-Noël. A cette occasion, des délégations de toutes les gardes du diocèse de St-Hyacinthe et des organisations paroissiales et municipales seront présentes. A la suite de cette cérémonie il y aura une réception au sous-sol pour les invités. Toute la population est cordialement invitée à la cérémonie qui aura lieu le 27 septembre à 7 h 30 à l'église St-Noël Chabanel.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 3206 d'Iberville ont repris leurs activités de la saison 1959-60.

On nous apprenait hier, que dimanche le 27 septembre, une messe spéciale pour les Chevaliers sera chantée à 8 h. 30 a.m. en l'église St-Athanase. La cérémonie religieuse sera suivie d'un déjeuner-causerie qui aura lieu à la salle St-Charles.

On profitera de cette occasion pour décorer les ex-Grands Chevaliers d'un bouton. Les membres de cet organisme ainsi que leur épouse ou compagne sont cordialement invités à venir assister à ces activités. On compte sur votre assistance.

Au Conseil de Ville d'Iberville

En ajournement à l'assemblée régulière du mois, le 14 septembre, avait lieu une assemblée du conseil sous la présidence de Son Honneur le maire Yvon Thuot. Les échevins MM. A. Bissonnette, O. Théberge, G. Gauthier, A. Alix et L. Bousquet assistaient.

M. Andrews, représentant de la Compagnie de Gaz National est venu demander au Conseil une lettre d'attestation comme quoi la Ville d'Iberville reconnait l'utilité de cette nouvelle source d'énergie.

Le Conseil, après avoir reçu les informations de M. Andrews, met cette question à l'étude afin de prendre le temps nécessaire à une documentation plus approfondie pour juger de la décision à prendre dans l'intérêt de tous.

M. Jean-Paul Trahan demande la permission d'aménager à ses frais une descente dans la rivière au bout de la 1ère Avenue près du terrain qui lui appartient. Cette descente permettrait à M. Trahan de mettre à l'eau ou les en retirer les yachts qui sont de plus en plus nombreux sur la rivière. Le Conseil ne voulant pas que cette partie de la rivière devienne un cimetière pour les yachts, M. le maire Thuot est autorisé à prendre des arrangements avec M. Trahan moyennant certaines restrictions.

M. Fleischmann demande au Conseil s'il y a possibilité qu'il achète une lisière de terrain qui faisait anciennement partie de sa propriété et que la Ville s'était réservée pour l'ouverture d'une ruelle qui semble inutile aujourd'hui vu qu'il y a une rue d'ouverte une centaine de pieds plus loin. Question laissée à l'étude.

Un permis est accordé à M. Trudeau du Centre Bleury, pour la construction d'une maison de deux logis avec services d'eau et égouts qu'il devra prendre sur la rue Riendeau à ses frais.

Lu lettre de représailles de Mme Martel, de la rue Régnier, en rapport avec un certain permis octroyé lors de la dernière assemblée.

M. le Maire demande au Conseil de passer une résolution à l'effet que la ville assume toute responsabilité d'expropriation qui sera adressée au Département des Travaux Publics lequel construira le pont sur la rue Riendeau.

M. l'échevin Bissonnette propose qu'une lettre de remerciements et de félicitations soit adressée au chef H. Lamoureux et à la Brigade des Pompiers ainsi qu'au chef Chicoine et à ses hommes, pour le magnifique travail qu'ils ont fourni à l'organisation du Congrès des Cercles Combatifs contre l'Incendie qui fut un réel succès.

Décès de Mme Paul Perras

Mme Paul Perras, née Eva Charest, 58 ans, est décédée à l'hôpital Saint-Jean après une longue maladie.

Elle laisse dans le deuil son époux, 5 filles: Mme Napoléon Bolduc (Rita), Mme Claude Martineau (Hélène) de St-Martin, Mme Jacques Jenneau (Denise), Mlles Rachelle et Louise; 2 fils: André et Pierre; une soeur: Mme Eugène Goyette; trois belles-soeurs: Mme Albert Perras de Saint-Jean; Mme Raoul Desfossés, d'Henryville; Mme Lucien Balthazard de Montréal; 5 petits-enfants et 7 neveux et nièces.

Le service sera chanté vendredi matin à St-Athanase. Elle est exposée au salon Langlois, 4e Rue, Iberville.

Nos sincères condoléances à la famille.

Tél. FI. 7-2474

René Grenier

- PLOMBIER
- FERBLANTIER

Installation à eau chaude
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
416 Laurier Saint-Jean

Centenaire d'Iberville

Dans le cadre des nombreuses célébrations soulignant notre année-centenaire, voici pour cette semaine les activités qui se dérouleront dans Iberville:

22 septembre: Journée d'études régionales, sous les auspices du Cercle des Fermières d'Iberville.

27 septembre, dimanche: Déjeuner-causerie par les Chevaliers de Colomb, après la messe de 8 h. 30 a.m., sous la présidence du Grand Chevalier, M. Patrick Milburn.

Dimanche après-midi: à 2 h. 30, bénédiction et inauguration officielle de l'Ecole Notre-Dame-de-Lourdes. Président: M. Henri Laflamme, M.D., et les commissaires Moreau, Marcoux, Logier et René.

Dimanche soir: 7 h. 30 p.m., en l'église St-Noël Chabanel, initiation des Gardes paroissiales et réception au sous-sol.

A ces diverses manifestations publiques la Commission du Centenaire rehaussera l'événement par la présence des Directeurs du Comité.

A la Chambre de Com. d'Iberville

Membres et amis de la Chambre de Commerce d'Iberville, n'oubliez pas la première assemblée générale, précédée d'un souper-ragoût, en l'hôtel Frontenac, mercredi le 30 septembre à 7 h. 30 p.m.

Notre président, tout frais revenu du Congrès annuel des Chambres de la province, nous fera rapport de ce Congrès, en tirera les conclusions qui s'imposent et communiquera aux membres le programme de l'année 1959-60.

Que ce "gueleton", comme on l'appelle dans le langage populaire, ne passe pas inaperçu. M. Roger Dextraze ou M. Léo Ouimette, sont à votre disposition pour vous accommoder quant au nombre de billets désirés.

Le 30 septembre, c'est la soirée à ne pas manquer.

La difficulté qui vous parait une montagne à certaine distance n'est plus souvent qu'une petite colline quand vous avez à la résoudre.

Elections au Syndicat des Instituteurs et Institutrices d'Iberville

Récemment, avaient lieu, à la salle St-Noël Chabanel, les élections annuelles au Syndicat des Instituteurs et Institutrices d'Iberville.

Furent élues: présidente, Mme R. Brault; vice-présidente, Mlle Rollande Parenteau; secrétaire-archiviste, Mlle Nicole Vigeant; correspondante, Mlle Gisèle Charbonneau; trésorière, Mlle Madeleine Archambault; aumônier, M. le chanoine J. Robin.

A cette même occasion, M. Laval Grondines, agent d'affaires de la Corporation des Instituteurs et Institutrices expliqua au personnel les divers item de la convention collective pour les deux prochaines années.

A toutes les élues, sincères félicitations et assurance d'une collaboration étroite de la part des membres.

Bénédiction de l'école Notre Dame de Lourdes, à Iberville, dimanche

M. le Dr Henri Laflamme, président de la Commission scolaire d'Iberville et MM. les Commissaires de la Ville d'Iberville invitent la population à la bénédiction solennelle de l'Ecole Secondaire Notre-Dame de Lourdes, dimanche le 27 septembre, à 3 h. p.m.

C'est Mgr Valmore Lajoie, p.d., v.f. curé de St-Athanase, qui bénira le nouvel immeuble, dont a droit de s'enorgueillir la Commission scolaire d'Iberville. Les réalisations n'ont pas manqué dans le domaine de l'enseignement à Iberville, depuis quelques années et l'Ecole Secondaire N.-Dame de Lourdes vient justement ajouter sa part de beau et de pratique aux dernières constructions.

La cérémonie a été placée sous la présidence d'honneur de M. Yvon Thuot, maire de la ville et député du comté; et de M. Omer Jules Desaulniers, surintendant du Département de l'Instruction publique de la province.

Tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'enseignement et toute la population en général, voudront se faire un point d'honneur d'assister à cette cérémonie et de visiter ensuite le nouvel immeuble.

Le Père Bernard et ses chansons

Le Père Bernard qu'on a surnommé le Ménestrel du Bon Dieu donnera un récital à la salle St-Charles à Iberville, mardi soir le 29 septembre à 8 h. 30 p.m. sous les auspices du Tiers-Ordre. Le prix d'entrée est fixé à 50c.

Pour renseignements ou réservations vous êtes priés de vous adresser à Mme Armand Plourde, 12-4e Avenue, Tél. 7-3939; Mme Yvon Marcoux, 12-4e Rue, Tél. 7-4137.

Tous sont cordialement invités à venir y voir et entendre le Père Bernard qui, par sa voix chaude, ses chansons symboliques, ses airs entraînants a conquis tous ses auditoires.

Doublez la valeur et l'agrément de votre maison en vous adressant de suite pour vos contrats (estimation gratuite) à:

Richelieu Asphalt Enr.

QUOIBION FRERES, prop.

RUE MISSISQUOI — IBERVILLE

- POSAGE D'ASPHALTE
- EXCAVATION
- SABLE et PIERRE

Tél. FI. 6-5389
Rés. FI. 7-7817

NOUVEAUTE AUTOMNE 1959 D'AMICO

par

Denny Stewart



Spécialités

Chaussures de qualité pour toute la famille

AJUSTEMENT PARFAIT

CHOIX DE PANTOUFLES ET DE COUVRE-CHAUSSURES
BAS NYLON "CHATELAINE" POUR DAMES
VALISES — SACS DE VOYAGE — BOURSES
REMEDES ET SUPPORTS "Dr SCHOLL"

chez

G. St-Germain & Fils Ltée

252, rue Richelieu Téléphone FI. 7-4401 Saint-Jean, Qué.

Congrès provincial des Commissions Scolaires

Le congrès provincial des Commissions scolaires, qui aura lieu le 1er, 2 et 3 octobre 1959, en l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, s'annonce déjà comme un très grand succès.

La Fédération provinciale des Commissions scolaires est composée des associations diocésaines de Commissions scolaires. Chaque association diocésaine, par son président, fait partie du conseil d'administration de cette Fédération. Une commission scolaire doit donc appartenir à son association diocésaine pour pouvoir participer au travail de la Fédération provinciale. Chaque association diocésaine délègue six représentants qui seront les personnes mandatées pour accepter les décisions de la Fédération provinciale.

Cette année, les délégués de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean de Québec nommés récemment par le conseil d'administration, sont: MM. Lucien Gendron, président de l'Association, et président de la Commission scolaire de Verchères; Léopold Dubuc, vice-président de l'association et commissaire de la Commission scolaire de Saint-Remi; Gérard Filion, directeur de l'association et président de la Commission scolaire de Saint-Bruno; J.-L. Chamberland, directeur de l'association et président de la Commission scolaire de Jacques-Cartier; Paul-Emile Landry, directeur de l'association et président de la Commission scolaire de Lacolle; Donat Huberdeau, président de la Commission scolaire de Saint-Hubert; comme substituts MM. Horace Bissonnette, président de la Commission scolaire de Saint-Lambert et Benoit Courtois, président de la Commission scolaire de Montréal-Sud. S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre sera également présent au banquet de ce congrès provincial.

L'association sera officiellement bien représentée à ce congrès, et nous espérons que toutes les Commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean y assisteront.



► M. Lucien GENDRON, Ing. professionnel et président de l'association des Commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean sera à la tête de la délégation de cette association au congrès provincial.

Pour se procurer des billets, il faut s'adresser à 190, rue Laurier, à Saint-Jean Tél. FI. 7-7533 local 25

Déjà plusieurs Commissions scolaires se sont procuré les billets nécessaires; nous espérons que les autres feront leur demande, dès cette semaine, parce que le nombre de billets est limité.

Pour hâter l'expédition de ces billets, la meilleure formule est celle mentionnée précédemment. Certaines Commissions scolaires se sont adressées à la Fédération directement, ce qui ne facilite pas la rapidité de la livraison des billets, puisque la Fédération se doit de transmettre telles demandes à l'Association diocésaine.

Elections à la Société des Artisans

Lundi prochain, le 28 septembre 1959, à huit heures p.m., au Centre Notre-Dame, 435, rue Laurier, il y aura élection des officiers pour 1959-60.

M. André Jacques, le président actuel, lance un pressant appel à tous les sociétaires à venir s'intéresser aux développements de leur locale.

M. Joseph Paré, organisateur, accompagné de M. Donat Duquette, présideront les élections.

Une réception suivra afin de souligner le magnifique travail de notre propagandiste M. Lucien Labarre.

Changements à Québec

QUEBEC (UPI) — Une nouvelle ère politique et administrative vient de commencer dans la vieille capitale avec l'arrivée au pouvoir de Paul Sauvé comme premier ministre de la province de Québec.

L'empreinte que M. Duplessis a laissée marquera encore assez longtemps cette province, mais le nouveau premier ministre a déjà fait entrevoir le seuil d'une ère nouvelle.

La politique de base de l'ancien premier ministre, fondateur de l'Union Nationale et qui a dirigé les destinées de la province pendant plus de 18 ans demeurera la même mais les modes d'application de cette politique pro-Québécoise ont déjà commencé à changer.

Le nouveau premier ministre est un homme d'affaires averti, un politicien de vieille souche et un militaire accompli. Il est un homme qui est passé maître dans le choix de ses lieutenants.

De plus, le nouveau premier ministre est un homme qui comprend l'importance d'une presse objective et libre. Il en a assuré le fonctionnement complet dès sa première conférence de presse alors qu'il a permis l'entrée au Conseil Exécutif des représentants de la radio et de la télévision.

Tout ce que le nouveau premier ministre a demandé aux journalistes c'était d'informer le public objectivement. Il les assure de la pleine et entière collaboration de son gouvernement et de ses ministres.

Après 18 ans de règne d'un seul homme, il est un peu prématuré de l'administration provinciale.
prévoir quelle sera l'évolution de

Le nouveau gouvernement a plusieurs problèmes à résoudre, mais tous les observateurs de la vieille capitale s'accordent à voir se dessiner une nouvelle époque.

Le 18 novembre prochain s'ouvrira la quatrième session de la présente Législature et l'on s'attend dans les milieux parlementaires à ce que les choses marchent rondement.

Le deuil officiel de l'Honorable M. Duplessis s'est terminé le 20 septembre à minuit. C'est alors que la nouvelle administration fera connaître ses intentions.

Grande soirée pour les jeunes à Saint-Jean

Dimanche soir, le 27 septembre, aura lieu à Saint-Jean, la clôture de la Semaine Nationale des Jeunes Travailleurs.

A cette occasion, la soirée débutera par une parade dans les rues de la ville de Saint-Jean. Cette parade se mettra en marche au Stade Municipal à 7 heures p.m. Tous ceux (gars et filles) qui désirent se joindre à cette manifestation sont priés de s'y rendre avec leur auto.

Après avoir paradé dans les rues, les participants se rendront à la salle de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 230 rue Laurier. Tous ceux qui ne pourront participer à la parade sont invités à se rendre à 8 heures pour le "meeting". L'entrée est gratuite.

Plusieurs dignitaires ont reçu des invitations pour cette occasion. Quelques artistes ont accepté d'apporter leur concours pour le succès de cette soirée. Nous aurons le populaire Jean-Louis Poirier, membre de l'Ensemble Lyrique de Saint-Jean, Mlles Jacqueline Lemay, soeur de l'un des Jérolas, artistes bien connus de notre province, Jacqueline Thibodeau (chanteuse), Mariette Lafleur (chanteuse), M. Maurice Bernard (trompettiste) et Mlle Monique Pépin (pianiste).

Nous espérons que tous les jeunes travailleurs et travailleuses se rendront à cette soirée. Bienvenue à tous!

Exposition d'art religieux en l'honneur de Monseigneur de Laval

QUEBEC (CCC) — L'Eglise canadienne célèbre cette année le troisième anniversaire de l'arrivée en N.-France de son fondateur, Mgr François de Montmorency Laval qui fut également le fondateur de l'Ecole des Arts et Métiers du Cap Tourmente.

C'est aux artistes formés à cette école que nous devons la création d'un art religieux unique sur cette terre d'Amérique.

Pour commémorer cet anniversaire, le Conseil Exécutif de la province de Québec a décidé, à la suggestion de Son Excellence Mgr Maurice Roy archevêque de Québec et primat du Canada, de présenter une exposition d'art religieux ancien et moderne, avec la collaboration de la Commission de liturgie et d'Art sacré du diocèse de Québec, du Secrétariat de la province, des ministères de la Jeunesse, de l'Industrie et du Commerce et des Travaux publics.

Cette exposition a pour but de montrer l'évolution de notre art religieux et de mettre nos artistes en contact avec les membres du clergé et des congrégations religieuses, les marguilliers et paroissiens, les architectes et le grand public en général. On pourra connaitre le prix des pièces exposées ou de celles que l'on voudrait faire exécuter en s'adressant sur place à un bureau de renseignements.

Après l'exposition, la Commission de Liturgie et d'Art sacré conservera les photographies que les artistes voudront bien lui confier afin de pouvoir renseigner les curés et supérieurs d'institutions ecclésiastiques qui désirent faire exécuter des oeuvres d'art.

Placée sous le patronage de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal et de Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, cette exposition aura lieu au Café du Parlement à Québec, du 5 au 12 octobre prochain, sous la direction de MM. Jean-Marie Gauvreau et Paul Gouin. Les soixante Evêques canadiens réunis à Québec pour les fêtes du tricentenaire seront invités à la visiter.

Le séjour de Khrouchtchev aux E.-Unis

MONTREAL (UPI) — C'est évidemment le séjour de Khrouchtchev aux Etats-Unis qui domine l'actualité mondiale

Comme il s'est plu à le souligner, M. Khrouchtchev est arrivé avec les quelque 100 personnes de sa suite pour arranger les relations entre l'URSS et les Etats-Unis. Les discussions importantes, on l'a appris après son arrivée à Washington, auront lieu avant la fin de son séjour. En attendant, le dirigeant soviétique parcourt en long et en large les Etats-Unis visiblement désireux d'être aimable et cherchant à être bien accueilli.

Pour assurer le service d'ordre, le gouvernement des Etats-Unis a fait appel à près de 40,000 policiers. Ces précautions ne sont peut-être pas toutes justifiées car le peuple américain semble avoir adopté l'attitude que souhaitait le plus son gouvernement.

On a fait preuve de curiosité mais on ne manifeste ni pour ni contre.

On attendait beaucoup de la conférence de presse que M. Khrouchtchev a donnée le lendemain de son arrivée au Press Club de Washington. On a été à la fois déçu et intéressé.

M. Khrouchtchev a subi le feu conjugué des projecteurs de la télévision et des questions des journalistes américains. La première partie de son programme a été consacrée à la lecture d'un discours où l'on a surtout remarqué sa prise de position catégorique contre la réunification allemande. Il a demandé aux Américains d'être réalistes et de reconnaitre l'état de fait: c'est-à-dire l'existence de deux Allemagnes très différentes l'une de l'autre avec lesquelles il voudrait signer des traités de paix séparés.

Il a également cherché à rassurer l'opinion américaine sur les intentions russes au sujet de Berlin. Affirmant que moyennant la renonciation par l'occident aux status de l'occupation, l'URSS est prête à garantir par tous les moyens internationaux possibles l'indépendance de l'ex-capitale du Reich.

On attendait beaucoup de M. Khrouchtchev en ce qui concerne les questions et les réponses. Il avait été précédé par la réputation d'un homme bavard, parlant facilement, habile escrimeur dans les conversations.

Il s'est montré décevant au possible éludant d'une façon par trop visible la quasi-totalité des questions posées, bafouillant, cherchant ses mots les uns pour les autres. L'impression de confusion était certes atténuée par le traducteur qui prit avec les propos de son maitre de grandes libertés. Mais dans l'ensemble, Khrouchtchev s'est montré nettement moins habile que Mikoyan ou Kozlov que l'on avait vus à la télévision américaine récemment.

Il semble que c'est sur les problèmes du désarmement que le président du conseil des ministres soviétiques désire porter son effort dans les négociations avec le président Eisenhower. De toutes façons, il faudra attendre le résultat des derniers entretiens des deux chefs d'Etat, entretiens qui auront lieu à Camp David, les 25, 26 et 27 septembre pour avoir une idée précise de la portée de cette visite historique.

Le second événement important des journées écoulées a été le discours du général de Gaulle au sujet de l'Algérie. On savait, depuis quelque temps, que le général-président allait exprimer ses vues sur ce problème qui accable la vie politique et économique française, depuis plusieurs années déjà et qui avait d'ailleurs provoqué l'arrivée au pouvoir du général.

Sans apporter de solutions vraiment nouvelles, le plan de Gaulle constitue une nouveauté, parce que pour la première fois un chef de gouvernement français envisage ouvertement la possibilité pour l'Algérie d'accéder à l'indépendance. Pour de Gaulle, trois solutions sont possibles: l'Algérie deviendra entièrement indépendante ou bien il y aura intégration complète ou bien encore une sorte d'indépendance mais avec des liens étroits avec la France.

Les Algériens seront appelés à voter sur la solution choisie. Toutefois de Gaulle a précisé que ce referendum ne sera tenu qu'un certain temps après la pacification totale du pays.

La seule réaction immédiate a été la mauvaise humeur des milieux nationalistes français en Algérie qui ne veulent même pas envisager l'éventualité d'une sécession.

Fenêtres aluminium faites sur mesures

► Trois rainures, screen à l'intérieur
► Veal Seal sur coulisse

$26.00 par fenêtre installée

ST-JEAN ALUMATIC INC.

946 St-Jacques, Saint-Jean, Qué.
Tél. Bureau 7-3062
Résidence 6-4383

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Hon. Yves Prévost, C.R. Ministre
Raymond Douville, Sous-ministre

LES ECOLES DE SOLFEGE

Vingt-cinq cours du soir gratuits
de
Solfège théorique et pratique

(Livres fournis à chaque élève)
Frais d'inscription: $1.00 pour l'année.
Inscriptions reçues jusqu'au 31 octobre

Toute personne ayant 14 ans ou plus est cordialement invitée à s'inscrire.

SAINT-JEAN
Vendredi 2 octobre

Ecole Saint-Jean, 181a, rue Longueuil, 1ère année: 8 h. à 9 h.
Prof. Vincent BRUNELLE. Tél. FI. 6-6334

Veuillez découper cette annonce et la conserver pour référence
Pour tous renseignements, communiquez par téléphone avec le professeur attitré.

LES ECOLES DE SOLFEGE
1182, boulevard Saint-Laurent, Montréal (18)
JULES DUBLOIS, directeur des cours

A votre service pour IMPRESSIONS de toutes papeteries professionnelles

Les Editions du Richelieu Ltée
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Annonces Classées

Si vous désirez vendre le plus rapidemtn possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean," 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: maisons de tout genre à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e rue, Iberville: tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures: FI. 6-6922. (852)

A VENDRE: Fermes demandées ; avons acheteurs pour fermes de différentes grandeurs. S'adresser aux Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, St-Jean. Tél. FI. 7-1934. (966)

A VENDRE: Terrains 50 x 100, sur route No 9, coin rue St-Maurice. S'adresser à 222 rue Collin, St-Jean. Tél. FI. 7-2711. (1224)

A VENDRE: Propriété 3 logis, site commercial, coin St-Jacques et Bouthillier. S'adresser à 265 St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-3614. (1225)

A VENDRE: Maison neuve en briques et pierres, avec garage, village de Napierville, route No 9, conditions faciles. — Aussi terrains à vendre. S'adresser à CH. 5-3606. (1568)

A VENDRE: Réfrigérateur second et poêle électrique second, 110 v., avec fourneau, bon marché. S'adresser à Radio T.V. Clinique Enr., 357 rue Mercier, Saint-Jean. Tél. FI. 7-4506. (1777)

A VENDRE: Fournaises neuves ou usagées, pour système central. Très bon prix. Conditions de paiements faciles, 36 mois. S'adresser par tél. 7-3845. (1864)

A VENDRE: Stores vénitiens, 1 de 60 x 74, l'autre de 60 x 62. S'adresser à 476 boulevard du Séminaire, Saint-Jean. (62)

A VENDRE ou à louer: Maison de 6 pièces avec garage et grand terrain, appartement pour restaurant. Aubaine pour vente immédiate. Conditions faciles. S'adresser à Tél. FI 6-4390. (1541)

A VENDRE: Lessiveuse "Connor" thermos. S'adresser à 113, 9e avenue, Iberville. Tél. FI. 7-4282. (60)

A VENDRE: Grande terre entièrement mécanisée, 60 vaches, lait expédié à Montréal, revenu moyen: $1.000 par mois à l'année. Maison neuve en briques, 5 chambres; autre maison pouvant servir pour un aide-fermier. Désire acheteur sérieux pour du comptant ou un gros acompte. Inutile d'écrire sans ces responsabilités. Ecrire à C.P. 216, Saint-Jean, Qué. (134)

A VENDRE: Terre noire pour parterre, jardin; livrée si désirée ; creusage et nivelage. S'adresser à René Brodeur, Saint-Alexandre, tél. 8-S-14 Notre-Dame de Stanbridge. (137)

A VENDRE: Annexe de marque "Beach" avec 2 brûleurs A.B.C Cause de départ. S'adresser à tél. FI. 7-4010, 218, rue Laurier, St-Jean. (89)

A VENDRE: Commerce avec équipement pour fabrication de matelas avec personnel spécialisé pouvant continuer le travail. S'adresser à 320 rue Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1427. (266)

PERSONNEL

POURQUOI VIEILLIR? Les Tablettes toniques Ostrex aident des milliers d'hommes, femmes après 40 à rajeunir. Seulement 69¢ Toutes pharmacies.

A VENDRE: Maison en briques solides à L'Acadie, 9 grandes pièces, peut faire 2 logis avec remise et 10 arpents de terre S'adresser à M. Henry Brosseau, L'Acadie, Route 36 tél. 6-4806 (282)

A VENDRE Fumier S'adresser à tél. MIssion 3-8670 (283)

A VENDRE: Duplex, 2 logis de 5½ pièces, pierres et briques, mur en plâtre, chauffage central, chambre de bain en tuile céramique, près de l'église, école, situé à Ville Brossard, 220 rue Deromе S'adresser par tél. 8-2716 (288)

A VENDRE: Maison de 3 logis avec commerce établi depuis 35 ans, réduction de 10 à 30% sur chaussure de saison, nous ignorons l'augmentation que vient de subir la chaussure, tout doit être vendu; une visite dans votre intérêt est sollicitée. S'adresser à 353 boulevard Laurier, Saint-Jean. Tél. 6-6683. (284)

A VENDRE: Salon de coiffure. S'adresser à 279 rue Trahan, St-Jean. Tél. FI. 6-5791. (286)

A VENDRE: Duplex, 2 logis de 4½ pièces, village St-Luc, en briques, près de l'église et école. S'adresser par tél. 8-2715. (287)

A VENDRE: Maison de 5 pièces, garage et jardin. S'adresser à M. Martin Martin, boulevard Edouard VII, St-Philippe. (289)

A VENDRE: Dans le village de Ste-Angèle, propriété privée de 6 pièces, chambre de bain, toilette en haut et en bas, 220 v., grand terrain, près de l'église, école. S'adresser à Alfred Gingras, Ste-Angèle-de-Monnoir. (291)

A VENDRE: Pontiac sedan 1948, moteur, batterie et pneus neufs, en parfaite condition, bon marché. S'adresser à 665, rue St-Pierre, Chambly. (293)

A VENDRE: Poêle émaillé blanc. S'adresser par téléphone à St-Remi, No 1 ou Laprairie, OL. 9-0851. (294)

A VENDRE: 1 pompe pour puits de surface, moteur 1 force, réservoir en acier galvanisé de 90 gallons. S'adresser à Irenée Marcil, 65 rue Perras, St-Remi, tél. 42. (295)

A VENDRE: au village de Napierville, maison de 6 pièces avec garage double, terrain 70 x 100. S'adresser à Irenée Marcil, 65 rue Perras, St-Remi, tél. 42. (296)

A VENDRE: Lieuse à blé d'Inde "International" sur pneus avec prise de force et convoyeur. S'adresser à Lévis Delorme, St-Alexandre, tél. 63-S-11 (N.-D.-de-Stanbridge). (304)

A VENDRE: Maisons neuves de 5, 6 et 7 pièces, avec prêt de la S.C.H.L. S'adresser à J.-R. Construction Inc., 397 Carré Jean-de-Brébeuf, Saint-Jean. Tél. 8-3566. (319)

A VENDRE ou à louer: une terre à St-Remi de Napierville à 1 mille du village. S'adresser à Irenée Marcil, 65 rue Perras, St-Remi. (297)

A VENDRE 2 manteaux d'automne 1 rose, 1 bleu, 8 à 12 ans, plusieurs robes et jupes; lit trois-quart avec sommier, 1 grand lit avec sommier, divan en cuirette, bibliothèque, armoire. S'adresser à 6-4390. (318)

A VENDRE: A Laprairie, à 768 rue Rouiller, propriété neuve, 3 logements, moderne. S'adresser à 6252 45e avenue Rosemont, Montréal, tél. CLairval 6-2883. (117)

A VENDRE 1 poêle "Beach" 4 ronds, au bois, charbon et l'huile, en bon ordre S'adresser à 150 Chemin Saint-Jean, Laprairie Tél. OL. 9-0754 (335)

A VENDRE: A sacrifice, maison devant être transportée par l'acheteur à cause du passage du chemin. S'adresser à Mme Isidore Beaudin, à Montréal. Tél. LAfontaine 4-3932. (346)

A VENDRE: Taureau pur-sang, avec papiers, 1 vache de 5 ans. S'adresser par tél. 7-7050. (350)

A VENDRE: Fournaise de cave à air chaud, type gravité, capacité 88,000 B.T.U., au complet avec brûleur à l'huile automatique (Gun), tous les contrôles nécessaires, réservoir de 100 gallons. Parfaite condition. S'adresser à 147a rue St-Jacques, St-Jean. Tél FI 6-4196.

A VENDRE: Bois de chauffage S'adresser à Roland Bessette, rang St-Edouard, Iberville Tél 7-2106 (328)

A VENDRE: Poulettes S'adresser à Donat Perron, 233 Des Carrières, St-Jean Tél. 7-2795 (329)

A VENDRE: 50 arpents de foin mélangé, deuxième coupe labino et luzerne sur pieds Aussi installation de trayeuse "Chore-Boy" ainsi que plusieurs articles pour la ferme S'adresser à Roméo Sédillot, St-Mathieu de Laprairie Tél MIssion 3-8470 (330)

A VENDRE Magnifique bungalow 6 pièces, 2 chambres de bain 4 chambres à coucher garage neuf près église et école S'adresser à 429 Baillargeon St-Jean (332)

A VENDRE: Lessiveuse électrique, très bonne condition. S'adresser par tél. 6-3129. (331)

A VENDRE: 15 petits cochons âgés de 6 semaines. S'adresser à Maurice Belouin, St-Edouard de Napierville. (333)

A VENDRE: 1 maison 1½ étage avec terrain 52 x 140 pieds. S'adresser à Béatrice Tétrault, 79 rue L'Heureux, Contrecoeur. (334)

A VENDRE: Austin 1950, très propre. S'adresser à 63, rue Grégoire, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3583.

A LOUER

A LOUER: Logis de 4 pièces, à 226 Chaussé, loyer raisonnable, plancher bois franc, très propre, 220, libre. S'adresser à 285 Jacques-Cartier, St-Jean. Tél. 6-3573. (1839)

A LOUER: logis de 3 pièces sis à 468 rue Rémillard, $40.00 par mois. S'adresser à tél. FI. 6-6817 entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m. (1521)

A LOUER: "Nouvelle administration" — Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis:

3½ pièces	$55.00
4½ pièces	$60.00
5½ pièces	$65.00

S'adresser tous les jours à 14 rue Pinsonneault, appartement 23, St-Jean. Tél. FI. 7-1085. (1592)

A LOUER: logis de 3 pièces, situé à 891a, rue St-Jacques, disponible immédiatement. S'adresser à Carrière Bernier Ltée, tél. FI. 7-2315. (1809)

A LOUER: Chambre pour homme seulement. S'adresser à 95 rue Frontenac, St-Jean. Tél. 6-5132. (302)

A LOUER: Entrepôt 80 x 22 à 17 rue Frontenac, Saint-Jean. Appelez FI. 6-6886. M. Farand ou M. Bouchard. (1037)

A LOUER: Dans maison à appartements, à Iberville, logis 4½ pièces, chauffé, situé à 17, cinquième Avenue, Iberville. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-3614. (1235)

TERRAINS A LOUER: pour 5, 10, 15 ans, sur le bord de l'eau, près du Club de Golf et près de St-Paul-Ile-aux-Noix, pour roulotte ou bungalow. S'adresser à Jean-Paul Trahan, tél. 6-4497. (1716)

A LOUER: 1,200 pieds de plancher pour petite industrie ou entreposage, prix: $25. par mois, pas chauffé. S'adresser à Roméo Poutré, tél. FI. 6-3000. (756)

A LOUER: Pour bureau, salon de coiffure ou comme demeure, 2 pièces sur le devant, éclairées, chauffées, eau chaude courante, situées sur la Place du Marché. S'adresser à 374 rue Frontenac, St-Jean. (99)

A LOUER: Logis chauffé, 2e étage, 3 pièces, libre le 1er octobre. S'adresser à Jean-Paul Brunet, rue St-Jean, St-Remi. (274)

A LOUER: Logis de 3 pièces à Laprairie, $35. par mois, $40. avec garage, libre maintenant, situé à 271 rue St-Jacques, Laprairie. S'adresser à Urgel Denault, St-Jacques-le-Mineur, tél. MIssion 3-8410. (275)

A LOUER: Logis de 3 pièces, garage. S'adresser à Germain Brosseau, St-Philippe de Laprairie. Tél. MI. 3-8529. (301)

A LOUER: Logis chauffé, 4 pièces, eau chaude à l'année, au centre de la ville. S'adresser entre 4 et 8 heures à tél. 6-3357. (306)

A LOUER: Logis de 5 pièces, au village de Napierville, près de l'église et de l'école, libre maintenant. S'adresser à Emile Lussier, Saint-Edouard de Napierville, tél. 616-S-3. (307)

A LOUER: Magasin 20 x 40, chauffé, situé coin St-Jacques et Collin, présentement occupé par la pharmacie Desranleau. S'adresser à 188 rue Collin, St-Jean. Tél. 7-4570. (322)

A LOUER: 3 logis, moderne, neuf, situé sur le Chemin Richelieu, ¾ de mille passé le terrain de golf, garage, prélart dans la cuisine et la chambre de bain S'adresser à H Harbec, Farnham, tél AX 3-4141. (299)

A LOUER: Logis de 3 pièces, meublé au complet, 220 v., eau chaude, chambre de bain, dans un bas, avec cave, libre, rue Laurier, près de St-Georges S'adresser par tél FI 7-2426 ou 7-3223 (355)

A LOUER: Logis 3 pièces, meublé, éclairé, entrée privée, chauffé S'adresser à 257 rue Notre-Dame, St-Jean (356)

A LOUER: Cottage à Iberville, centre Héroux. S'adresser à 412, rue Vaudreuil, Saint-Jean. Tél. 6-6319. (336)

A LOUER: Logis de 3 pièces, dans un haut, chambre de bain, réservoir eau chaude. S'adresser à 221a rue Collin, Saint-Jean, après 7 h. p.m. (337)

A LOUER: Logis de 4 pièces, situé à 176 Des Carrières, système de chauffage, neuf, moderne. S'adresser à U. Rémillard, 309 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 7-7659. (338)

A LOUER: Logis de 5 pièces, à Sabrevois, ½ mille du village. S'adresser à G. L'Ecuyer, L'Acadie, tél. 6-4093. (339)

A LOUER: Logis de 5 pièces, à St-Luc, près du village, système de chauffage, bas. S'adresser par tél. 8-2086, St-Jean. (340)

A LOUER: Logis de 4 pièces, libre, très facile à chauffer, 220 v., réservoir à eau chaude thermo. S'adresser à 2, rue Bouthillier, Saint-Jean. (341)

A LOUER: Chambre, à très bas prix, 4 milles du pont, dame ou jeune fille seulement. S'adresser à Mme Maurice Patenaude, 168 boulevard 9e, Côte Ste-Catherine. (342)

A LOUER: 2 logis modernes, 1 de 5 pièces, l'autre de 3 pièces, dans le village de St-Isidore, système de chauffage, communications faciles, pour Montréal. S'adresser à M. Wellie Desgroseillers, St-Isidore de Laprairie, tél. 690-3. (343)

A LOUER: Maison de campagne, 8 pièces, chaude, toilette, 220 v., route d'hiver ouverte, bas prix, située à St-Philippe de Laprairie. S'adresser par tél. OR. 6-2684. (344)

A LOUER: à 272 rue St-Germain, logis 3 grandes pièces, propre, moderne. S'adresser par tél. FI. 6-5279. (345)

A LOUER: Logis et chambre, et à vendre: ménage de maison. S'adresser à 228 rue Trahan, porte du côté, tél. 6-5911 (le soir). (351)

A LOUER: Logis de 5 pièces, sur le boulevard du Séminaire, à Notre-Dame-Auxiliatrice. S'adresser par tél. FI. 6-3546. (352)

A LOUER: Logis neuf 4 pièces, chambre de bain, eau chaude, 220 v., dans un bas, fournaise "Coleman" et réservoir à l'huile fournis, situé à ¾ de mille de Saint-Jean, rang Richelieu, appartement 4. S'adresser par tél. 6-5155 ou M. Léo Létourneau, tél. 6-4518. (354)

ON DEMANDE

FAITES ARGENT facilement en vendant articles de nouveauté: montres, cameras, jumelles, etc. Envoyez seulement $0.25 pour obtenir liste de prix. B. & A. Importation Enrg. C.P. 272, Haute-Ville, Québec, P.Q. (323)

ON DEMANDE: Fille ou femme pour ouvrage général de maison privée, bon chez soi. S'adresser à 5772 Mountain Sight, Montréal (105)

VENDEUR AMBITIEUX

AVONS TERRITOIRE DISPONIBLE DANS ST-JEAN, IBERVILLE ET LES ENVIRONS. Cherchons vendeur ambitieux. Nos 225 produits garantis se vendent dans chaque foyer: essences culinaires, remèdes de famille, nécessités domestiques, cosmétiques, etc. Commission 45%. Essai de 30 jours. Jito, Dépt 22 5130 rue Saint-Hubert, Montréal.

CHEF DE SERVICE

ON DEMANDE: Chef de service pour important garage de la région. Fournir tous les renseignements par écrit en mentionnant qualifications et salaire désiré Case postale 203 St-Jean. (347)

ON DEMANDE: BEAUTY-SEAL demande dames distinguées, de belle apparence, pour nouveau métier de "Consultantes ès Beauté" Travail agréable, cours gratuit Ecrire à: Institut Dr V. A. Oneskiw 1640 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (315)

DEBOSSEURS-PEINTRES

ON DEMANDE: Deux bons débosseurs-peintres, dans l'automobile Donner expérience et salaire demandé. Ecrire à Boîte postale 31 Saint-Jean. (348)

FEMME ou JEUNE FILLE

ON DEMANDE: jeune fille ou femme mariée, comme réceptionniste et ouvrage général dans magasin de meubles. Expérience non nécessaire mais quelques notions de comptabilité nécessaires. S'adresser au magasin Laval Bessette Ltée, 77, 16ème Rue, Iberville. (349)

DIVERS

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures.—Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

MADAME! pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 7-7224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (1038)

ATTENTION!

REPARATION DE LAVEUSES accessoires électriques, vente et service, moulin à gazon, affilage de tout genre, ouvrage garanti S'adresser à Daigneaut et Lussier 50 des Carrières, St-Jean. Tél. FI 7-3396. (1034)

FOURRURES SYNTHETIQUES

LES MEILLEURES, les plus belles sur le marché rivalisant avec les vraies. "Les Créations Sylvia" mouton de Perse, noir, gris, blanc. Ecureuil de Russie brun; Vison: brun, saphyr, etc. Manteaux longs, jaquettes, capes, etc. Prix à compter de $49 Spécialités Modernes Enr., 38, 12e nue, Iberville, tél. FI. 6-4228

A LOUER

Logement de 6 pièces, situé à St-Grégoire.

- Libre le 1er octobre 1959
- $35.00 par mois.

S'adresser à:

M. BRIEN BRIEN

Le jour, FI. 6-4441

Le soir, FI. 7-2293

Terrains à vendre

65 x 111 au prix de $750.00 — $20.00 comptant balance $10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ ½ mille de l'église de Saint-Luc.

S'ADRESSER A

JOSEPH MAILLOUX

No 200, Talon :-: FI. 8-3418

Bureaux à louer

- Espace aménagé à votre goût
- Stationnement à l'arrière

Edifice Club Colomb, rue Richelieu, Saint-Jean

S'adresser à: J.-P. Toupin — FI. 6-3460

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINT-CYPRIEN, COMTE DE NAPIERVILLE

DEMANDE de soumissions est faite pour l'ouverture des chemins e la municipalité pour l'hiver 1959-960; la longueur des chemins à ntretenir est d'environ vingt-six illes.

Les soumissions devront être déosées au bureau du secrétaire-trépier au plus tard le 5 octobre 959 à 8 heures p.m. et seront ouertes à la session régulière, la mêe journée.

Le Conseil municipal ne sera pas enu d'accepter ni la plus basse, ni ine ou l'autre des soumissions.

De plus le contrat devra être donconformément au règlement muicipal concernant l'ouverture de ces emins d'hiver.

Yves DUPONT,
sec.-trés.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE DELSON

ES soumissions cachetées portant mention "soumissions chemins d'hiver", seront reçues par la orporation Municipale de la Ville Delson pour l'ouverture et l'entien des rues et avenues pour la ison 1959-1960.

Attendu qu'une charrue devra être la disposition de la Ville.

Ces soumissions devront être déosées ou expédiées par malle au ureau du soussigné au No 227, rue rincipale, pour le 5 octobre 1959 huit heures p.m.

W. THEBERGE,
sec.-trés.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE L'ACADIE

E Conseil Municipal de L'Acadie, lors de sa dernière session, a sé une résolution, afin de demander des "Soumissions" pour l'ouerture des routes d'hiver pour la ison 1959-1960, et le prix au mille. Tout contracteur qui serait intéssé à soumissionner à cet effet, ra adresser ses soumissions comme suit avant le 3 octobre prochain Gerard L'Ecuyer, secrétaire-résorier L'Acadie, comté de St-an, P.Q

SOUMISSIONS DEMANDEES

ES soumissions seront reçues par la Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean, Qué, pour la vente des anciennes baraques militaires utilisées comme Ecole St-Patrick jusqu'en juin dernier et situées au 250 rue Frontenac en la Cité de Saint-Jean.

Ces soumissions sont demandées sur les bâtisses seulement, à l'exclusion du terrain. L'acquéreur devra s'engager à prendre les mesures nécessaires afin de transporter lesdites bâtisses dans le plus bref délai possible.

Les soumissions devront être déposées au bureau de cette Commission scolaire au No 185 rue Mercier dans la Cité de Saint-Jean, dans une enveloppe scellée portant la mention "Soumission Baraques", d'ici le jeudi 7 octobre 1959 à 7 h 30 de l'après-midi, où elles seront ouvertes en assemblée publique. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté représentant 10% du prix offert.

La Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Les lieux peuvent être visités en adressant au bureau du secrétaire-trésorier, tél. FI. 6-4427.

Saint-Jean, 21 septembre 1959.

Roland GUAY,
sec.-trés.

SOUMISSIONS DEMANDEES

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE ST-MATHIEU

ES soumissions seront reçues pour l'ouverture des chemins d'hiver dans la paroisse Saint-Mathieu de Laprairie, distance de 13½ milles. Les soumissions doivent être reçues pour le 3 octobre 1959 à 8 p.m.

La Municipalité s'engage à prendre aucune des soumissions.

S'adresser à Edmond Bonneau, sec.-trés. St-Mathieu, cté de Laprairie, Qué.

LONGUEUIL

La maison de fondation ou première école de Longueuil sera déménagée pierre par pierre. — Début de l'enseignement classique dans les écoles de Longueuil.

Un événement historique se déroulera ces jours-ci quand les démolisseurs entreprendront de défaire, pierre par pierre, la première école de Longueuil, dite aussi maison de fondation de la communauté des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie. En effet, c'est dans cette école que la jeune communauté reçut ses premiers pensionnaires. Mais remettons l'histoire, pour dire que la communauté qui avait décidé il y plusieurs mois d'abandonner à son sort cette maison, a maintenant eu recours à la Commission des Sites et Monuments historiques de la province, pour obtenir de la conserver.

Des démarches ont été faites et ont donné le résultat suivant: la maison sera déménagée pierre par pierre sur le terrain de la communauté à l'est de la maison actuelle et reconstruite là.

On sait que le terrain propriété de la fabrique St-Antoine, a été vendu à la Caisse populaire Desjardins de Longueuil et que la fabrique s'engageait à démolir la maison. Mais toute l'affaire a changé d'allure. Maintenant c'est la Ville qui s'est engagée à démolir la maison qu'on transportera pierre par pierre près du couvent actuel.

L'histoire nous dit que cette maison, construite en 1932, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, devait couter 350 livres, devait être divisée en deux, l'un pour les garçons l'autre pour les filles. En 1839 la fabrique accordait 12 livres à Eugène Tlahma et Mlle Céré, maîtresse d'école. Cette dernière demeurait à Longueuil depuis 2 ans et y demeura jusqu'à la fondation de la communauté. Quand la R.S. Marie-Rose et ses compagnes prirent possession de la maison, on s'imagine avec quel prodige d'adresse elles réussirent à garder des pensionnaires dans cet endroit. Aussi elles n'y restèrent pas longtemps. On note que la jeune communauté s'y installa pour y demeurer du 1er novembre 1843 au 9 août 1844. Mais l'école continua de fonctionner, même après l'ouverture du couvent. Mais cette fois l'enseignement était uniquement consacré aux filles.

C'est en très bref, l'histoire de cette maison, qui fut habitée pendant quelque temps par des locataires, pris par le nfisée de M. Labathe.

Elle ne disparaîtra donc pas complètement puisque les pierres seront transportées au couvent et la maison reconstruite. Il semble qu'en même temps qu'on honorera Mère Marie-Rose, on gardera le souvenir de ce que fut aussi la première école de Longueuil.

A l'hôtel de ville on apprend que 27 maisons sont maintenant en chantier, sur le nouveau développement de l'est et que 8 acheteurs ont demandé un délai pour construire.

—o—

INITIATIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le directeur des études, M. J.-M. Ayotte, dit que le nombre des inscriptions atteint pratiquement 2,700 dans les écoles de Longueuil. Et le grand nouveau, dans nos écoles c'est un début d'enseignement classique qui conduira éventuellement à la classe de Belles-Lettres avec les années. Déjà dans une 9e spéciale à St-Georges et Catherine-Primot, environ 24 jeunes commencent cette année les études classiques qu'ils poursuivront dans les 10e et 11e années en 1960 et 1961. C'est une initiative qui a nécessité l'engagement de professeurs spécialisés.

Pour le classique le professeur suivra ses élèves dans ce domaine en 10e et 11e années. On prépare également une classe pour les écoliers qui ont des difficultés à s'adapter à l'école. Cette classe est organisée à l'école St-Georges et compte déjà 11 élèves qui s'entraîneront au métier d'écolier pour reprendre leur rang avec les autres avec le temps.

Ce sont là deux initiatives dont il faut louer la Commission scolaire et le directeur des études, qui montre que les études classiques ne sont pas uniquement pour des privilégiés, mais pour tous ceux qui ont les capacités pour réussir.

Quant à la classe spécialisée elle arrive à son heure pour aider les jeunes qui commencent et qui ont des difficultés à s'adapter.

On compte que le 1er étage de la nouvelle école St-Antoine sera bientôt terminé et pourra être occupé dans quelques semaines.

o

PELERINAGE AU CIMETIERE

Des centaines de paroissiens de Longueuil, St-Antoine et St-Pierre ont participé dimanche au pèlerinage annuel au cimetière. Une température idéale favorisait la cérémonie que présidait Mgr Romain Boulé. Après la récitation du chapelet l'instruction fut donnée par le R.P. Bernardin Verville, franciscain. Le prédicateur félicite ses auditeurs d'être venus aussi nombreux honorer leurs morts. Dans cet hommage il y a deux points à considérer: quand nous honorons nos morts, ils veillent également sur nous. Il faut considérer, dit le prédicateur que ceux qui sont morts en état de grâce, qui ont fait une mort paisible, il faut présumer qu'ils jouissent de la béatitude éternelle, sauf s'ils avaient à expier quelque faute et alors le purgatoire, ils demandent nos prières et expient aussi pour nous. Il y a toujours à considérer la grande miséricorde de Dieu, quel que soit l'état de celui qui meurt. Cette miséricorde est infinie et il ne faut pas en douter.

Prions donc pour nos morts avec confiance qu'ils sont dans le ciel et demandons-leur de nous aider dans cette vallée faite de difficultés et de souffrances. Le bonheur éternel ne s'achète pas avec la fortune, mais avec une confiance et un amour sans borne à Dieu.

La cérémonie s'est terminée par le chant du libéra, par la chorale.

Puis la foule s'est dispersée dans le cimetière, visitant la tombe d'un parent, d'un ami.

o

RELIGIEUSE DECEDEE

A la maison-mère des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie est décédée Juliette Charbonneau, en religion Soeur Jésus-de-Marie, fille de feu Alphrodise-M. Charbonneau, médecin, et de feu Victoria-Oliva Milord, de Montréal. Elle était âgée de 72 ans et comptait 44 ans de vie religieuse. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la communauté à Longueuil.

—o—

VISITE PAROISSIALE

Dans le domaine paroissial, les prêtres de la cure continuent cette semaine la visite paroissiale: lundi dans les rues St-Thomas et St-Jacques, mardi Grant et St-Alexandre, mercredi rues Caroline, Charlotte et Chemin de Chambly. Jeudi il n'y a pas de visite à cause de la journée sacerdotale.

o

RETRAITES

Les retraites des écoliers de St-Antoine auront lieu les 28 et 29 septembre, pour les élèves de 5e à 8e inclusivement les 30 septembre et 1er octobre, pour ceux de 9e à 12e inclusivement.

PREPARATION AU MARIAGE

Les cours de préparation au mariage, première série, commençaient mardi soir, 22 septembre, par l'inscription, à la Maison des oeuvres. Tous les jeunes qui se préparent au mariage sont invités à suivre ces cours donnés en deux séries: jusqu'à décembre, puis de janvier à mars ou avril.

—o—

NAISSANCES

En l'église St-Antoine de Longueuil, le 13 septembre, a été baptisée Marie, Jeanne, Georgette, Patricia, née le 8, enfant de M. Jacques Searle et de Georgette Palentier. Le parrain a été M. Léopold Palentier et la marraine Jeanne Fortier.

A St-Antoine de Longueuil, le 13 septembre a été baptisé Joseph, Julien, Mariel, né le 5 du courant, enfant de M. Georges Villemare et de Gabrielle Tremblay. Le parrain a été M. Julien Paré et la marraine Murielle Tremblay.

A St-Antoine de Longueuil, le 13 septembre, a été baptisé Joseph, Gaston, Mario, né le 5 septembre, enfant de M. Georges Villemare et de Gabrielle Tremblay. Le parrain a été M. Gaston Duguay et la marraine Aurore Villemare.

A St-Antoine de Longueuil, le 21 septembre, a été baptisé Joseph, Patrick, Robert, né le 8 septembre, enfant de M. Nick St-Cyr et de Simonne Larochelle. Le parrain a été M. Raymond St-Cyr et la marraine Shirley St-Cyr.

A St-Antoine de Longueuil, le 20 septembre, a été baptisée Marie, France, Lise, née le 8, enfant de M. Jean Mailhiot et de Huguette Mongeau. Le parrain a été M. Marcel Mongeau et la mararine Albina Comtois.

Soirée d'amateurs à l'Im. Conception

La paroisse Immaculée-Conception clôture son grand tirage par une soirée d'amateurs.

Le programme est composé de chant, de musique et même de comédie, enfin beaucoup d'inattendu qui ne manquera pas de susciter l'intérêt.

Vous êtes tous invités.

L'entrée sera l'achat d'un billet de tirage à 50c.

La soirée a lieu à la salle de l'école sur la 9e Avenue.

A LOUER

Logement de 5 pièces chauffées, situé à 142 rue Richelieu à St-Jean.

Libre le 1er octobre 1959

S'adresser à:
M. B. BRIEN
Le jour: 6-4441 — Le soir: 7-2293

NOUVELLE ADMINISTRATION

A LOUER — **Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis.**

3½ pièces $55.00
4½ pièces $60.00
5½ pièces $65.00

S'adresser tous les jours à
14, rue Pinsonnault, apt 23, St-Jean, tél. FI. 7-1085

A VENDRE OU A LOUER

Local pouvant servir à toutes sortes d'industries

5,000 pieds de surface. Situé au centre de la ville de Saint-Jean, Qué. A proximité de toute communication de transport. Permission d'utiliser "siding". Opportunité.

Adressez: 69, rue St-Georges
Saint-Jean, Qué. — Tél. FI. 6-4431

Restaurant à vendre ou à louer

Complètement équipé, endroit idéal pour personne ambitieuse. Occupation immédiate, chauffé, eau chaude fournie. Prix ou arrangement d'aubaine.

FI. 7-4056

Pour une vente rapide... Pour un achat favorable

CONSULTEZ

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins FI. 7-4527 Saint-Jean, Qué.

Très spécial cette semaine

Résidentiel: 5 pièces, brique, terrain 60 x 110, loyer $60 ; $12,500.
Rue Dorchester: 5 pièces, brique, système, loyer $65 ; $13,800.
Près église: 2 logis, grand terrain, payable comme loyer, $13,800
Intéressant: 2 logis brique, système, comptant, $5,000 à $6,000, occ
Salon de coiffure: des plus modernes, renommée établie, central
Epicerie-restaurant: avec logement de 5 pièces, bien situé, occ.
Epicerie-boucherie: avantageusement connue, vendrait comme loyer
Ferme: 170 arpents, équipement complet, gros quota, occasion
Ferme: 207 arpents, équipement complet, gros quota, intéressant

Demandez un rendez-vous, vous serez renversé de notre choix dans tous les domaines immobiliers.

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep. 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI 6-5200. (1036)

AVIS AUX CULTIVATEURS: A compter du 1er septembre, ceux qui seront intéressés à faire abattre leurs animaux sur leur ferme, soit boeuf, porc, veaux, etc. Libre le mardi, jeudi et vendredi. S'adresser à Jean-Marc Lepage, Napierville, tél. CH 5-3489 ou CH 5-3622. (28)

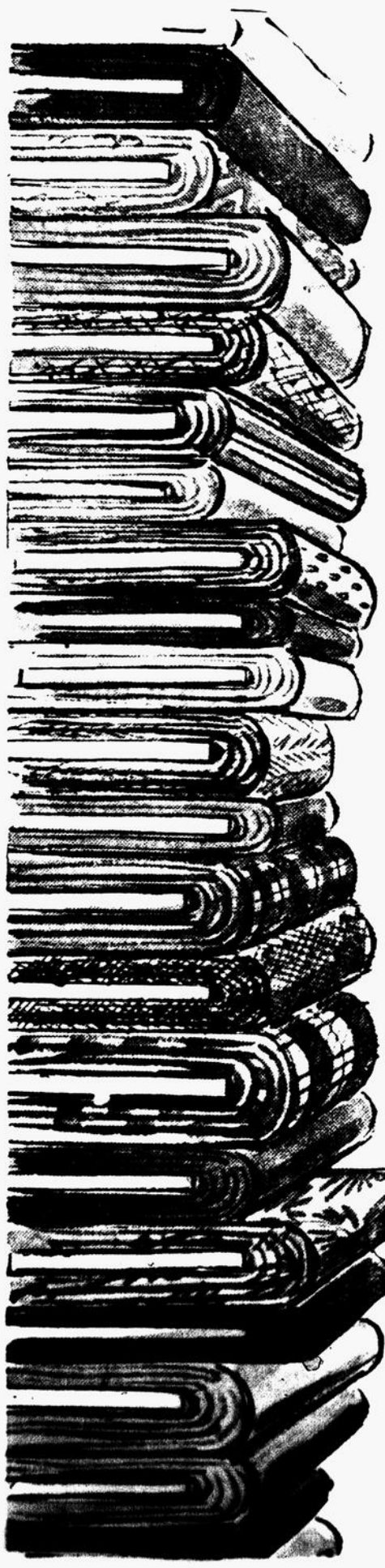
A MES CLIENTS: Comme par le passé, j'achète avoine, graine de mil et trèfle, paye le plus haut prix. S'adresser à Léopold Normandin, St-Philippe de Lap. Tél. MI. 3-8362. (1512)

Magasin Beauregard
Aimé Chapdelaine Enr.

190, rue Richelieu **Tél. Fl. 7-4361**

Notre vente d'automne 1959-60 commence jeudi à 9 heures a.m.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle car nous sommes en retard, mais vous n'avez rien perdu pour attendre



Suivez attentivement

Lainages synthétiques, teintes et dessins variés, 54 pouces de large, lavable et infroissable, utile pour robes, jupes et jumpers.
Régulier $2.89 la verge ..... **Pour seulement 0.98 la** verge

Lainage 100% laine (Mohair, Worsted, Tweeds et bouclés pour manteaux) (balances de lignes). Rég. $5.69 à $9.98 ..... **Pour seulement $2.98 la** verge

Acétate uni et imprimé. Grand choix de couleurs et de modèles.
Rég. $1.89 la verge ..... **Pour le prix incroyable de 0.59 la** verge

Draperies 36" et 45" de large.
Valeur jusqu'à $2.39 la verge ..... **Pour seulement 0.89 la** verge

Broadcloth rose pâle et bleu pâle
Rég. 0.49 la verge ..... **Spécial: 3 verges pour** $1.00

Corduroy uni et imprimé. Première qualité.
Rég. $1.39 la verge ..... **Pour 0.89 la** verge

Tissus à robes de coton ou de soie d'importation Européenne.
Valeur jusqu'à $2.19 ..... **Pour seulement 0.59 la** verge

Chromes spun, lavable pour robe, 45" de large
Valeur de $1.39 la verge ..... **Pour seulement 0.59 la** verge

Brocards, taffetas à pois, Shantung de soie, etc.
Valeur jusqu'à $3.95 ..... **Pour seulement 0.59 la** verge

Coton à draps jaune, très belle qualité, toutes les largeurs. ..... **En grande réduction**

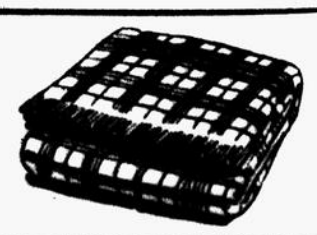
Serviettes de première qualité. Grandeurs 20 x 38.
Rég. 0.89 chaque ..... **Spécial: 2 pour** $1.00

Serviettes rayées
Rég. 0.29 chaque ..... **Spécial: 5 pour** $1.00

Flanellette imprimée de Wabasso, 1ère qualité.
Rég. 59c la verge ..... pour **0.39 la verge**

COUVERTES D'AUTO, A CARREAUX

Régulier $3.98
SPECIAL **2.79**



Coton jaune, 40" de large, très belle qualité.
Rég. 0.59 la verge ..... **Spécial: 0.39 la verge**

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier et Galipeau
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier et Galipeau
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 24 SEPTEMBRE 1959 — Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée



► A L'ECOLE SECONDAIRE BEAULIEU: Mgr Damase ROY, P.D., curé de Saint-Edmond, remet à M. Andre FORTIN, élève de 12e année, son parchemin, lors de la collation des diplômes, dimanche soir. De gauche à droite, M. F.-R. LEFEBVRE, président de la Commission scolaire; Mgr D. ROY, Mgr Eugène MARTINEAU, P.D., curé de la Cathédrale; M. l'abbé Bernard GAREAU, visiteur des écoles.

(Photo Jean Bruneau)

"Au-dessus des conquêtes matérielles il y a place pour la conquête de l'esprit"

(Mgr Damase Roy)

A la remise des diplômes aux élèves de la Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean. — Le président F.-Raymond Lefebvre suggère une nouvelle Amicale des Anciens.

C'était, dimanche soir, à l'Ecole secondaire Beaulieu — le plus bel édifice scolaire du genre dans la Province — la remise des diplômes aux élèves de l'année scolaire 1958-1959. La cérémonie était présidée par M. F.-Raymond Lefebvre, président de la Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean, qui avait à ses côtés Mgr Eugène Martineau, curé de la Cathédrale; Mgr Damase Roy, curé de St-Edmond; M. l'abbé Bernard Gareau, visiteur des écoles de la Cité de Saint-Jean; MM. les commissaires Moïse Lebeau, Mathieu Binette, Dr Vial Lavoie, Charles Roy; MM. les abbés Provost et Côté; MM. les principaux Léo Charette, Bruno Choquette, Camille Desmarais; M. Roland Guay, secrétaire. La vaste salle était remplie de parents et d'élèves.

Après la bienvenue de M. Roch [illegible], principal de l'Ecole secondaire Beaulieu, qui en a profité pour [illegible] l'heureux emploi que faisaient les membres de la Commission scolaire de la large autonomie que leur accordait le Code scolaire, M. Georges Duval, professeur de 12e année, fit la proclamation des résultats et chaque élève des classes de 11e et 12e années s'est avancé pour recevoir son parchemin, attestant son succès.

M. F.-R. Lefebvre

Invité à dire quelques mots, M. le président F.-R. Lefebvre a adressé ses félicitations en français et en anglais aux élèves des écoles Beaulieu et St-Patrick. "C'est grâce à votre effort soutenu, dit-il que vous avez obtenu ces succès mais, c'est aussi grâce aux sacrifices de vos parents". Aux élèves finissants, M. Lefebvre a dit que leur premier geste devait être de présenter le diplôme reçu à leurs parents qui se sont imposé tant de sacrifices. Il a souligné les succès obtenus dans une classe de l'école St-Patrick et dans une autre de l'école du Grand-Bernier où les résultats furent de 100%. "C'est une nouvelle page d'histoire qui s'écrit aujourd'hui, continua M. Lefebvre, dans cette nouvelle école moderne, la plus belle de la province de Québec. Le cours scientifique comptait deux élèves à ses tout débuts, et aujourd'hui, nous saluons 30 finissants, en 12e année. Toute la province a les yeux tournés sur notre école, mais on a aussi les yeux tournés vers les élèves qui devront y remporter autant de succès".

Aux finissants, M. Lefebvre a lancé le projet de fondation d'une Amicale des Anciens pour remplacer l'Association des Anciens qui a déjà existé. A l'Ecole du Sacré-Coeur, semblable idée a déjà fait son chemin, et les anciennes auront une première réunion le 18 octobre prochain.

Mgr D. Roy, P.D.

Monseigneur Roy, curé de la paroisse de Saint-Edmond où a été érigé l'Ecole secondaire Beaulieu, dit le mot de la fin. Après avoir félicité élèves et professeurs, Mgr Roy fit allusion aux trois immenses écoles construites récemment. "La science fait des pas de géant, dit Mgr Roy, et à Saint-Jean, on suit bien le courant". "Le monde scientifique, continue-t-il, connaît des découvertes de plus en plus surprenantes dans un cadre de menace, d'inquiétude et de destruction. Il faut bien nous rappeler qu'au-dessus des conquêtes matérielles, il y a largement place pour la conquête de l'esprit. Chers finissants, il vous faudra suivre le développement de la science, mais avec le surnaturel nécessaire. Si vous voulez être quelqu'un, ne vous arrêtez pas, ne vous laissez pas tromper par la légèreté du siècle. Il y a dans chacun de nous l'âme, le coeur, l'intelligence qui font la noblesse de l'homme. La pensée d'un homme, c'est tout un monde créé pour l'éternité. On ne peut faire sa vie dans du terre-à-

(suite à la page 8)

Vaste entrepôt frigorifique à Sherrington

Une Société agricole française transforme d'anciens marécages en fermes maraîchères modernes

Le 27 septembre, à Sherrington, dans le comté de Napierville, sera inauguré un vaste entrepôt frigorifique pour la conservation des légumes. Cette nouvelle serait en soi bien banale si elle n'était l'une des réalisations d'une exploitation agricole tentée dans deux régions autrefois peu productives de la province de Québec par une société à capital français.

Cette entreprise, la Société de Culture des Terres Noires, incorporée, il y a à peine un an, soit en novembre 1958, a acquis à Sherrington, dans le comté de Napierville, à Ste-Clothilde, dans le comté de Châteauguay et à Ste-Elizabeth, dans le comté de Joliette, plus de 6,400 arpents de terre, pour la plupart en friche ou couvertes de bois. Le domaine de 3,000 arpents environ de Sherrington et de Ste-Clothilde est un ancien marécage.

Déjà, l'entreprise a défriché, labouré et drainé 320 arpents qui ont été plantés de carottes, oignons et pommes de terre et elle poursuit activement le défrichement, le labour et le drainage. Elle y emploie une cinquantaine de personnes, pour la plupart des fermiers possédant des terres adjacentes au domaine. Dès 1960 en plus des cultures habituelles, la société entreprendra la production du céleri, de la laitue, etc.

La société, qui projette aussi l'élevage de boeufs de boucherie a déjà remis en état 900 des 2500 arpents acquis à Ste-Elizabeth de Joliette pour en faire des prairies.

L'entrepôt qui sera inauguré le 27 septembre à Sherrington servira à nettoyer, emballer et conserver les produits maraîchers de l'entreprise mais il sera au service des autres maraîchers de la région. L'entrepôt disposera, en effet, de trois chambres d'une capacité de 2,500 tonnes chacune et sera pourvu de neuf climatisateurs d'une puissance totale de 180 c.v. avec contrôle automatique de la température et du degré d'hygrométrie. Une salle d'emballage comportera 3 chaines de nettoyage et d'empaquetage en sacs de différents poids. L'entrepôt sera également doté d'un puissant bloc "vacuum cooler" et ce sera la première installation du genre dans la province de Québec.

L'inauguration officielle de cet entrepôt à Sherrington, sera faite par M. le vicomte de Ribes, président de la Société du Culture des Terres Noires, dont le financement est assuré en majeure partie par des capitaux français provenant d'entreprises telles que Terres-Rouges Indochine, Socfin Ltd, Malaisie, Socfinaf-Kenya, société anonyme F. A. Cameron et AOF, et autres. Ces sociétés sont particulièrement engagées

(suite à la page 25)

Chez les Chevaliers de Napierville

Mercredi, le 16 septembre dernier, avait lieu l'installation des officiers pour la nouvelle année Colombienne 1959-60, sous la présidence de M. Paul Lamoureux, député du District No 37.



M. Marcel L'Ecuyer

A cette même occasion on procéda à l'élection des membres du Programme en six points alors que M. Marcel L'Ecuyer a été réélu comme président de cet important comité pour une 2e année consécutive.

Félicitations à M. L'Ecuyer et nos meilleurs voeux de succès dans cette charge.

Prochaines activités à l'Unité Sanitaire de St-Jean

Semaine du 28 septembre 1959

Lundi, le 28 septembre:
Saint-Jean:
de 10 à 11 heures a.m.: R.-X. des Poumons
Saint-Sébastien:
de 2 à 3 heures p.m.: Clinique de Puériculture
Sabrevois:
de 3 à 4 heures p.m.: Clinique de Puériculture
Mardi le 29 septembre:
Saint-Jean:
de 10 à 11 heures a.m.: R.-X. des Poumons
Mercredi le 30 septembre:
Saint-Jean:
de 10 à 11 heures a.m.: R.-X. des Poumons
Jeudi le 1 octobre:
Saint-Jean:
de 2 à 4 heures p.m.: Clinique de Puériculture


PROTECTION
POUR VOUS
POUR VOS BIENS
POUR VOTRE FAMILLE
F.R. LEFEBVRE Ltée
62, ST-JACQUES
SAINT-JEAN
ASSURANCES
Rés. Fl. 6-6491
Tél. Fl. 7-7585

VIENT DE PARAITRE

Les confidences de Lucie

par Denise Houle

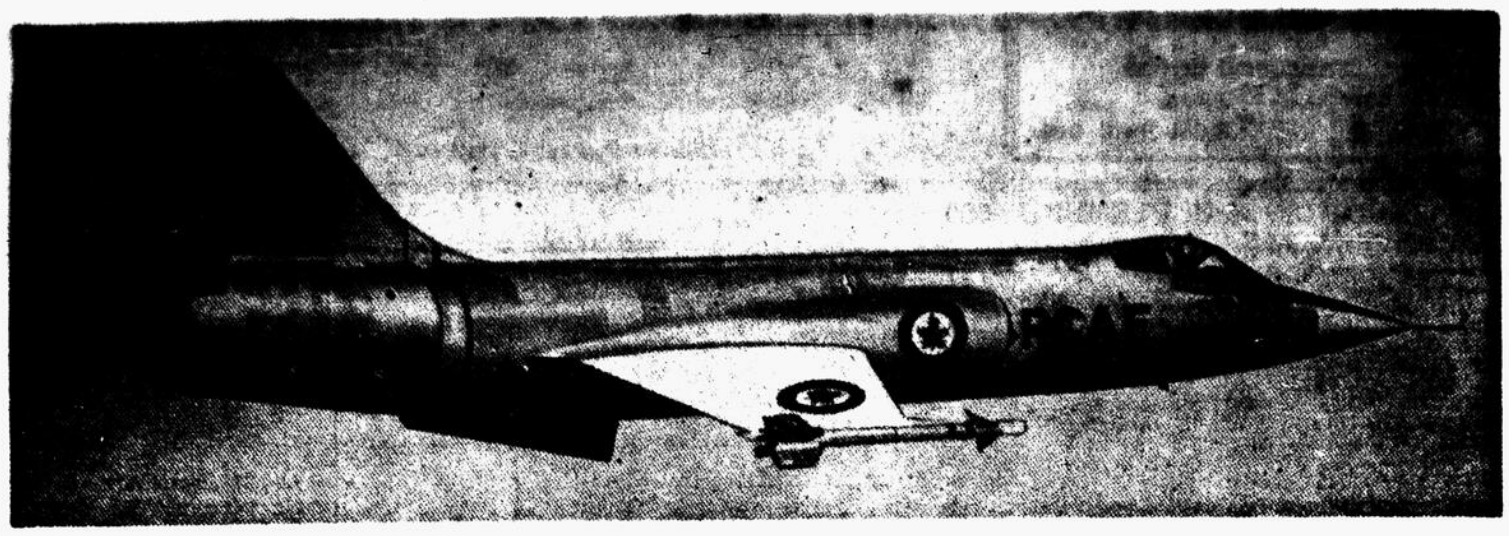
Pour ses douze ans, Lucie a reçu de son père un joli carnet rose. Dans ce carnet, la fillette note les pensées que lui inspire sa vie de jeune écolière.

Au moment où commence ce journal, Lucie n'est encore qu'une enfant insouciante et rieuse. Mais voilà qu'un grave événement se produira dans le cadre familial où évolue la gamine: son papa sera envoyé par le Directeur de son journal, en mission spéciale "quelque part". Sans celui qu'elle considère comme le bon génie de sa vie d'enfant, celui qui répond à tous ses "pourquoi" et résoud tous les problèmes, Lucie sera d'abord perdue, dans un monde qu'elle ne comprend pas. Peu à peu, ses frères et soeurs lui deviendront plus proches parce qu'elle cherchera à remplir auprès d'eux la mission que lui a confiée son père avant de partir: veiller sur leur bonheur. Le papa a compris qu'il ne fallait pas laisser sa petite fille toute seule avec elle-même et lui a parlé le langage tant aimé par son coeur généreux et passionné.

Ce livre n'a aucune prétention moralisatrice; il fait appel à ce que les enfants portent en eux de meilleur. Il s'adresse aussi bien aux éducateurs qu'aux adolescentes. Ces dernières se reconnaîtront en Lucie et tireront profit de ses expériences.

Quant aux éducateurs, ces pensées naïves d'une toute petite adolescente les amuseront, tout en les prenant par la main pour les conduire dans un univers insoupçonné, un monde dont ils ont oublié les couleurs et les formes. Les meilleurs éducateurs sont ceux qui consentent quelquefois à se dépouiller de leur uniforme de la légion du "J'ai déjà vu", pour revêtir la livrée fantaisiste de l'âge défini avec bonheur par Berthe Bernage comme "l'âge des ailes".

Les confidences de Lucie, par Denise Houle. 118 pages. Collection Rêve et Vie. Illustrations de Monique Duguay. $1.25 (par la poste $1.35). En vente aux Editions du Richelieu Ltée, 170 rue St-Jacques, St-Jean.



ENGIN QUI PORTE UN HOMME. — Voici le Starfighter F-104 qui est destiné à servir dans les escadrilles de notre Division aérienne de l'OTAN en Europe d'ici 1961. L'avion sera fabriqué au Canada sous le nom de CF-111 par "Canadair Ltd.". Capable de silloner l'espace à des vitesses de 1,500 mph et de s'élever jusqu'aux abords du vide, à 91,243 pieds, le F-104 détient les records mondiaux de vitesse et d'altitude. Il est propulsé par un turbo-réacteur General Electric J-79. Ses ailes à vives arêtes d'attaque n'ont que 7 pieds et 7 pouces d'envergure à partir du fuselage. L'avion porte une variété d'armes à l'extérieur, y compris des armes nucléaires.
(Photo de la Défense nationale)

Deux jeunes romancières ou le triomphe de l'amour

Un article inédit de Jean-Claude IBERT

La plupart des femmes écrivains ne croient pas à l'existence d'une littérature spécifiquement féminine. Il faut reconnaître que sur le plan du style, de l'analyse psychologique ou du développement des idées, elles ont maintes fois prouvé qu'elles n'avaient rien à envier aux auteurs masculins.

Cela dit, elles ont une certaine façon de regarder la vie qui leur est propre: les récents livres publiés par deux jeunes romancières sont sur ce point fort révélatrices. Si elles subissent les mêmes influences que les romancières de leur génération, si elles sont attirées par les mêmes sujets et éprouvent comme eux le besoin d'exprimer leur insatisfaction devant la monotonie de la vie quotidienne, elles cherchent toujours à se dégager de la réalité pour atteindre à un bonheur qui relève souvent de l'utopie sentimentale. Aussi émancipées qu'elles veillent paraître, aussi lucides qu'elles désirent l'être, elles ne peuvent s'empêcher de céder à l'exaltation de l'amour, même si celui-ci n'est qu'une réponse à une forme d'ennui ou de désanchantement correspondant à cette impression d'impuissance et de vide ressentis par la majorité des êtres qui se savent incapables d'affronter victorieusement leur propre solitude intérieure.

Parmi ces romancières, Christiane Rochefort, dont le premier livre, "Le repos du guerrier" (1) a été considéré comme l'un des romans les plus audacieux parus au cours de ces derniers mois, témoigne d'une singulière maîtrise dans l'art d'opposer les caractères. En mettant en scène un ivrogne dépourvu de tout scrupule qu'une jeune femme "bien sous tous les rapports" s'efforce de ramener dans le droit chemin après l'avoir sauvé fortuitement du suicide, Christiane Rochefort évoque le drame de deux êtres qui, animés de passions contradictoires, exploitent chacun les faiblesses ou les vices de l'autre pour assouvir leurs désirs effrénés. L'amour finit par triompher de l'alcool, non sans mal, et le roman se termine sur une note heureuse. L'ouvrage de Christiane Rochefort situe parfaitement l'une des aspects les plus caractéristiques d'une certaine littérature — on pourrait l'appeler la littérature du désoeuvrement — qui tend à démontrer que, de nos jours, amour et liberté sont inconciliables, et que l'oisiveté risque toujours de trahir les passions qu'elle favorise.

Dans un autre roman intitulé "Comme tout le monde" (2) et dû à la plume d'Annabel (qui a épousé le jeune peintre Bernard Buffet), l'on retrouve la plupart des thèmes sur lesquels repose cette littérature du désoeuvrement. Côte d'Azur, atmosphère de vacances, goûts de luxe, nostalgie d'une jeunesse trop vite passée, crainte de la solitude, désordres sentimentaux, un peu de tristesse, une teinte d'ennui et d'indifférence, beaucoup de désinvolture, autant d'éléments qui permettent à Annabel de conclure qu'aujourd'hui, il faut sortir d'une fausse adolescence si l'on veut se battre pour le bonheur. Conclusion très significative car elle révèle que si de nombreux jeunes romanciers considèrent qu'aimer, c'est souvent tricher avec la vie, les romancières appartenant à la même génération littéraire estiment, elles, que vivre, c'est d'abord ne pas tricher avec l'amour.

(1) Ed. Grasset, Paris.
(2) Ed. Julliard, Paris.

Renseignements à donner

Lorsque vous faites venir un médecin sur le lieu d'un accident, ne manquez pas de lui donner des renseignements exacts sur l'emplacement de la victime. Il est indispensable de donner des détails sur l'accident et, autant que possible, sur la nature des blessures que les victimes ont reçues. On dire au médecin quels premiers soins ont été administrés et on lui demandera ce qu'il faut faire en attendant son arrivée.

Erection d'une nouvelle province religieuse au Canada

L'Ordre de la Sainte-Trinité compte parmi les plus anciens des grands Ordres, puisqu'il a été fondé par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois en 1193. Il se propose comme but principal et sublime l'adoration de la Très Sainte Trinité et la propagation de son culte, Tiers-Ordre, Archiconfrérie, Adoration perpétuelle, Intronisation; comme but secondaire, toujours de pressante actualité, l'exercice de la charité, les oeuvres de miséricorde tant spirituelles que temporelles.

Il étend son champ d'apostolat en France, en Italie, en Espagne, en Autriche, au Chili, en Argentine, au Pérou, à Cuba et aux Etats-Unis. La Sacre Congrégation de la Propagande a confié à son zèle apostolique deux territoires devenus diocèses à Madagascar dont l'un au centre, Tsiroanomandidy, et l'autre, plus vers le nord, Ambatondrazaka.

A l'occasion du Chapitre général de l'Ordre de la Très Sainte Trinité, tenu en mai dernier, à Rome, à la Maison généralice de Saint-Chrysogone Martyr, les maisons trinitaires canadiennes étaient élevées au rang de province de l'Ordre, leur assurant ainsi une autonomie plus grande et un signe de progrès constant. La Sacrée Congrégation des Religieux, par un Indult en date du 28 août 1959, vient de concéder l'érection de la nouvelle province trinitaire canadienne, sous le titre du Sacre-Coeur de Jésus.

Cette nouvelle étape coïncide avec le 35e anniversaire de fondation trinitaire au Canada. On compte au pays cinq maisons de l'Ordre, dont trois à Montréal, et les deux autres à St-Bruno (Chambly) et à Montplaisant, (Granby).

Encouragez, de préférence, nos annonceurs !

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605

ROY & FILS

PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison — Veneer — Masonite — Arborite
Vitres — Peinture "Benjamin Moore"

197 Saint-Jacques -:- Saint-Jean, Qué.

Confiez-nous vos travaux d'impressions

Danses canadiennes et populaires

Ouverture des soirées de danses canadiennes au Centre Notre-Dame, rue Laurier, samedi le 26 septembre à 8 h. 30 du soir.

Avec orchestre et nombreux prix de présence. Bienvenue à tous

Entrée: 75c par personne; $1.25 du couple.

7 MOIS pour payer sans intérêt

Tous genres d'assurances
- AUTOS
- CAMIONS (flottes)

Feu et responsabilité:
- RESIDENCES
- COMMERCES
- INDUSTRIES

Pour renseignements Signalez: Fidélité

Le jour 6-4155 Le soir 6-5457

René G. Trahan
258 Champlain S.-Jean





"Entendu, docteur... nous viendrons mercredi!"

Quand vient le moment d'aller faire examiner les dents de sa fillette, madame Bienvenu, pour prendre rendez-vous avec le dentiste, se sert naturellement du téléphone, ce fidèle serviteur constamment à notre service.

Si l'on songe aux mille façons dont il agrémente *notre* vie de tous les jours, il faut bien convenir que le téléphone nous offre infiniment plus en fait de commodité et de sécurité que le peu qu'il nous coûte.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Films à la TV (2-7)

Jeudi 24 septembre

Canal 7 (CHLT-TV, Sherbrooke)

2 h. "Les carnets du major Thompson"

Français. 1955. Comédie humoristique de Preston Sturges avec Jack Buchanan et Martine Carol d'après l'oeuvre de Pierre Daninos. Le major Thompson a épousé une pétillante française, Martine, et s'est fixé en France. Le film raconte les heurts provoqués par un amour propre national assez chatouilleux chez les époux. Le major consignera ses observations sur les Français, ce "very strange people". Le volume de Daninos est bien meilleur que le film qu'on en a tiré. Un dialogue bien vaudois et quelques images et propos légers font réserver l'ensemble aux adultes.

Canal 2 (CBFT, Montréal)

11 h. 30: "Elles étaient 12 femmes"

Français. 1940. Comédie de Georges Lacombe avec Francoise Rosay et Gaby Morlay. Quelques femmes du monde fondent une oeuvre pour les soldats sans famille. Comme le dévouement seul ne suffit pas, elles font appel à une femme en situation irrégulière qui devient l'hôtesse de tous les membres de l'oeuvre. Bonne réalisation. Gaby Morlay surclasse nettement ses partenaires.

Propos légers, récit d'aventures galantes, liaisons. **Adultes avec réserves.**

Vendredi 25 septembre

Canal 2 (CBFT, Montréal)

9 h. "Le secret de Soeur Angèle"

Français 1956. 95 minutes. Drame de la charité de Leo Johannon avec Sophie Desmaret et Raf Valone. Une jeune religieuse de l'ordre de sainte Rita est temoin d'un meurtre. Envoyée en mission à Marseille, elle retrouve le meurtrier fugitif et l'amène à la resignation devant le sort que lui réserve la justice. A part quelques concessions au mélodrame, ce film possède de réelles qualités tant sur le plan de la mise en scène et de l'interprétation que sur celui des images. Sophie Desmarets en Soeur Angele est excellente. **Pour adultes.**

Canal 2 (CBFT, Montréal)

11 h. 30 "Tapage nocturne"

Français 1951. Comédie de moeurs de Marc-Gilbert Sauvajon avec Simone Renant et Raymond Rouleau. La triste histoire d'un sale industriel que sa secrétaire a tué involontairement parce qu'il voulait la violer. Toute la famille, composée de véritables monstres, devra payer pour que ne soient pas connues les circonstances de la mort. Du théâtre filmé beaucoup plus que du cinéma proprement dit. Interprétation remarquable. Film cynique et répugnant. **Adultes avec réserves.**

Canal 7 (CHLT-TV, Sherbrooke)

11 h. 30 "Peloton d'exécution"

Français 1945. Drame de guerre d'Andre Berthomieu avec Lucien Coutel et Pierre Renoir. Un Alsacien, agent du Deuxieme Bureau, s'enrôle dans le réseau d'espionnage français. Sur le point d'être fusillé par la Gestapo il sera sauvé de justesse par celle qu'il aime. Réalisation soignée, rythme enlevant. L'interprétation par contre est faible. **Adultes et adolescents.**

Samedi 26 septembre

Canal 2 (CBFT, Montréal)

9 h. "La charge fantastique"

Américain. 1942. Drame d'aventures de Raoul Walsh avec Errol Flynn et Olivia de Havilland. Récit d'un épisode de la lutte entre Blancs et indiens Sioux, au lendemain de la guerre de Sécession. Réalisation imposante dans un cadre grandiose. Errol Flynn est l'homme du rôle. Beaucoup de "déjà vu". Impression saine de courage et de loyauté. **Adultes et adolescents.**

Canal 2 (CBFT, Montréal)

11 h. 30 "Le moulin du Po"

Italien. 1949. Drame social d'Alberto Lattuada avec Carla del Poggio et Jacques Sernas. Récit des conflits entre exploiteurs et exploités, en Italie du Nord, à la fin du siècle dernier. Le film raconte la première bataille et la premiere victoire des paysans italiens contre leurs exploiteurs. Lattuada, un des maitres de l'école néo-réaliste italienne a produit ici, sinon un chef-d'oeuvre, du moins un grand film, remarquable par sa puissance, son dynamisme et par l'envoutante poésie des images. Interprétation de grande classe. Une juste interprétation du problème social ici posé suppose un public averti. **Adultes avec réserves.**

Canal 7 (CHLT-TV, Sherbrooke)

11 h. 30 "Le trésor des pieds nickelés"

Français 1949. Comédie burlesque de Marcel Aboulker avec Rellys et Jean Paredes. Si Miradoux n'est pas chez le notaire à 5 h., il ne pourra toucher un fabuleux héritage qui, dans ce cas, ira à Christobal. Or, Miradoux a disparu: séquestré d'ailleurs par Christobal, ce qui entraine une série d'aventures cocasses qui se termineront le mieux du monde. Film qui tient à la fois du guignol, de la pantomime et du ballet. Excellent rythme burlesque. Un bon délassement sans arrière pensée. Adultes et **adolescents.**

Lundi 28 septembre

Canal 7 (CHLT-TV, Sherbrooke)

2 h. "Pas de coup dur pour Johnny"

Français 1954. Drame policier d'Emile Roussel avec Armand Mestral et Dominique Wilms. Un homme à la conduite douteuse est sauvé d'un mauvais pas par un jeune orphelin, Johnny, dont il se déclare le père. L'attachement qu'il éprouve peu à peu pour l'enfant lui fait renoncer à son lourd passé. Un peu de série noire et beaucoup de feuilleton dans cette histoire qui s'efforce de renouveler le genre policier. Lauteur y réussit grâce à l'apport des qualités aux resonnances humaines. Malgré les faiblesses du scénario le film reste attachant. **Brutalité. Adultes.**

Canal 2 (CBFT, Montréal)

7 h. "Les deux orphelines"

Franco-italien. 1954. **Mélodrame de Giacoro Gentilomo avec Myriam Bru et Milly Vitale. L'histoire de deux orphelines qui, après avoir vécu de pénibles aventures, connaitront enfin le bonheur. Vieux mélo archi-connu rajeuni ici grâce au dialogue et à une mise en scène de qualité. Bons interprètes. Milieu cynique, attitudes et toilettes assez osées. Adultes.**

Canal 2 (CBFT, Montréal)

11 h. 30 "Rembrandt"

Allemand. 1942. Biographie romancée réalisée par Hans Steinhoff avec Ewald Balser et Herta Feiler. La vie du grand peintre qui, après avoir vécu heureux avec sa femme **Siska**, connaitra, après la mort prématurée de cette dernière, une existence et une vieillesse misérables. Réalisation honnête malgré certaine lourdeur. Les acteurs jouent dans la note juste. Présentation sympathique d'un concubinage, quelques scènes passionnées et suggestives. Adultes avec réserves.

Mardi 29 septembre

Canal 7 (CHLT-TV, Sherbrooke)

2 h. " La folle imposture"

Allemand. 1939. Mélodrame de W. Liebeneiner avec Luise Ulrich et V. de Kowa. Un jeune peintre, insatisfait de ses toiles, refuse de les vendre et vit dans la misère. Grâce toutefois à un heureux stratagème de son épouse, il connaitra la célébrité. Une oeuvre moyenne. **Adultes et adolescents.**

Canal 2 (CBFT, Montréal)

11 h. 30 (Télé-policier)

"Les intrigantes"

Français. 1953. Drame policier de H. Decoin avec Raymond Rouleau t Jeanne Moreau. Un directeur de théâtre est faussement accusé de meurtre. De plus, son accusateur lui enlève sa femme et en fait sa maitresse. Une petite dactylo qui s'est éprise de lui, l'aidera à sortir de ce mauvais pas. Etude superficielle des milieux du théâtre à travers un sujet policier qui, en plus, se veut psychologique. Vaut surtout par la réalisation technique. Interprétation inégale. La peinture d'un milieu frelaté la perspective rendue sympathique de l'adultère du mari, après celui de l'épouse, appellent de nettes réserves. **Adultes avec réserves.**

Mercredi 30 septembre

Canal 7 (CHLT-TV, Sherbrooke)

11 h. 30 "Madame veut un bébé"

Américain. 1941. Comédie de Mitchell Leisen avec Marlene Dietrich et Fred MacMurray. Les mésaventures d'une vedette célibataire qui a recueilli un bébé abandonné. Un film bien fait. Situations risquées, remariage après divorce. **Pour adultes avec réserves.**

La Bible vous parle . . .

Un ami fidèle est un puissant soutien, qui l'a trouvé a trouvé un trésor. Un ami fidèle n'a pas de prix, on ne saurait en estimer la valeur. (Eccli. 6, 14-15). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Pour développer les talents de chez-nous

Si nous voulons que la télévision canadienne tourne à l'avantage de notre peuple, et non pas à celui de nos voisins du sud, il est grand temps de nous occuper de ce problème et de faire entendre la voix du bon sens.

Une des premières conditions pour que notre télévision joue pleinement son rôle, c'est que la plus grande partie des programmes soient l'oeuvre d'auteurs, d'artistes et de réalisateurs canadiens.

Les raisons qui militent en faveur de la préférence pour les nôtres sont multiples. D'abord, il est normal de désirer que notre argent aille à nos compatriotes plutôt qu'aux étrangers. Ceux qui gagnent leur vie en préparant des programmes canadiens sont de notre monde, des parents peut-être, des amis, des connaissances, des voisins, des concitoyens ou des co-paroissiens, des personnes que nous rencontrons dans la rue, que nous voyons dans les églises, dans les établissements commerciaux et autres endroits publics, aussi bien que dans les salles d'attente de nos médecins, de nos dentistes et autres hommes de profession. Ces hommes et ces femmes sont des contribuables leurs taxes aident à la prospérité de notre ville, de notre province et de notre pays. Ils encouragent nos oeuvres charitables, sociales et civiques, collaborent au maintien de nos institutions et se dévouent bénévolement en maintes circonstances.

Mais les arguments de ce genre ne sont cependant pas les plus importants. Une autre raison d'exiger surtout des programmes canadiens, c'est que la télévision est un moyen de formation, d'éducation et de culture et que ce moyen de diffusion doit servir au développement d'une mentalité canadienne, et non pas faire oeuvre d'américanisation. Nous n'irions pas confier nos enfants à des purs étrangers, qui leur enseigneraient une langue différente de la nôtre, une façon complètement nouvelle de penser, alors pourquoi les postes de télévision canadiens montreraient-ils surtout des programmes de l'extérieur à nos fils et à nos filles?

Les raisons artistiques

Mais les motifs les plus sérieux d'exiger avant tout des programmes vraiment canadiens sont plutôt, à proprement parler, d'ordre artistique. La seule façon d'en arriver à obtenir les meilleurs programmes, ceux qui nous conviennent vraiment et même ceux qui auront une réelle valeur en eux-mêmes, c'est de favoriser le développement des talents locaux, c'est-à-dire de faire chez-nous ce que les autres font chez eux.

Les aptitudes innées, étant dues à l'héridité, sont distribuées au hasard et on les trouve éparpillées un peu partout à la surface du globe. Il s'agit de les découvrir et de leur permettre de se développer, de leur fournir assez d'occasions de se manifester et de s'épanouir. Un instant de réflexion suffit à nous faire comprendre que même les génies de réputation internationale ont d'abord été des talents locaux, qu'il fallu discerner et aider à se faire connaitre.

Mais ces talents, avant de percer, ont d'abord besoin d'un cadre régionaliste. Avant d'atteindre, vraiment à l'humain, à l'universel, au chef-d'oeuvre transcendant, il faut d'abord réussir sur un plan plus restreint.

Le besoin de moyens d'expression bien à nous pour nous permettre de développer nos talents s'explique facilement, non pas seulement du simple point de vue matériel, mais même sur le plan purement artistique. Les contacts sont plus étroits, les échanges d'idées plus nombreux et plus fructueux lorsque les téléspectateurs, les auteurs et les artistes parlent la même langue, appartiennent à la même société, au même milieu culturel. Les rapports sont plus faciles à établir et les résultats sont meilleurs: c'est pourquoi il s'agit d'une étape indispensable. Avant d'intéresser les étrangers, il faut avoir l'occasion de se manifester à l'échelle locale, provinciale et nationale.

Comme les oeuvres de génie sont aussi rares aux Etats-Unis et ailleurs que dans notre propre pays, nous avons tout à gagner et rien à perdre en exigeant surtout des programmes canadiens, pour les gens qui veulent rester canadiens et qui n'aiment pas que leur argent serve à les américaniser, eux et **leurs enfants.**

(Communiqué de l'Union des Artistes de Montréal)

6% d'intérêt

jusqu'à 5 ans pour payer

Exemple: $500; mensualités de $9.47; int. annuel $14 seulement

Pas de frais de service.

— Chez —

YVES PRINCE ENR.

281, rue Saint-Jacques SAINT-JEAN, QUE. Tél. FI. 7-3845

Sur systèmes de chauffage

Distributeur exclusif **L'ISLET**

Estimé gratuit, sans obligation.

N'attendez pas l'encombrement de la saison. Soyez certain d'avoir le vôtre dès les débuts du froid

Si de l'extérieur, appelez frais renversés.

SIX CROISIERES D'HIVER AUX ANTILLES

DURANT JANVIER, FÉVRIER ET MARS 1960

Sous les auspices de

LA FÉDÉRATION DU JEUNE COMMERCE

et la direction technique du

CANADIEN PACIFIQUE

à bord des luxueux paquebots

Empress of England - Empress of Britain

25,500 TONNEAUX—ENTIÈREMENT CLIMATISÉS

1ère	- durée	16	jours -	du 10	janvier au	26 janvier
2ième	- "	14	" - "	29	janvier "	12 février
3ième	- "	16	" - "	12	février "	28 février
4ième	- "	21	" - "	16	février "	8 mars
5ième	- "	16	" - "	28	février "	15 mars
6ième	- "	21	" - "	8	mars "	29 mars

ENDROITS VISITÉS par l'une ou l'autre des croisières:

PORTO RICO ILES VIERGES MARTINIQUE BARBADES
GRENADA TRINIDAD VENEZUELA CURACAO
PANAMA JAMAIQUE HAITI HAVANE

Les prix MINIMUMS varient de $450 à $690 selon la durée de la croisière, le nombre de ports, le genre d'accommodation, le nombre de personnes par cabine, et la location. Il y a grand choix de cabines à prix raisonnables, de même que de cabines de luxe.

Les prix minimums indiqués sont de Montréal et comprennent tous les frais: le passage et le wagon-lits Montréal-New York, la croisière par bateau, les repas, les transferts et excursions à terre, les divertissements à bord, et les pourboires.

IMPORTANT—Un représentant de langue française du Canadien Pacifique dirigera chacune des croisières.

Renseignements, dépliant, réservations, des agents du C.P.R.—de M. P. E. Gingras, chambre 281, gare Windsor, Montréal, tél. UN. 1-6811, local 358 ou 2454—au no. 201 ouest, rue St-Jacques—ou de

LA FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DES JEUNES

3425, rue Saint-Denis, Montréal 18

Tél. VI 2-8289 ou 2-8280

Résultats de l'Exposition de Saint-Jean

ESPECE CHEVALINE

Spécial Syndicat des chevaux belges:

Etalons de 4 ans et plus: 1er prix, M. Maurice Toupin, L'Acadie.

Etalons de 1 an: 1er prix, M. Jean-Philippe Toupin, L'Acadie.

Championnat des étalons:

Champion: M. Maurice Toupin, L'Acadie.

Champion de réserve: M. Jean-Philippe Toupin, L'Acadie.

Grand Champion: M. Maurice Toupin, L'Acadie.

Juments de 4 ans et plus: 1er prix, M. Maurice Toupin, L'Acadie.

Pouliches de 2 ans: 1er prix, M. Jean-Philippe Toupin, L'Acadie.

Pouliches de l'année accompagnées de la mère: 1er prix, M. Maurice Toupin, L'Acadie.

Championnat des femelles:

Championne: M. Maurice Toupin, L'Acadie.

Championne de réserve: M. Jean-Philippe Toupin, L'Acadie.

Grande championne: M. Maurice Toupin, L'Acadie.

Paires de chevaux: 1er prix, M. Maurice Toupin, L'Acadie.

Chevaux de traits: 1er prix, M. Maurice Toupin, L'Acadie; 2e prix: M. Jean-Philippe Toupin, L'Acadie.

NOTE: Mêmes prix pour les classes de comté.

Percherons enregistrés:

Etalons de 4 ans et plus: 1er prix, M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Championnat des mâles:

Champion: M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Grand champion: M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Juments de 3 ans et plus: 1er prix, M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Juments nourricières accompagnées de leur poulain: 1er prix, M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Poulains et pouliches de l'année accompagnés de leur mère: 1er prix, M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Paires de chevaux: 1er prix: M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Chevaux de traits: 1er prix, M. Lionel Gagnon, St-Paul; 2e prix: M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Championnat des femelles:

Championne: M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Vice-championne: M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Grande championne: M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Standardbred enregistrés:

Etalons de 4 ans et plus: 1er prix, M. Lionel Piédalue, St-Jean.

Etalons de 3 ans: 1er prix, M. Lionel Piédalue, St-Jean.

Juments de 3 ans et plus: 1er prix, M. Lionel Piédalue, St-Jean.

Chevaux croisés:

Poulains et pouliches de 3 ans: 1er prix, M. Lionel Gagnon, S-Paul.

Juments nourricières et poulains: 1er prix: M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Poulains et pouliches de l'année accompagnés de leur mère: 1er prix: M. Lionel Gagnon, St-Paul.

Chevaux croisés divers:

Cheval de carosses pesant 1100 livres et plus attelé: 1er prix, M. Lucien Ferdais, L'Acadie.

Cheval de voiture, au-dessous de 1100 livres conduit par son propriétaire: 1er prix, M. Philippe Baillargeon, Saint-Luc; 2e prix: M. Lucien Ferdais, L'Acadie; 3e prix: M. Lionel Piédalue, St-Jean.

Cheval de voiture, conduit par une dame: 1er prix: M. Philippe Baillargeon, St-Luc; 2e prix: M. Lucien Ferdais, L'Acadie.

Cheval de traits pesant plus de 1300 livres, attelé sur une voiture de ferme: 1er prix, M. Maurice Toupin, L'Acadie; 2e prix, M. Antoine Desranleau, L'Acadie; 3e prix: M. Lionel Gagnon.

Paire de chevaux de traits pesant plus de 1300 livres attelés sur voiture de ferme: 1er prix: M. Maurice Toupin, L'Acadie; 2e prix: M. Lionel Gagnon, L'Acadie.

Paire de chevaux légers, pesant moins de 1100 livres harnachés: 1er prix, M. Pierre Baillargeon, St-Luc; 2e prix, M. Philippe Baillargeon, St-Luc; 3e prix: M. Lucien Ferdais, L'Acadie.

Ponies sur voiture: 1er prix: M. Alfred Oligny, St-Blaise; 2e prix: M. Isaie Robert, St-Jean.

Ponies (selle): 1er prix, M. Alfred Oligny, St-Blaise; 2e prix: M. Isaie Robert, St-Jean.

Ponies (divers): 1er prix, M. René Oligny, St-Blaise.

Juge: M. Sauveur Gosselin, agronome.

CONCOURS D'APPRECIATION DU BETAIL

1er prix: M. Pierre Gruslin, St-Luc.

2e prix: M. Réal Desranleau, L'Acadie.

3e prix: M. Lionel Rémillard, St-Jean.

4e prix: M. Daniel Perras, St-Jean.

5e prix: M. Marcel Dalpé, St-Jean.

6e prix: M. Michel L'Heureux, St-Jean.

7e prix: Mlle Pauline Deland, L'Acadie.

8e prix: M. Jean-Guy Deland, L'Acadie.

9e prix: M. Gérard Soucy, Saint-Blaise.

10e prix: Mlle Pauline Sturgeon, L'Acadie.

11e prix: M. Jean-P. Deland, L'Acadie.

12e prix: M. Alain Ferdais, L'Acadie.

13e prix: M. Léopold Roy, St-Blaise.

14e prix: M. Gilles Clément, St-Paul.

15e prix: M. Serge Daigle, St-Jean.

Juges: M. Léon Beaudin, agronome et M. Jacques-L. Tremblay, agronome.

PARADE DES CHEVAUX

1er prix: M. Philippe Baillargeon, Saint-Luc.

2e prix: M. Isaie Robert, St-Jean.

3e prix: M. Lucien Ferdais, L'Acadie.

4e prix: M. Philippe Toupin, L'Acadie.

5e prix: M. Lionel Gagnon, L'Acadie.

Juge: M. Sauveur Gosselin, agronome.

PARADE DES BOVINS

1er prix: M. Olivier Deland, L'Acadie.

2e prix: M. Antoine Desranleau, L'Acadie.

3e prix: M. Lucien Ferdais, L'Acadie.

4e prix: M. Philippe Baillargeon, Saint-Luc.

JOURNEE "ROUGE ET BLANC"

(Ouverte aux éleveurs d'Ayrshires membres du club Richelieu des Eleveurs d'Ayrshires)

Veau mâle né entre le 1er janvier et le 30 juin 1959: 1er, M. Romuald Tremblay, St-Edouard; 2e, M. Yvon Gagné, St-Césaire.

Veau mâle né entre le 1er juillet 1958 et le 31 décembre 1958: 1er, M. Roland Poissant.

Taureau de 1 an et moins de 2 ans, né entre le 1er juillet 1957 et le 30 juin 1958: 1er: M. Romuald Tremblay; 2e, M. R. Tremblay.

Taureau de 2 ans et plus, né avant le 1er juillet 1957: 1er, M. Roland Poissant, St-Philippe; 2e, M. Yvon Gagné, St-Césaire.

Championnat des mâles (senior):

Champion: M. Roland Poissant, St-Philippe.

Vice champion: M. Yvon Gagné, St-Césaire.

Championnat des mâles (junior):

Champion: Roland Poissant, St-Philippe; vice champion: Romuald Tremblay, St-Edouard.

Grand champion: M. Roland Poissant, St-Philippe.

Grand champion de réserve: M. Roland Poissant, St-Philippe.

Génisse junior née entre le 1er janvier 1959 et le 30 juin 1959: 1er, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 2e, M. Roland Poissant, St-Philippe; 3e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard; 4e, M. Yvon Gagné, St-Césaire et 5e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard.

Génisse senior née entre le 1er juillet 1958 et le 31 décembre 1958: 1er, M. Roland Poissant, St-Philippe.

Taure de 1 an et moins de 2 ans, née entre le 1er juillet 1957 et le 30 juin 1958: 1er, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 2e, M. Roland Poissant, St-Philippe; 3e, M. Roland Poissant, St-Philippe; 4e, 5e, 6e et 7e: M. Romuald Tremblay, St-Edouard.

Taure de gestation, 2 ans et moins de 3 ans, née entre le 1er juillet 1956 et le 30 juin 1957: 1er, M. Roland Poissant, St-Philippe; 2e, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 3e, M. Roland Poissant, St-Philippe; 4e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard; 5e, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 6e et 7e, M. Romuald Tremblay, Saint-Edouard.

Vache en lait, 2 ans et moins de 3 ans, née entre le 1er juillet 1956 et le 30 juin 1957: 1er, M. Romuald Tremblay, St-Edouard.

Vache en lait, 3 ans et moins de 4 ans, née entre le 1er juillet 1955 et le 30 juin 1958: 1er, M. Roland Poissant, St-Philippe; 2e, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 3e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard.

Vache en lait de 4 ans et plus, née avant le 1er juillet 1955: 1er, M. Roland Poissant, St-Philippe; 2e, M. R. Poissant; 3e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard; 4e, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 5e et 6e: M. Romuald Tremblay, St-Edouard.

Vache sèche: 1er, M. Roland Poissant, St-Philippe; 2e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard; 3e, M. Yvon Gagné, St-Césaire et 4e, M. Yvon Gagné, St-Césaire.

Championnat des femelles (senior):

Championne: M. Roland Poissant; vice-championne: M. Roland Poissant, St-Philippe.

Championnat des femelles (junior):

Championne: M. Yvon Gagné, St-Césaire; vice-championne: M. Roland Poissant, St-Philippe.

Grande championne: M. Roland Poissant, St-Philippe.

Grande championne de réserve: M. Roland Poissant, St-Philippe.

Troupeau junior: 1er, M. Roland Poissant, St-Philippe; 2e, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 3e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard et 4e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard.

Troupeau senior: 1er, M. Roland Poissant, St-Philippe; 2e, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 3e, M. Roland Poissant, St-Philippe; 4e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard; 5e, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 6e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard.

Progéniture senior du père: 1er, M. Romuald Tremblay, St-Edouard; 2e, M. Romuald Tremblay, Saint-Edouard; 3e, M. Yvon Gagné, Saint-Césaire.

Progéniture junior du père: 1er, M. Roland Poissant, St-Philippe; 2e, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 4e et 5e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard.

Progéniture de la mère: 1er, M. Roland Poissant, St-Philippe; 2e, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 3e, M. Yvon Gagné, St-Césaire; 4e et 5e, M. Romuald Tremblay, St-Edouard.

Juge: M. François Boulais, agronome.

(A SUIVRE)

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

Gérard Raymond

Entrepreneur-plombier

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
BRULEURS A L'HUILE

435, rue Boyer — Saint-Jean

Fl. 6-5534

EATON 677 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. Le samedi toute la journée de 9 h. à 5 h. 30.
Ouvert du lundi au jeudi: de 9 h. à 5 h. 30.

ENTENDEZ A NOUVEAU

ENTENDEZ A NOUVEAU!

Rien à porter dans les oreilles avec un

DAHLBERG

"CONTACT EAR"



Lunettes acoustiques à conduction osseuse

★ **Pas de cordon!**

★ **Ni tube, ni bouton!**

★ **Se portent comme des lunettes courantes.**

Si des bribes de conversation vous échappent, si vous faites des efforts pour entendre, profitez de cette occasion pour faire vérifier votre audition à domicile, sans frais, ni obligation pour vous.

M. P. Beauchemin, un spécialiste EATON en appareils auditifs, sera à Saint-Jean, les lundi et mardi, 28 et 29 septembre.

Si vous portez déjà un appareil auditif, M. Beauchemin se fera un plaisir de vous faire essayer les tout derniers perfectionnements dans ce domaine.

Si vous désirez que le spécialiste EATON en appareils auditifs vous rende visite, veuillez remplir le bulletin ci-après ou téléphonez au **Bureau des Commandes Eaton FI. 7-7546** en donnant vos nom et adresse.

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Spécialiste-consultant en Appareils Auditifs
The T. Eaton Co. Limited
Bureau des Commandes
29, Place du Marché
Saint-Jean, Qué.

- Je désirerais faire examiner mon audition chez moi, sans frais, ni obligation.
- Je désirerais essayer les tout derniers modèles d'appareils auditifs.

Nom

Adresse

Numéro de téléphone

Les films de la semaine

Dans nos Cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T **TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.**

As **ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).**

A **ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennet donc généralement pas aux adolescents.**

AR **ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.**

D **A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.**

P **A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.**

• FILM A VOIR

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

CAPITOL

Jeudi à samedi,
24-25-26 sept.:
"LES ESPIONS S'AMUSENT"
Comédie dramatique avec John Wayne et Janet Leigh — AR
"LA VALLEE DES AIGLES"
Aventures avec Jack Warner — A
Dimanche à mercredi,
27-28-29-30 sept.:
"LES FLAMMES SUR L'ASIE"
Avec Robert Mitchum et Robert Wargner — A
"UNE POIGNEE DE NEIGE"
Drame réalisé par F. Zinneman avec Don Murray et Eva Marie Saint — A

CARTIER

Jeudi à samedi,
24-25-26 sept.:
"TRESOR DE PANCHO VILLA"
Drame d'aventures avec Shelley Winters — A
"LA REVANCHE D'ALI BABA"
Aventures avec Paul Henreid — AR
Dimanche à mercredi,
27-28-29-30 sept.:
"BAMBINO"
Avec Mario Girotti — ?
"UN DIVORCE"
Mélodrame à thèse avec Marga Lopez — A

IMPERIAL

Mercredi à samedi,
23-24-25-26 sept.:
"LA PETITE MAISON DE THE"
Comédie satirique avec Marlon Brando — Aa
"LES VENDANGES"
Drame avec Pier Angeli — A
Dimanche à mardi,
27-28-29 septembre:
"CASINO DE PARIS"
Comédie musicale avec G. Bécaud, Caterina Valente et Vittorio de Sica — AR
"VILLE DOREE"
— ?

Mercredi à samedi,
30 sept., 1-2-3 octobre:
"FRANKENSTEIN'S DAUGHTER"
Film d'horreur avec John Ashley — A
"THE SPIDER"
Film de science-fiction avec E. Kemmer — Aa

"LES ESPIONS S'AMUSENT"

Un réacté russe atterrit en Alaska. Le colonel de la base aérienne constate avec stupéfaction que l'avion est piloté par une femme. Il accueille avec circonspection le récit de cette escapade forcée pour échapper aux représailles des Soviets. Le général commet l'étrangère à la garde du colonel qui gentiment devient son chevalier servant au cours de vacances luxueuses, à l'américaine. Chacun croyant avoir l'oeil ouvert cache son jeu. L'amour s'en mêle et l'officier épouse la jolie Russe qui lui révèle, après son mariage, son rôle d'agent secret. La passion l'emporte sur le devoir et le colonel suit sa femme à Moscou. Echappant de justesse à la mort le couple désillusionné fuit vers la terre hospitalière d'Amérique.

Ce jeu du chat et de la souris, farci de romanesque, veut être avant tout divertissant. L'invraisemblance ne saurait nous étonner d'autant plus qu'elle permet à l'auteur une certaine fantaisie. L'interprétation est amusante et la photographie mérite d'être signalée.

Appréciation morale: Le dialogue assez épicé et certains développements de l'intrigue font réserver le film aux adultes avertis.

— — — —

"UNE POIGNEE DE NEIGE"

Polo Pope partage un petit appartement new-yorkais avec son frère Johnny et sa belle-soeur Celia. Johnny est narcomane. Polo le sait; Celia l'ignore. De là, et de la présence funeste de la drogue naîtra le drame de cette petite famille. Polo sacrifiera toutes ses économies pour apaiser l'insatiable tourment de son frère. Celia se méprendra sur les gestes de son mari jusqu'à douter de son amour et de sa fidélité.

Thème délicat et douloureux, traité de main de maître par Zanneman. C'est l'ascent familial du drame qui fait sa principale richesse; c'est aussi ce qui lui vaudra un accueil attentif et sympathique de la part du public. Des acteurs de grande classe et une étude pénétrante des caractères achèvent de donner au film une valeur qu'il faut souligner.

Appréciation morale: L'oeuvre ne prêche pas. Elle n'en incite pas moins à la réflexion le spectateur sérieux. Pour adultes.

— — — —

"CASINO DE PARIS"

Un auteur célèbre et Don Juan pessimiste veut faire la conquête de la jeune étoile du Casino de Paris pour lui confier le rôle principal dans sa prochaine pièce. Il tente de la séduire mais sans succès. Son secrétaire Jacques, véritable auteur des oeuvres du "maître", est aussi amoureux de la danseuse. Il parviendra à la conquérir en lui donnant la vedette dans la revue qu'il écrira spécialement pour elle.

Cette intrigue toute simple sert de prétexte à des numéros de music hall plus ou moins plaisants. Gilbert Bécaud, qui joue un rôle important, sera apprécié de ses admirateurs. Une seule séquence, le ballet le Magicien, est particulièrement bonne. Dans l'ensemble, malgré la couleur étonnante, cette coproduction à grand déploiement est assez terne. Des longueurs.

Appréciation morale: Les libertés que se permet l'un des protagonistes ainsi que certaines attitudes et tenues font réserver le film aux adultes avertis.

SAINT-JEAN

Aux Filles d'Isabelle

Après deux mois de vacances, nombreuses sont les membres qui se sentent heureuses de reprendre leurs activités et revoir leurs amies. Un bon nombre de celles-là étaient à leur assemblée mensuelle.

Madame la Régente, avec son sourire habituel, souhaite la bienvenue à toutes, sans oublier notre digne aumônier toujours à son poste. Des sympathies et des voeux de rétablissement aux familles éprouvées, la mort et la maladie ne chôment pas, même durant les vacances, hélas!

C'est la routine ordinaire des minutes, correspondance et finances par les officières respectives.

Madame la Régente remercie celles qui se sont prêtées à la quête faite à la Cathédrale. Elle nous parle de la Convention à Sherbrooke, espérant qu'un grand nombre s'y rendra.

La bénédiction du drapeau est remise au premier dimanche d'octobre et elle se fera à St-Gérard, paroisse de notre aumônier.

M. le curé Rémillard se dit heureux de répondre à la demande de Mme la Régente et souhaite une chaleureuse bienvenue à toutes les Filles d'Isabelle de Saint-Jean à la messe de 9 heures, le 1er dimanche d'octobre. Le rassemblement se fera à l'école St-Gérard. Insignes et costumes, s'il vous plait.

Le mois prochain, l'assemblée aura lieu comme l'habitude, le 2e lundi du mois, suivie des élections.

Je profite de l'occasion pour remercier les journaux locaux de l'espace qu'on a mis à la disposition de ma charge de rédactrice; je souhaite à ma remplaçante tout le succès possible.

B.-E. Landry, rédactrice

Assemblée de la SSJB de Saint-Jean

Mardi soir prochain à 8 h. 15 p.m. le 29 septembre aura lieu au no 112 Richelieu, l'assemblée mensuelle régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean, section masculine.

Au programme, en plus des item réguliers, rapports des divers délégués, aux diverses manifestations de la Fédération des SSJB tels: a) voyage d'amitié dans la Beauce; b) réunion des comités de la Fédération à Montréal; d) manifestations en l'honneur de Champlain, à Fort Ticonderoga, N.-Y., etc., rapports des divers comtes: a) célébration du 24 juin; b) Entr'aide Mortuaire; c) refrancisation; d) Fraternité Française d'Amérique; e) Prêt d'Honneur; f) concours scolaires pour 1960 et discussions de plusieurs interessants projets pour la prochaine année, sans oublier la représentation de notre Société au prochain congrès diocésain à Cité Jacques-Cartier le 15 novembre 1959 et la presentation de resolutions à cette occasion de même que la nomination de delegues. Votre presence est anticipee.

SSJB à N.D.A.

Avec septembre recommencent les activités de notre Société Saint-Jean Baptiste féminine à Notre-Dame-Auxiliatrice. N'oubliez pas l'assemblée jeudi le 24 septembre à 8 h. au Centre Notre-Dame.

Un programme interessant vous y attend.

Au Séminaire



16 septembre: Retraite des nouveaux. M. l'abbé Dupuis s'efforce de donner à nos chers petits le coup d'éperon qui pourra les faire gagner la grande course. Merci à M. Dupuis pour avoir accepté encore une fois de faire profiter nos élèves de sa riche expérience sacerdotale auprès des jeunes.

17 septembre: Cet après-midi, un tournoi de golf a été organisé à St-Jean entre les Anciens du Séminaire. Une trentaine de braves ont généreusement répondu à l'invitation de l'Association des Anciens, malgré la fraicheur un peu piquante de la brise. Et pour concrétiser l'amitié qui unit les anciens d'une même maison, on est heureux, après la compétition, de prendre le souper à la même table et d'échanger ensemble quelques propos. Un mot de Mgr Courville veut remercier ceux qui sont présents pour leur témoignage d'attachement... mais il voudrait aussi sortir de la salle, s'en aller aux quatre vents, et faire sentir, à ceux qui ont vécu ensemble les heures les plus marquantes de leur vie, la joie de se retrouver.

18 septembre: Vendredi, Quatre-Temps, classes, sardines, études, vent froid.. Pauvres nouveaux!

19 septembre: Réunion, au Séminaire, des présidents des Conventums, en vue de préparer la fête des Anciens du 25 octobre prochain et de donner toujours de plus en plus de vie à l'Association.

20 septembre: Ordination sacerdotale dans la chapelle du Séminaire: un professeur de la maison, M. Denis Hébert, est consacré prêtre du Christ par les mains de S. Exc. Mgr Coderre. Un bon nombre de parents, amis et confrères prennent part à la cérémonie, de même que les ainés parmi nos élèves. Nos meilleurs voeux au nouvel ordonné, et l'assurance de nos prières. Que Dieu lui donne la grâce d'être, de plus en plus chaque jour, le Christ aimant les siens jusqu'à donner sa vie.

Encouragez, de préférence, nos annonceurs!

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE: 305 Boulevard Gouin, Tél.: FI. 7-4396
RESIDENCE: 50, rue Bouthillier, Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

SURES • • • EFFICACES • • • PROPRES

Les HUILES À CHAUFFAGE Esso



• Huile à fournaise Esso pour brûleurs automatiques
• Huile à poêle Esso pour fournaises alimentées par gravité

UNE AUTRE BONNE RAISON DE VOUS ADRESSER À
"votre fournisseur fiable"
pour obtenir des LIVRAISONS RAPIDES et ASSURÉES
SERVICE ESSO IMPERIAL
QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL
C. Lareau — FI. 8-3575 — Iberville

Les plus grands spécialistes en linoléum
WILFRID SIRARD
906 S.-Jacques — S.-Jean
FI. 7-1340
TAPIS — LINOLEUM — TUILES
VENTE ET POSAGE



— TELEVISION —
Ayez recours à un diplômé consultez
Pierre Massé
RADIO TV SERVICE
Diplômé de Teccart
468, rue Mercier
St-Jean — FI. 7-3383
T.V. — Radio — Hi-Fi
ROTOR - ANTENNE
Radio d'auto
VENTE et SERVICE

L'ADOPTION



Service Social de Saint-Jean
La Centrale Catholique, 190 Laurier, Saint-Jean — Tél. FI. 7-7533
Service Social de la Rive Sud
Centre Ozanam, 1535 boul. Tremblay, V. Jacques-Cartier. - Tél. OR. 4-1553

Le porte-clé...

Oui, cessez pour un temps, vous, M. le curé, et vous les parents adoptifs, cessez de nous demander des filles. Dirigez votre charité sur nos garçons, sur nos garçons qui prennent de l'âge.

Ça n'a quasiment pas de bon sens de si bien comprendre la portée chrétienne et sociale de l'adoption et de laisser pour compte aux hospices des petits bouts d'hommes dont il serait relativement facile d'améliorer le sort.

Nous demandons et nous ne cessons de demander pour notre collection de bouts d'hommes un foyer, une famille accueillante et formatrice.

Plus l'enfant a d'âge et plus l'adoption fait hésiter. Mais il y a encore, de par nos régions, de ces tempéraments à la fois riches et généreux, qu'une tâche difficile attire, interesse et retient par sa difficulté même, et que leur constance, et que leur persévérance rend heureux, à la fin des fins.

On dompte, on dresse, on rend particulièrement habiles des êtres sans raison: que ne réussira-t-on pas avec un petit être humain, curieux de tout, copieur de tout exemple, dès l'eveil d'une raison toujours en progrès?

Et le chef-d'oeuvre, c'est de faire de peut, beaucoup. Le chef-d'oeuvre en ce cas, c'est de redonner l'honneur à un déshonoré, c'est de faire un saint de l'enfant du péché.

Il suffit pour le réussir d'un grand amour de Dieu, d'un jugement sain et de la pitié qui meut les braves gens.

Appel est donc fait, par les présentes, aux âmes courageuses: capables d'un spécial dévouement auprès d'un spécial nécessiteux. Qu'elles viennent se choisir un sujet de trois ou quatre ans, d'intelligence normale, de beauté moyenne, et de santé ordinaire.

Il sait peut parler, vous lui développerez facilement le vocabulaire puis la syntaxe.

Il a vu peu de choses: vous lui élargirez les horizons; vous lui ferez feuilleter l'album de la nature.

Il a été entrainé aux habitudes élémentaires; vous le formerez à l'effort, à l'obéissance et au sacrifice.

Il n'a pas encore aimé; il n'a pas été aimé si ce n'est que cette charité collective qui ne se compare point aux affections de la famille; vous lui inculquerez les sentiments du coeur qui font les bons fils.

Il a quelque notion du bon Dieu qui est au Ciel, du bon Jésus qui a été crucifié et qui est dans l'église, de la Sainte Vierge qui est si belle; il est déjà entrainé à une certaine pudeur; il comprend qu'il y a devoir ou défense de faire telle ou telle chose. Vous, forts d'une nouvelle grâce d'état, vous le préparez à sa première communion; vous le ferez grandir dans la pureté; vous lui formerez une conscience droite!

Oh! la belle et grande entreprise! Oh! le bel apostolat! Oh! le bonifiant travail!

Pourrez-vous, en effet, prêcher quelque chose que vous ne le pratiquiez, exiger quelque sacrifice dont vous ne donneriez l'exemple?

Et pourrez-vous conduire au Ciel un fils adoptif, sans vous-même vous y rendre?

Lui, sera Tobie; vous serez l'archange.

Prenez un de nos petits arriérés et faites-le avancer; faites-lui rattrapper les autres de son âge. Il n'y a ni mots, ni phrases pour dire comme il faut, le mérite et même la consolation qui vous attendent.

Braves coeurs, à la Crèche, un petit gars tient à votre disposition la clé de votre Ciel. Ne viendrez-vous pas bientôt chercher le porte-clé?
(Les Chroniques de la Crèche)

V. GERMAIN, ptre

oOo

N.B.—Pour adopter un enfant, prière de s'adresser en personne, du lundi au vendredi, sauf le mercredi après-midi, à:
Service Social de Saint-Jean
Service d'Adoption,
La Centrale Catholique,
Saint-Jean, Qué.,
Tél. FI. 7-7533.
et le mercredi après-midi, à:
Centre Ozanam,
1535, boulevard Tremblay,
Jacques-Cartier, Qué.
Tél. OR. 4-1553.

Problèmes d'adolescents

L'acné est un des problèmes de la croissance. Cette ennuyeuse maladie de la peau s'attaque d'habitude aux adolescents et, bien que temporaire, elle n'en est pas moins embarrassante le temps qu'elle dure. Le régime peut influer sur cette condition; aussi fera-t-on bien d'éviter de manger trop de desserts riches et d'aliments frits, trop de bonbons, ou de boire trop de breuvages gazeux. A la place, mangez des fruits, buvez du lait ou des jus de fruit. Reposez-vous beaucoup et tenez-vous la peau en état de propreté en vous lavant souvent avec de l'eau chaude et du savon doux.

Cartes Professionnelles

ARCHITECTES

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
★★★
54, rue Saint-Jacques
ST-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

JACQUES TOUGAS
— — — et — — —
JACQUES MORIN
ARCHITECTES
217, rue Jacques-Cartier
Tél. FI. 7-1629 ST-JEAN

BERNARD LAVALLÉE
ARCHITECTE
•
7, VILLAGE SUISSE
Tél. FI. 6-3775 ST-JEAN

Tél. FI. 6-4556

Dr René Gamache, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
HEURES DE BUREAU:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Mercredi: 9 h. a.m. à 12 h. a.m. — Samedi: 9 h. a.m. à 4 h. p.m.
228 CHAMPLAIN, ST-JEAN, P. Q.
LENTILLES CORNEENNES
TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN-LICENCIÉ
★ ★ ★
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES C.C.M.
235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, Qué.

Jean-Marie Thuot, B.A., B.Ph., O.D.
Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
Tél. Fl. -2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Rés. 305 Saint-Hubert Tél. Fl. 8-2802

MAURICE BOULAIS, A. P. A.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 St-Jacques Tél. Fl. 7-7503 - 04

Téléphones
VI. 2-4924 Saint-Jean
10 St-Jacques O. Fl. 7-4592
MONTREAL

Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

Tél. Bur. Fl. 6-3816 Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
(Mercredi: 9 h. à 12h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement.
Dr Jacquelin Bernier, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil Saint-Jean

ALBERT C. FLEISCHMANN
INGÉNIEUR CONSEIL
STRUCTURES
SAINT-JEAN
207 RICHELIEU
FI. 7-4966
IBERVILLE
180, 1e RUE
FI. 7-1780

NOTAIRES

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
St-Constant: Mercredi: 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées 30 Saint-André Tél. 257

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
BUREAU:
Le matin: 9 à 12 – Le soir: 7 à 9
Me JULES PHANEUF
NOTAIRE
Coin des rues Ste-Anne et Guèvremont VARENNES

OPTOMETRISTES

Tél. Fl. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu ST-JEAN

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h
EXCEPTE le mercredi, 9 h. A midi – Vendredi 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. Fl. 7-4884 Saint-Jean

COMPTABLES

Hon. Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 Est, rue Saint-Jacques
Tél. Université 1-6776
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean Fl. 7-3440
ST-JEAN, P.Q.

Tél. Fl. 6-4612
Jean HÉBERT, l.s.c., c.a.
COMPTABLE AGREE
•
BUREAU ET RESIDENCE
227, rue Champlain,
SAINT-JEAN P.Q.

HEBERT, ROY & CIE, C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
Sherbrooke: 144 Wellington N., tél. LOrraine 9-1778
★ ★ ★
Représentant à SAINT-JEAN:
J. W. LAVIGNE, A.P.A.
350 Notre-Dame Tél. Fl. 6-4827 - Fl. 6-3894

Tél. Fl. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Entre nous Mesdames...



SUZANNE GUILLET
Rédactrice



POUDING AU CHOCOLAT A LA MENTHE

Dessert délicieux

De tous les plats figurant au menu, le dessert est habituellement le "clou" du repas à moins que la ménagère ne s'abstienne de cuisiner un dessert, dans la crainte d'avoir à y consacrer trop de temps et d'efforts. Mais grâce aux merveilleux raccourcis maintenant offerts sur le marché, tel les mélanges à poudings instantanés, le problème ne se pose même plus. Un certain nombre de mets dont la préparation exigeait autrefois un temps précieux s'apprêtent aujourd'hui en moins de temps qu'il n'en faut pour faire le café... et sans que la cuisinière n'en éprouve la moindre fatigue.

Avant la création des mélanges à poudings instantanés, la confection d'un dessert tel que notre Pouding au Chocolat à la Menthe n'était pas une mince affaire; il fallait mélanger les ingrédients, surveiller attentivement la cuisson en brassant sans arrêt. Mais ce délicieux dessert s'apprête maintenant en un rien de temps et vous n'avez plus qu'à le laisser prendre au réfrigérateur pendant que vous préparez le reste du repas. La sauce qui couronne le pouding se résume à faire fondre des guimauves auxquelles vous ajoutez de l'essence de menthe poivrée au goût et que vous teintez de colorant vert. Vous en garnissez le pouding au moment de servir. Du chocolat râpé ou des noix hachées que vous parsemez sur le dessus donnent au dessert une dernière touche de saveur et d'attrait. Servez avec des petits fours secs.

Pouding au chocolat à la menthe

Donne 5 ou 6 portions

- **1 paquet** (environ 4½ onces) de mélange à pouding instantané au chocolat
- **2 tasses de lait**
- 3 tasses de guimauves miniatures ou 20 guimauves ordinaires, coupées en morceaux
- ¼ de tasse de sirop de maïs
- ⅔ de tasse de lait
- Essence de menthe poivrée
- Colorant végétal vert

Préparer le pouding instantané, suivant le mode d'emploi indiqué sur le paquet, et employant comme liquide 2 tasses de lait; verser cette préparation dans 5 ou 6 coupes à sorbet, les remplissant seulement jusqu'à ½ pouce du bord. Mettre au froid.

Déposer les guimauves dans un bain-marie; ajouter le sirop de maïs et ⅔ de tasse de lait. Cuire au-dessus de l'eau bouillante, en brassant souvent, jusqu'à ce que les guimauves soient fondues et que tous les ingrédients soient bien amalgamés. Retirer du feu, incorporer l'essence de menthe poivrée au goût, et teinter délicatement la sauce avec du colorant vert. Faire refroidir.

Au moment de servir, brasser la sauce jusqu'à ce qu'elle soit lisse; couronner généreusement chaque pouding au chocolat de sauce menthe-et-guimauve et saupoudrer de chocolat râpé ou de noix hachées.

Vous êtes invitée au

DÉFILÉ DE MODES D'AUTOMNE 1959

de la

MAISON ADRIEN BOIVIN INC.

au profit des Oeuvres de la paroisse ST-GERARD-MAJELLA

MERCREDI, le 23 septembre 1959

à la

Centrale Catholique de Saint-Jean



● **Collection des Couturiers Canadiens Automne-hiver 1959**

Ensemble-tunique par Olivia de Halmilton, dont la nouvelle ligne incurvée respecte la silhouette. En drap de laine canadien, "Niagara" est garni d'un col en fourrure de Térylène et cache une blouse du soir en dentelle noire.

Conseils culinaires

Quand il vous reste des muffins, évidez le centre et mettez-y une noisette de beurre. Réchauffez les muffins au four jusqu'à ce que le beurre soit fondu; remplissez la cavité de confiture ou de marmelade et servez très chaud.

●

Certains sandwichs, de jambon, salade aux oeufs, fromage, thon, poulet ou saumon peuvent être faits d'avance, le matin, avec des tranches de pain congelées. Le pain gardera la garniture fraîche et, le midi venu, il aura complètement dégelé.

Quelques réflexions d'un professeur pour la rentrée des classes...

SEPTEMBRE! Une nouvelle année commence... Ecoliers et écolières arborent leurs cartables flambants de neuf, cartables remplis de cahiers encore vierges et de beaux livres que l'on vient d'acheter. Trois mois de vacances: c'est long... pour les parents surtout, mais aussi pour les enfants: pleins d'entrain petits garçons et petites filles retournent en classe. Septembre, c'est un commencement plein de promesses.

Rentrée des classes, certes. Pourtant, nos enfants ne sont pas seulement faits pour apprendre à lire, à écrire, à compter, pour, disons-le franchement, passer des examens tant bien que mal afin d'obtenir dans la vie la situation dont rêvent pour eux leurs parents. Nos enfants sont aussi faits pour Dieu. Il serait même plus juste de dire que, don de Dieu, ils sont avant tout dans ce monde pour faire retour de ce don à Dieu par leur être tout entier.

« Laissez venir à moi les petits enfants; ne les empêchez pas; car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. » (Lc XVIII-16). Cette parole du Seigneur s'adresse à chacun de nous, parents et éducateurs. Nous savons tous, certes, en principe, que nos enfants sont corps et âmes, et que si leur corps se développe, leur âme aussi doit grandir en Dieu. Si leurs esprits sont avides de savoir humain, leur être tout entier a soif du Dieu Vivant.

La première condition de réussite pour toute oeuvre éducative, scolaire ou extra-scolaire, est un milieu familial sain. Les efforts du meilleur éducateur sont sapés à la base, lorsqu'ils ne sont pas soutenus et portés par le milieu familial.

Le catéchisme le mieux préparé, le mieux "adapté", la sainteté même des professeurs ne remplacera jamais la famille vraiment chrétienne où le tout petit enfant, en s'éveillant à la vie, s'éveille aussi à Dieu. Aucun éducateur ne remplacera jamais la maman chrétienne qui apprendra à son tout-petit de dire "Jésus", de prier "Jésus". Seule une maman profondément chrétienne saura former la conscience morale de son enfant à propos des menus faits de chaque jour. Ici encore, que d'exemples seraient à citer, que de gaucheries seraient à éviter. Je pense à Monique qui, un jour, me dit toute triste: "Maman m'a dit que j'ai fait un gros péché, mais vraiment, je ne l'ai pas cassé exprès le joli pot de fleurs". Dieu n'est pas un gendarme qu'il faut brandir à tout bout de champ, quand un enfant a commis une simple étourderie... comme si les grandes personnes n'étaient pas étourdies! Il est capital de donner à l'enfant, dès qu'il commence à raisonner, le vrai sens du péché qui est une offense à Dieu. N'importe quelle bêtise d'enfant n'est pas un péché. Et par ailleurs, s'il y a une morale chrétienne, le christianisme ne se réduit pas à la morale. Le message du Christ est un message de vie qui nous mène à Dieu. C'est au Dieu Vivant, source de toute vie, que nous devons conduire nos enfants.

Si le prêtre ou le professeur a reçu explicitement une mission de l'Eglise qui la fait participer à son ministère d'enseignement et si, sur un plan doctrinal, par un savoir plus approfondi, il supplée aux parents, il ne peut cependant assumer seul toute l'éducation chrétienne des enfants. Des contacts "fréquents" et réguliers sont nécessaires entre professeurs et parents, afin que ces derniers puissent soutenir les efforts de leurs enfants pour réaliser concrètement dans leur vie ce qu'ils "entendent" à la leçon de catéchisme.

D. TANOD



► **M'EN ALLANT AU MARCHE... — Dans sa voiture miniature, la bambine s'en va au marché vêtue d'une robe en quadrillé gringham rouge et noir. Le boléro bordé de frange est orné d'un col et de poignets blancs. Le tissu est unbroadcloth d'Arnel et coton infroissable. Il se lave facilement et ne requiert que peu de repassage.**

Nouvelles de Saint-Remi

BAPTEMES

BOYER: Le 17 septembre 1959, en l'église paroissiale, a été baptisé Joseph, Alexandre, Jean-Pierre, enfant de M. Yves Boyer et de M.-Ange Robert. Parrain: Alexandre Robert; marraine: Indiana Barbeau, grands-parents de l'enfant.

—RENAUD: Le 19 septembre, a été baptisée Marie, Fernande, Sylvie, enfant de M. Roger Renaud et de Claire Brunet. Parrain: M. René Dupont; marraine: Fernande Renaud, oncle et tante de l'enfant.

—VERNER: Le 20 septembre, a été baptisée Marie, Jeanne, Hélène, enfant de M. Gérald Verner et de Simone Allard. Parrain: M. Roger Allard; marraine: Jeanne Hansquine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Simone Verner, mère du bébé.

—LAHAIE: Le 20 septembre 1959 a été baptisé Joseph, Remi, Gaëtan, enfant de M. René Lahaie et de Jeannine Sorel. Parrain: Remi Lahaie; marraine: Fleurette Boyer, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme André Demers, tante.

—LAPLANTE: Le 20 septembre 1959, a été baptisée Marie, Réjeanne, Claire, enfant de M. Lucien Laplante et de Béatrice Riendeau. Parrain: M. Marcel Rivet; marraine: Réjeanne Giroux, amis de la famille. Porteuse: Mme Marcel Riel, tante.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et bonne santé aux nouveaux-nés.

—o—

FUNERAILLES DE M. ED.-CHARLES YELLE DE VALLEYFIELD

Le 15 septembre, en l'église de la paroisse de Saint-Remi, eurent lieu à 10 heures, les funérailles de M. Ed.-Charles Yelle, époux d'Evangéline Soucy, décédé le 12 septembre, à l'âge de 53 ans.

Le cortège funèbre partit du salon mortuaire A.-N. Ostiguy, pour se rendre à l'église paroissiale où la levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-O. Thouin, curé.

M. Gérard Yelle, P.S.S., chanta le service, assisté de M. le vicaire Marcel Lecavalier et de M. Viateur Yelle, séminariste, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil: MM. Domina Lanctôt et Charlemagne Daignault.

Les porteurs étaient MM. Florian et Paul Yelle, Eugène Fyfe, Isidore, Emilien et Florian Soucy, tous parents du défunt.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil: sa mère, Mme Zénophile Yelle (Alexina Riendeau); 2 frères: M. Zéphir, d'Abitibi et M. Florian, de Montréal; six soeurs: Mme Auguste Forget (Hortense), Mme J.-Chs Daignault (M.-Jeanne), Mme Isidore Soucy (Laurette), Mme Eugène Fyfe (Pauline), Mlle M.-Blanche et M.-Laure Yelle, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Aug. Forget, Ch. Daignault, I. Soucy, Eug. Fyfe, Mme Zéphir Yelle (Aurore Coallier), Mme Florian Yelle (Flore Rioux), M. et Mme Donat Soucy (Florida Jodoin), M. et Mme Emilien Soucy (Eugénie Martin), M. et Mme Florian Soucy (Alice Denault), Mlles Amanda, Emilienne et Annette Soucy; M. Domina Lanctôt et plusieurs autres parents.

L'inhumation se fit au terrain de famille dans notre cimetière paroissial.

A cette grande famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

—o—

DECES DE M. ALBERT ROY

Le 14 septembre 1959, est décédé à sa demeure, à l'âge de 50 ans, M. Albert Roy, époux de Simone Robert autrefois de St-Michel de Nap.

Le défunt laisse outre son épouse, une fille: Lise.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi le 17 septembre en l'église St-Michel de Napierville à 9 h. 30.

L'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

—o—

SEPULTURE

Le 18 septembre 1959, est décédée à Montréal, Mme Vve Isaie Boucher née Céline Tremblay, de 1784, St-André.

La défunte était âgée de 90 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église Ste-Catherine lundi le 21 septembre à 9 h. et l'inhumation dans le terrain de famille dans notre cimetière paroissial. Un libera en l'église St-Remi a précédé la sépulture.

REMERCIEMENTS

M. Wilbrod Lefrançois, M. et Mme Albert Lussier et les autres membres de la famille, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, à l'occasion du décès de M. Wilbrod Lefrançois, le 12 août 1959, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, cartes de sympathies, visites ou assistance aux funérailles de ce regretté défunt.

—o—

ASSEMBLEE DES LIGUEURS

Dimanche prochain, 27 septembre, après la grand-messe, assemblée pour tous les ligueurs, jeunes ou vieux, mariés ou non. Chaque assemblée vous apporte une bonne pensée à méditer et divers renseignements sur la vie d'un ligueur. Soyez présents.

—o—

RETRAITE DES ENFANTS ET QUARANTE-HEURES

Déjà depuis la rentrée des classes les élèves de 2e à la 5e années ont eu leur retraite annuelle d'ouverture des classes.

Cette semaine encore, les élèves plus avancés ont suivi les exercices appropriés à leur âge, depuis lundi, jusqu'à mercredi, lors de la communion générale qui coïncide cette année avec l'ouverture des Quarante-Heures, c'est un grand privilège pour la paroisse. Durant ces trois jours d'exposition solennelle du T. S. Sacrement et de prières collectives, tous les paroissiens sont invités à se faire nombreux aux offices afin de faire une offrande générale du fond du coeur à Jésus-Hostie. L'exposition se fait pour réparer les dérèglements qui se commettent et pour converser plus intimement avec notre Père du ciel, qui est si riche en dons de toutes sortes et qui vient spécialement pour en faire la distribution. Cependant, Il veut que nous fassions notre part: que nous Lui demandions toutes les grâces nécessaires à notre salut, afin de recevoir les lumières du Très Haut dans la pratique des vertus, pour édifier ceux qui seraient dans la mauvaise route.

Plusieurs prêtres seront à la disposition pour entendre les confessions. La communion sera distribuée dès la première messe du matin, à 6 h. 30 jeudi et vendredi. C'est donc là beaucoup de facilité à votre disposition, ne refusez pas l'occasion de vous approcher des sacrements.

Des intentions spéciales ont été recommandées aux messes dimanche dernier; n'oubliez pas votre part de prières dans ce but. Les problèmes des jeunes ne sont autres que les problèmes des parents et les problèmes des parents sont ceux des autorités. Si chaque citoyen accorde sa coopération, l'ordre règne partout et la paroisse acquiert une excellente renommée.

Jeudi soir il y aura une messe à 9 h. 30 précédée des confessions.

La messe de clôture des Quarante-Heures, vendredi le 25 septembre, sera à 8 heures a.m.

—o—

TIRAGE CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Samedi soir dernier, à l'occasion de la kermesse et au milieu de plusieurs personnes, les Chevaliers de Colomb firent le tirage d'une magnifique télévision.

M. le Député fut désigné pour choisir ces billets; il puisa et tira 5 billets, après élimination, le dernier billet qui portait le No 5358 désigna M. Hercule Riendeau, comme l'heureux gagnant de l'appareil téléviseur.

Il y avait aussi le tirage d'une poupée pour les personnes qui s'étaient procurées des "Chips" numérotés. Le sort désigna le No 111. La personne qui peut produire ce billet gagnant voudra bien s'adresser à Mme Lucille Verner, 49 rue Perras, Ville St-Remi, pour réclamer cette belle poupée.

—o—

ASSEMBLEE LACORDAIRE

Lundi le 14 septembre 1959, se tenait en la salle habituelle l'assemblée mensuelle des Lacordaire et Jeanne d'Arc.

M. le président Réal Potvin, souhaite la bienvenue à l'assistance et remercie les membres présents.

M. le secrétaire Roland Colette fait lecture des minutes de la dernière réunion.

Des chefs d'équipes ont été choisis par le conseil et sont convoqués pour une assemblée lundi le 21 septembre au sous-sol de l'église. Le but de ce contact, sera de former différents comités qui aideront à partager le travail parmi tous les membres du Cercle. Ce sera: le comité récréatif, le comité religieux, le comité de propagande et le comité social, chacun s'occupera selon ses capacités et ses talents. Ce n'est qu'à ce moment là que le Lacordaire ou la Jeanne d'Arc sentira qu'il est utile et attaché à son mouvement.

M. l'Aumônier explique le mot "tempérance", au point de vue naturel et surnaturel, chacun de son côté essaie de définir les vertus que nous pouvons accroître ou que nous possédons déjà et les moyens pour y parvenir.

Nous procédons ensuite à l'initiation de quelques nouveaux membres et aux changements de décorations.

La parole vint ensuite à M. A. Turmell, président régional, qui félicite M. l'Aumônier de la manière qu'il procède pour mettre plus de lumières dans nos engagements. Il remercie les dirigeants qui se sont rendus au Camp Saint-Paul récemment afin d'acquérir de nouvelles notions sur la vie Lacordaire. Vous serez peut-être anxieux de connaître le nombre de Lacordaire et Jeanne d'Arc dans le diocèse? En juillet dernier, nous comptions 2,797 membres, nous espérons que ce nombre augmentera davantage, c'est un point d'apostolat auquel chacun devrait s'intéresser.

Pour terminer, M. l'Aumônier insiste pour que tous les membres se présentent dès 8 h. 30 pour les réunions mensuelles, je tiens beaucoup à la ponctualité et ainsi nos réunions se termineront à une heure fixe, a-t-il ajouté.

L'assemblée se termine par une courte prière.

—o—

LIGUES DE QUILLES AUX CHEVALIERS DE COLOMB, Conseil 1822

Voici le résultat des parties jouées pour la première semaine:

R. Poissant 4 vs A. Saumure, 0
A. Poissant, 4 vs R. Dupuis, 0
G. Fyfe, 2 vs R. Labelle, 2

Triple au-dessus de 500: R. Labelle: 517.

Triples au-dessus de 400: Dr G. Colpron, 446; A. Poissant, 428; G. Fyfe, 422; J.-G. Boyer, 419; L. Martin, 415; G. Boyer, 406 et R. Dupuis, 404.

Les 5 premières moyennes: R. Labelle, 172.3; G. Colpron, 148.6; A. Poissant, 142.6; G. Fyfe, 140.6; J.-G. Boyer, 139.6.

LIGUE DES DAMES

Position des équipes:

	Pins	pts
M.-Jeanne Viau	1418	4
Irène Lafleur	1515	3
Gisèle Martin	1430	3
Gilberte Robidoux	1395	3
Thérèse Saumure	1390	3
Thérèse Poissant	1344	1
Thérèse Robert	1334	1
Monique Sicotte	1328	1
Agathe Tougas	1320	1
Yvonne Grégoire	1326	0

Les 5 premières moyennes

Irène Lafleur, 135; Thérèse Poissant, 123.3; Gisèle Martin, 123; M.-Jeanne Viau, 117.6; Yvette Daigneault, 112.6.

Plus haut simple: Yvonne Grégoire, 155.

Plus haut triple: Irène Lafleur, 405.

Plus haut simple 4 équipes: Irène Lafleur, 579.

SAINT-CONSTANT

ATTENTION

L'initiation des candidates organisée par le Cercle St-Georges No 802, O.F.I. qui devait avoir lieu le dimanche 27 septembre, a été remise à une date ultérieure. On est prié d'en prendre note.

La prochaine assemblée mensuelle du Cercle St-Georges aura lieu le mardi 20 octobre; immédiatement après l'assemblée régulière, se tiendront les élections générales annuelles. Toutes les Filles d'Isabelle du Cercle sont priées d'être présentes et s'assurer d'abord que leurs dûs audit Cercle sont payés.

—o—

IMPOSANTES OBSEQUES DE FEU M. JOS. MAGLOIRE HEBERT

En notre église eurent lieu, le 10 septembre dernier, les imposantes funérailles de M. Jos. Magloire Hébert, époux de feu Alexandrine Lefrançois, ancien marguillier. Le convoi funèbre quitta les salons funéraires Léon Poissant et Fils pour se rendre à l'église où la levée du corps fut faite par M. le curé Yves Tremblay. Le service fut chanté par le R.P. Louis Trudeau, O.M.I., assisté de M. le Curé, comme diacre et de M. l'abbé B. Letellier, comme sous-diacre; aux autels latéraux des messes basses furent dites par MM. les abbés D.-A. Piché et Donat Marcoux. La chorale sous la direction de M. Arthur Doyon, chanta la messe Perosi-Yon; à l'orgue, Mme Marie Lefebvre.

Le défunt était avantageusement connu et aimé de tous. Il laisse pour déplorer sa perte, ses fils: MM. Conrad, Rosaire et Jean-Rémi; ses filles: M.-Reine (Dame Israël Miron) de Delson; Colombe (Dame Roméo Marotte) de Montréal; Anne-Marie (Dame Arger Barbeau) de St-Remi; Marcelle (Dame Richard L'Ecuyer) de St-Philippe et Lucille (Dame Aimé Martin) de St-Constant; ses belles-filles: Dame Jean-Rémi Hébert (Laurianna Beaudin); Dame Rosaire Hébert (Oveline Marotte); Dame Conrad Hébert (Bernadette Pagé); ses gendres: MM. Israel Miron, Roméo Marotte, Arger Barbeau, Richard L'Ecuyer et Aimé Martin; son frère: M. Pierre Hébert; ses soeurs: Mmes Isidore Lefrançois et Ulderic Brais; ses belles-soeurs: Mmes Pierre et Chéri Hébert et 28 petits-enfants.

MM. Maurice et Claude Marotte, Réal Miron, Roger, Sarto et Jean-Paul Hébert, tous petits-enfants du défunt agissaient comme porteurs d'honneur. La quête fut faite par deux autres petits-enfants, MM. Guy Miron et Roland Hébert.

L'inhumation eut lieu dans le lot familial en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage au regretté disparu.

A la famille éplorée nous présentons nos plus sincères condoléances.

SAINT-ISIDORE

MARIAGES

En l'église de St-Isidore, le 12 septembre a été célébré le mariage de M. Roger Marcil de St-Urbain, fils de feu M. Urbain Marcil et de Mme Urbain Marcil à Mlle Pauline Turcot, fille de feu M. Camille Turcot et de Marie-Reine Perras. Les témoins ont été MM. Adrien Marcil et Arthur Turcot, frère et oncle des nouveaux époux.

En l'église de St-Isidore, le 12 septembre, a été célébré le mariage de M. Jean-Marc Loiselle, fils de M. et Mme René Loiselle de Ste-Philomène, à Mlle Madeleine Déniel, fille de M. Izous Déniel et de Thérèse Guinois. Les témoins ont été MM. René Loiselle et Izous Déniel, pères des nouveaux mariés.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

o

RESULTATS DES CERTIFICATS D'ETUDES DE 9e ANNEE A L'ECOLE PAGE

Grande distinction: J.-Pierre (Emile) Dubuc, 84.1; Jean Colpron, 83.8; Albert Perras, 81.8; Gilles Yelle, 80.1.

Avec distinction: Michel [illegible] 78.1; Bernard Viau, 77.8; [illegible] groseilliers, 76.4; J.-Pierre [illegible] Dubuc, 75.8; Jean-Robert [illegible].

Avec succès: Daniel Cha[illegible] Marcel Beaulieu, 65; Paul [illegible] 63.3.

Instituteur: Simon [illegible]

—o—

FETE-SURPRISE A L'OCCASION DU 25e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE DE M. et Mme BRUNO BEAULIEU

Samedi soir dernier, le 12 septembre, avait lieu chez M. et Mme [illegible] ques Beaulieu, une fête surprise à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Bruno Beaulieu.

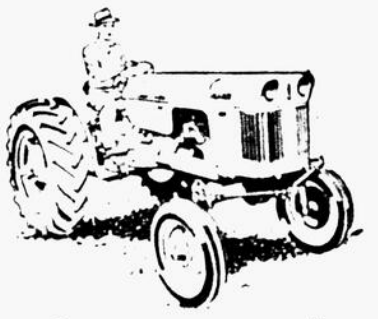
M. Yves Beaulieu, fils des jubilaires, lut une adresse de circonstance puis de magnifiques cadeaux furent offerts. Mlle Raymonde Beaulieu, fille des jubilaires, présenta cadeau, souvenir des enfants. Il y eut également de nombreux cadeaux offerts par les deux familles des jubilaires, ainsi que de la part de M. Hercule Riendeau, député provincial.

Etaient présents: M. le député, Mme Hercule Riendeau, M. [illegible] françois, M. et Mme Fabien [illegible] mieux, M. Archibald Lemieux et Mme Philippe Beaulieu, M. [illegible] tique Beaulieu, M. et Mme [illegible] nand Lemieux, M. et Mme [illegible]

(suite à la page 25)

J. GILLIGAN
Service de télévision
Radio et Phonographe
20 ans d'expérience.
Ouvrage garanti
Saint-Remi Tél. 609-S-5
Napierville, P.Q.

UNE DÉMONSTRATION CONVAINCANTE D'UN
Case-o-matic®
400-600-800
vous fera constater la différence de puissance.



Informez-vous de notre allocation d'échange spéciale. Vous serez assurés que c'est maintenant le temps d'acheter.



GRATUIT
Un magnifique imperméable avec votre démonstration.

TÉLÉPHONEZ-NOUS AUJOURD'HUI!

Roland St-Pierre
Ste-Julie, cté Verch.

Robert Dulude
St-Michel, cté Nap.

J.-C. Bussières
Verchères

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

RODRIGUE POTVIN
Assurances générales
Ville Saint-Remi Tél. 151



SAINT-ISIDORE

(suite de la page 24)

Marc Dupuis, Mlles Lise et Claudette Lemieux, M. Guy Lemieux, Mlles Fernande, Louise et Rachelle Beaulieu, M. et Mme Candide Caron; M. et Mme Arthur Beaulieu; Mme Alfred Guérin, Mlle Yolande Caron; M. et Mme Albert Thibault; M. et Mme Pacifique Thibault; M. et Mme Placide Thibault; M. et Mme Jean Parent; M. et Mme Laurent Thibault, M. et Mme Gérard Beaulieu; M. et Mme Roger Durivage; M. et Mme Wellie Guérin.

Un magnifique goûter fut servi et après le réveillon, M. le député Herménégilde Rien-Beau adressa la parole pour remercier au nom des jubilaires.

Tous se sont amusés ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit et se sont quittés en emportant un heureux souvenir de cette fête.

M. et Mme Bruno Beaulieu, les jubilaires, remercient bien sincèrement tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette fête soit par l'organisation, offrande de souvenirs ou présence.

SHERRINGTON

COMITE PAROISSIAL

Lundi dernier, tous les gouverneurs de la paroisse, les gens d'affaires, les présidents et présidentes des différentes associations étaient priés à se rendre au presbytère afin de former un Comité paroissial en vue d'abord de la Semaine de la Famille qui aura lieu prochainement dans tout le diocèse.

Ont été choisis: Président: M. Jack O'Meara, gérant de la S.C.A. à Sherrington. Vice-présidente: Madame Gabriel Smith supérieure des Cadettes. Secrétaire: M. Florian Gadbois secrétaire de la S.C.A. Conseillères: Mme Hector Coallier, présidente des Fermières, Mlle Jeanne Roy institutrice, secrétaire des Enfants de Marie; Conseillers: M. Lucien Tétreault, marchand; M. Louis Tremblay, employé chez "Hydro Farms".

Nos félicitations.

o

VISITE AU CIMETIERE

Si la température le permet, notre visite au cimetière se fera dimanche le 4 octobre. Qu'on se le dise.

o

A L'HOPITAL

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Léopold Smith, qui est actuellement à l'hôpital Notre-Dame suite d'un accident de travail.

o

VOYAGE

M. et Mme Emile Tremblay, M. et Mme David Riel et Mme Ernest sont revenus enchantés de leur voyage de huit jours où ils visitèrent la Gaspésie, le Nouveau-Brunswick puis au retour le Maine et quelques villes environnantes.

o

BONNES VACANCES

Nous souhaitons une bonne vacance à M. Jacques Philippe Martin qui prend une semaine de repos bien méritée. Pour besoins urgents, qu'on veuille s'adresser à M. le curé Gérard Barclay, de St-Edouard.

o

BAPTEMES

Coallier-Tremblay

A Sherrington, le 20 septembre, a été baptisée Marie, Réjeanne, Lucienne le 16 septembre, enfant de Lucien Coallier et de Armande Tremblay. Le parrain a été M. Jean-Louis Coallier, de Napierville, et la marraine Réjeanne Leclair, son épouse, grand'mère et tante. Porteuse: Marie Irène Coallier (Réjeanne Roberge) tante.

Robert-Beaudin

A St-Michel, le 17 septembre, a été baptisée Marie, Rose, Louise, le 11 septembre à l'hôpital St-Joseph de Lachine, enfant de M. Florent Robert et de Véronique Beaudin. Le parrain a été M. Alcide Beaudin de Sherrington, et la marraine Marie-Rose Couture, son épouse, grands parents. Porteuse: Mme Gaston Dumouchel (Thérèse Beaudin), tante du bébé.

o

PROCHAINS MARIAGES

Tremblay-Lavigne

En l'église de Napierville, le 26 septembre 1959 sera célébré le mariage de M. Aimé Tremblay, fils de M. Albert Tremblay, de cette paroisse et de Germaine Bachand, à Mlle Madeleine Lavigne, de St-Cyprien de Napierville, fille de M. Hector Lavigne et de Thérèse Miron.

Lestage-Thibert

En l'église de Napierville le 26 septembre sera célébré le mariage de M. Romain Lestage, fils de feu Martial Lestage et de M.-Louise Taillard, de cette paroisse, à Mlle Lucienne Thibert, fille de M. Zénon Thibert, de Napierville et de Noémie Guérin.

SAINT-MATHIEU

Décisions

Mgr J. Boyle, archevêque de Washington, demande aux 300,000 catholiques de son archidiocèse de prier pour les millions d'esclaves en territoire communiste, pendant la visite du premier ministre de la Russie, M. Khrouchtchev. (Le Devoir).

"Dans une lettre pastorale qui sera lue dans toutes les églises dimanche le 13 septembre prochain, l'archevêque exhorte ses fidèles à aller à la messe et à recevoir la sainte Communion, lundi mardi et mercredi, de la semaine prochaine".

M. Khrouchtchev est arrivé mardi le 15 septembre. (Le Devoir).

Autres décisions

"Une messe spéciale sera célébrée dans les 101 églises de cet archidiocese, mardi soir prochain.

"Mgr O' Boyle, a aussi ordonné aux prêtres et aux membres des communautés religieuses de ne pas approcher Khrouchtchev durant la visite de ce dernier à Washington" (Le Devoir).

Notre quarantième

Notre paroisse a 40 ans. Il plaira à plusieurs que nous nous leur rappelions les noms des anciens curés de la paroisse depuis 1919.

M. l'abbé Pierre Roy (18 septembre 1919); M. l'abbé Joseph Chevalier, (fin septembre 1924); M. l'abbé Emmanuel Ferland (20 octobre 1928; M. l'abbé Exilius Meilleur (30 septembre 1933); M. l'abbé Alfred Coallier (30 août 1938); M. l'abbé Paul Corbière (22 juillet 1942); M. l'abbé Sédéon Coupal (22 novembre 1948); M. l'abbé Maurice Langlois (3 septembre 1950); M. l'abbé Gabriel Martin (29 septembre 1953.

Nous avons omis de mentionner le nom de M. l'abbé Prisque Magnan, qui a pourvu, le 8 mars 1916, à la formation du syndicat catholique de "La Tortue" et qui en fut le desservant jusqu'à la nomination de M. l'abbé Pierre Roy, au même titre de desservant, le 26 novembre 1918. Il est à noter que M. l'abbé Pierre Roy ne fut nommé curé de St-Mathieu que 10 mois plus tard.

Fetons notre patron

Le mot patron vient du mot père (pater). Notre patron saint Mathieu à ce compte, serait comme un père. Dans la pensée de la Sainte Eglise, il est vraiment un père, un protecteur et cela depuis 40 ans, tout juste.

Cette année, celle de notre 40e anniversaire, nous voulons nous réunir tous, le 26 septembre, à 8 h. du soir, pour quelques heures de fraternelles et honnêtes réjouissances. Une troupe de jeunes troubadours viendra danser du folklore avec nous et nous invite tous au rendez-vous. Entrée gratuite pour tous et chacun.

Nos denigreurs (critiqueurs)

Ce que je vais vous raconter est récent. Un étranger cherchait ici un gîte, un logis. Ça allait fort bien mais il fit la rencontre de maître critiqueur. Un homme fort intelligent, au-dessus de la moyenne. "Tu veux louer à St-Mathieu?" "Sais-tu que les chemins sont fermés en hiver? Vraiment? Certain. Et le logis resta là.

La sentence du juge:

L'hiver dernier, les chutes de neige furent beaucoup plus abondantes que d'habitude, partout. A St-Mathieu, les chemins ne fermèrent pas plus qu'ailleurs. Vous avez causé injustement du tort à votre prochain et à notre paroisse. Vous êtes condamné à réparer.

Les enfants de 60 ans

"Monsieur, je me suis trompé de chemin, je crois. Pouvez-vous me dire ou se trouve l'église de St-Mathieu?

—Oui, vous êtes passé devant. On la voit d'ici. Regardez.

—Mais quel commerce faites-vous?

—Je suis représentant de "LaSalle Refrigération" et je vais réparer le réfrigérateur de M. le curé.

—Oui, je ne sais pas mais ce curé-là il a toujours quelqque chose qui ne marche pas.

Explications à l'ingénieur

Notre paroisse avait de grands besoins, et quelques citoyens, pour mieux lui peser sur la tête, avaient intérêt à la laisser en arrière, à l'empêcher de progresser. Le jeu fut découvert par tout le monde et grâce à la collaboration et au dévouement de presque tous, de grandes améliorations, des travaux nombreux et importants furent faits.

De plus, vous le soupçonniez bien, M. l'ingénieur, M. le curé étant l'âme de ce mouvement progressif, il se peut que quelques personnes conservent au coeur un sentiment leger de rancune ou de vengeance. Mais, n'était-il possible d'agir autrement? Pouvais-je suivre une autre étoile que celle qui me paraissait être le devoir?

Jugez donc vous-même, M. l'ingénieur McRay, notre réfrigerateur a-t-il besoin de réparation?

Question: Qu'en pensent les enfants de 60 ans, s'il en reste encore?

SAINT-BERNARD

Vendredi, il y aura messe du soir à 9 h. 15. Venez très nombreux. Les membres de la messe Réparatrice et les autres paroissiens sont tous invités. Une messe par Amour c'est Cathédrale de Saint-Jean aussi la fête dédicace de l'église.

Assemblee

Dimanche prochain, le 27 septembre, sera le dimanche du cinema, de la radio et de la télévision. A 1 h. 30 p.m. à la salle paroissiale, il y aura assemblée pour discuter sur l'éducation des enfants par rapport au cinema, à la radio et à la TV. Cette assemblée est pour tous les paroissiens et tout spécialement pour les membres de nos associations paroissiales.

Caisse Populaire

Mercredi le 30 septembre aura lieu l'assemblee de fondation d'une caisse populaire pour les paroisses de St-Bernard et de Lacolle.

Enfants de Marie

L'assemblée avait lieu samedi le 19 septembre à 2 h. à la salle paroissiale. L'assemblée débuta par la prière. Ensuite le R. P. curé aumônier fit la lecture et donna l'application des oraisons du dimanche. Puis, l'on discuta sur les conditions pour devenir fille et femme idéales; aussi sur les qualités et les défauts des filles.

Retraite fermée

A la Villa Saint-Jean aura lieu une retraite fermée pour hommes et jeunes gens. Cette retraite débutera le 2 octobre à 8 h. du soir pour se terminer le 4 octobre à 4 heures de l'après-midi. Ce sont des journées de réflexion et de recueillement. Que ceux qui le veulent ne manquent pas au rendez-vous. Pour renseignements s'adresser à M. Paul Poirier ou M. Albert Landry.

Bibliothèque paroissiale

Dès dimanche dernier, notre bibliothèque était ouverte et le sera à chaque dimanche après les deux messes de l'avant-midi. 350 volumes sont à la disposition des adultes comme des enfants.

Le prix est de un dollar par an par famille. Responsable: Mme Réal Surprenant qui est aidée par Mme Fernand Bouchard et Mlle Micheline Mathieu. Elles ont accompli une très grande besogne pour couvrir les livres, les mettre sur fiche et les classer.

Décès

Nous apprenons avec regret la mort de M. Omer Barrière après une longue et pénible maladie. Nous donnerons le compte rendu plus tard. Nous offrons nos plus sincères condoléances à cette famille bien éprouvée.

Naissance

Le 20 septembre a été baptisée Marie, Claire, Rita, née le 19, enfant de M. Hervé St-Hilaire et de Aline Robitaille. Le parrain a été M. Robitaille, de Ville St-Laurent et la marraine Claire Valade, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Yvonne St-Hilaire tante, et Paul St-Hilaire, son petit frère, servait au baptême.

Remerciements

Les enfants de M. Théodule Tremblay, inhumé recemment, remercient toutes les personnes qui leur ont fait part de sympathie soit par offrande de messes, de prières, visites, ou par leur assistance aux funérailles.

Vaste entrepôt . . .

(suite de la page 17)

dans la production du caoutchouc, du café, de l'acajou, et dans l'élevage du bétail.

Ces entreprises auront placé quelque deux millions de dollars dans les deux entreprises de la Société de Culture des Terres Noires: la production maraichère à Sherrington et à Ste-Clothilde et l'élevage du boeuf de boucherie, à Ste-Elizabeth de joliette.

Et voilà comment des gens d'initiative auront dans quelques années réussi à transformer d'anciens maexploitations agricoles les plus morcelées, improductifs en l'une des dernes et probablement l'une des plus profitables de la province de Québec.

SOIREE DE FOLKLORE

organisée par

le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

à la salle de l'école de Saint-Valentin

Vendredi soir le 16 octobre, à 8 h. 30

ORCHESTRE: ST. JOHN'S WESTERN RAMBLERS

Admission: $1.25 — Goûter gratuit — Bienvenue à tous

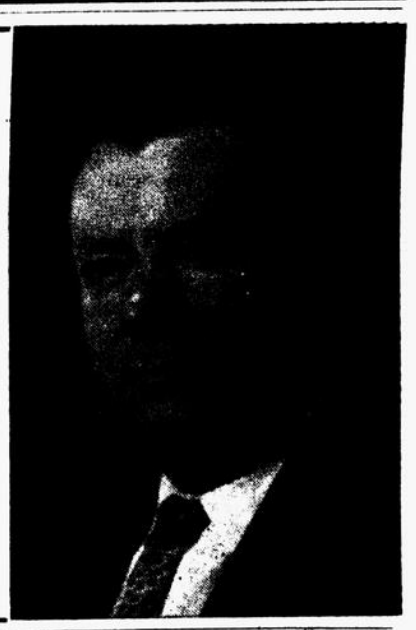
ASSURANCES

- VOL
- INCENDIE
- AUTOMOBILE
- RESPONSABILITE
- BRIS DE GLACES
- FERMES
- ANIMAUX
- BIENS MOBILIERS
- BIENS IMMOBILIERS

J. A. MONETTE

SHERRINGTON

Cté Napierville — Tél. 614-S-31



Sur une population de

1,784,516

individus à Montréal

plusieurs d'entre eux ont déjà découvert que la bière Schooner



est la plus légère et de plus fine saveur

...et vous?

7560F

Distributeur Régional pour St-Jean: CONRAD AUDETTE

Exposition du comté de Napierville

(suite de la semaine dernière)

Taures de 3 ans, ayant eu veau:
Réjean L'Ecuyer, Romuald Tremblay, Wilfrid Serres.
Taures de 2 ans:
Romuald Tremblay, Wilfrid Serres, J. Jaul Tremblay, Lucien Tremblay, Réjean L'Ecuyer.
Taures de 1 an:
Wilfrid Serres, J. Paul Tremblay, Romuald Tremblay, Lucien Tremblay Réjean L'Ecuyer.
Génisses du printemps, nées depuis le 1er janvier:
Réjean L'Ecuyer, Romuald Tremblay, Wilfrid Serres.
Troupeau croisé:
Wilfrid Serres, Romuald Tremblay Réjean L'Ecuyer.

Ayrshires

Vaches à lait:
Romuald Tremblay, Guy Lussier.
Vaches sèches:
Romuald Tremblay.
Taures de 3 ans, ayant eu veau:
Romuald Tremblay.
Taures de 2 ans:
Romuald Tremblay, Guy Lussier.
Taures de 1 an:
Romuald Tremblay.
Génisse d'automne, moins d'un an à la date de l'Exposition:
Guy Lussier.
Génisse née depuis le 1er janvier:
Romuald Tremblay.
Taureau de 1 an:
Romuald Tremblay.
Taureau du printemps né depuis le 1er janvier:
Romuald Tremblay.
Troupeau Ayrshires:
Romuald Tremblay.

Holstein

Vaches à lait, vaches sèches exclues
André Fortin, Réjean L'Ecuyer, Romuald Tremblay.
Vaches sèches:
André Fortin.
Taures de 3 ans, ayant eu veau:
André Fortin.
Taures de 2 ans:
André Fortin, Réjean L'Ecuyer.
Taures d'un an;
André Fortin, Réjean, L'Ecuyer.
Génisses d'automne, moins d'un an à la date de l'exposition:
Réjean L'Ecuyer, André Fortin.
Genisse née depuis le 1er janvier:
André Fortin.
Taureau de 3 ans et plus:
Wilfrid Serres.
Taureaux d'un an:
André Fortin, Réjean L'Ecuyer.
Taureau d'automne, moins d'un an à la date de l'exposition:
André Fortin.
Troupeau enregistré Holstein:
André Fortin, Réjean L'Ecuyer.
Troupeau de bovins de toutes races le mieux présenté à l'exposition:
Andre Fortin, Romuald Tremblay.
5 sacs de moulée balancée donnés par Geo. Phénix Enr. pour meilleur troupeau pur sang, gagné par:
André Fortin.

Porcs

Truie de 1 an et plus comme reproductrice avec petits:
Josephat Chouinard.
Truie d'élevage, 1 an et plus:
Josephat Chouinard, R. Tremblay.
Cochon entier de 1 an et plus:
Josephat Chouinard, R. Tremblay.

Moutons

Aucun concurrent.

Aviculture

Couple d'oies de l'année:
Josephat Chouinard.
Couple de poulettes New-Hampshire:
Josephat Chouinard.
Couple de poulettes Hybrides:
Josephat Chouinard.
Couple de poulettes White Sussex:
Josephat Chouinard, Wilfrid Serres.
Pigeons de toutes variétés:
Josephat Chouinard.
Lapins de toutes variétés:
Almer Sicotte, Réjean L'Ecuyer.

Travaux domestiques

Catalogne de lit, pas moins de 72" x 900", rayure dans la trame(effet par chaine non accepté, matière: guenilles au choix:
Edouard Douchim, Hector Coallier.
Tapis tressé, forme et matériel au choix, pas moins de 20 pouces dans la plus petite mesure:
Josephat Chouinard, Hector Coallier.
Costume pour fillette de 4 à 8 ans, jupe par plis et manteau droit, tissu commercial:
Adelard Hogue, Eugene Giroux, E. Douchim.
Robe de nuit de fantaisie pour dame ou jeune fille, tissu commercial:
Adélard Hogue, **Eugène Giroux, J.** Paul Tremblay, Edouard Douchim.
Gilet ouvert, manches longues, pour enfants de 3 à 6 ans, tricot à l'aiguille:
Ferdinand Poissant, Adélard Hogue, Jean Durivage, Almer Sicotte.
Nappe de couleur, tissu commercial brodée à la main au choix:
Mmes Edouard Douchim, Jeannine Roy, Wilfrid Serres.
Tapis crocheté en guenilles de coton ou Jersey, dessin floral, grandeur au goût de l'exposante:
Mmes Josephat Chouinard, Hector Coallier, J. Paul Tremblay.
Ensemble de collet et poignets pour robe de dame ou jeune fille:
Mme Josephat Chouinard.
Linge à vaisselle, brodé:
Mmes Henri Coache, Jeannine Roy, Florian Beaudin, Hector Coallier.
Couvre-pieds piqué à la main:
Mmes Henri Coache, Roger Ménard, Wilfrid Serres, Marc Thibert.
Jouet rembourré:
Mmes Adélard Hogue, Alcide Beaudin, Ferdinand Poissant, Eugène Giroux
Mitaines de cuisine:
Mmes Jeannine Roy, Ferdinand Poissant, Alcide Beaudin, Florian Beaudin.
Ensemble de bonnet et mitaines avec motifs, pour fillette de 7 à 14 ans:
Mme Ferdinand Poissant.
Bas courts en laine commerciale, pour dame, tricot:
Mmes Adélard Hogue, Eugène Giroux, Josephat Chouinard, J. Paul Tremblay.
Centre de table, tricoté:
Mmes Wilfrid Serres, Hector Coallier, Almer Sicotte, Roger Ménard.
Gants tricotés, d'une seule teinte, pour dames:
Mmes Adélard Hogue, Alcide Beaudin, Josephat Chouinard.
Chapeau pour dame, tricot au crochet:
Mmes Josephat Chouinard, Wilfrid Serres, Roge Ménard, Almer Sicotte.
Taies d'oreillers brodées avec appliqué tricoté:
Mme Jos. Paul Tremblay.
Robe de chambre pour dame:
Mme Edouard Douchim.
Sous-plats tricotés:
Mmes Josephat Chouinard, Henri Coache, Florian Beaudin, Eugène Giroux.
Pièce murale au point de croix non encadrée:
Mmes Adélard Hogue, Jean Durivage.
Tapis natté:
Mmes Almer Sicotte, Hector Coallier, Florian Beaudin.
Descente de lit, genre catalogne:
Mmes Josephat Chouinard, Almer Sicotte, Marc Thibert.
Jupon à la taille:
Mmes Eugène Giroux Alcide Beaudin, Edouard Douchim.
Blouse pour dame avec chemise d'hommes:
Mmes Alcide Beaudin F Beaudin.
Jumper fait dans une robe usagée pour jeune fille:
Mme Jeannine Roy

Fleurs

Bouquet de glaieuls:
Mmes Ferdinant Poissant, Henri Coache, Josephat Chouinard
Bouquet de fleurs variées:
Mmes Henri Coache, Florian Beaudin, Josephat Chouinard
Centre de table de fantaisie avec fleurs:
Mmes Josephat Chouinard Hector Coallier, Florian Beaudin
Bouquet de marguerites:
Mmes Ferdinand Poissant, Henri Coache.

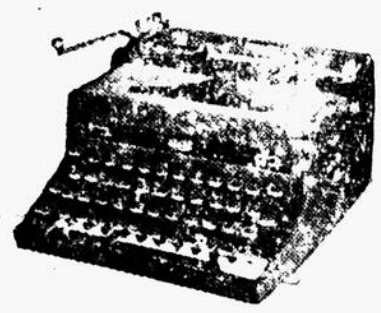
(suite à la page 27)

La vitesse tue: conduisez lentement

Les Equipements de Bureau Richelieu

● Prix spéciaux pour étudiants
CLAVIGRAPHES NEUFS
J.-L. CHARETTE
ET USAGES A LOUER

★ Machines de bureau, coffre-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.



Ameublement complet

224, rue Champlain **S.-Jean** **Fl. 7-7425**

NOUVEAU COURS VAL RICHELIEU

SAINT-JEAN

Conversation anglaise

ADMETTONS-LE, les bons emplois et les promotions sont impossibles de nos jours à moins d'être parfait bilingue. Laissez-nous vous aider au moyen de notre nouveau cours simplifié et beaucoup plus rapide.

PROFESSEURS DE LONGUE EXPERIENCE

Cours pour adultes. Idéal pour personnes adonnées à l'enseignement et au travail de bureau ou pour toute autre personne au delà de 18 ans désireuse d'améliorer son sort.

Toute documentation comprise. Méthode directe et intéressante. 1 cours par semaine: 7 h. 30 p.m. à 10 heures p.m.

COMMENÇANT LE 22 SEPT.; FINISSANT LE 16 DEC.

Pas plus de 12 élèves.

Service d'autobus. Près église Notre-Dame-Auxiliatrice. Faites votre inscription au plus tôt. Tél. (Résidence): Fidélité 8-2530.



La vie a ses bons moments...

prendre une **MOLSON** c'est agréable

La bière de chez nous

Avez-vous une question à poser concernant

L'ASSURANCE-CHOMAGE OU LE PLACEMENT?

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, 49 Saint-Charles, Saint-Jean, P.Q. nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique. Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:

Q. L'an dernier, j'ai touché des prestations et il s'est présenté chez nous un inspecteur qui m'a posé des questions. Je n'ai jamais entendu parler de lui. Un ami touchait également des prestations, mais on ne l'a pas questionné. Pourquoi çà?

R Il s'ensuit que votre réclamation en est une parmi des milliers qui font l'objet d'une enquête chaque année dans le cours des vérifications de routine. Il semblerait que tout soit en ordre.

Q Je me suis laissé dire que la Commission d'assurance-chômage enquête sur les réclamants. Que fait-on au sujet des employeurs qui n'apposent pas de timbres dans les livrets des employés?

R La Commission surveille aussi les employeurs. Les sociétés commerciales reçoivent de temps à autre la visite des inspecteurs qui vérifie voir à ce que les contributions dans les registres et s'occupent appropriées aient été faites. Si la Commission reçoit une plainte de la part d'un employé, on enquête sur le champ. Un employeur qui ne garde par les registres ou qui refuse de les montrer peut être poursuivi.

Q J'ai travaillé 16 semaines durant dans le département de l'expédition et je touche maintenant des prestations à l'égard de cette période. J'ai également huit timbres-pêche. Puis-je toucher des prestations en égard à ces dernières? Dans la négative, est-ce que ces timbres seront bons en décembre prochain?

R On présume que vous aviez les huit contributions de pêche quand vous avez formulé votre demande de prestations; on tiendra donc compte des contributions quand il s'agira de déterminer le montant de prestations auxquelles vous pouvez avoir droit à l'égard de cette réclamation. A tout hasard, les timbres-pêche valent pour vous aider à établir votre admissibilité aux prestations en décembre prochain, si vous êtes en chômage à ce moment-là.

Q Je suis citoyen de C. J'ai travaillé 22 ans durant, pour le compte de la même compagnie. J'ai pris ma retraite le 1er juin 1958, à l'âge de 65 ans. J'ai versé des contributions au régime d'assurance-chômage pendant 15 ans. Je n'ai pas travaillé depuis octobre 1958. J'ai touché six mois de prestations et c'est alors qu'on m'a dit que j'avais épuisé mes prestations. Puis-je en recevoir encore? Je n'ai jamais touché de prestations saisonnières.

R Pour établir une autre réclamation à l'heure présente, il vous faut avoir non moins de 30 contributions hebdomadaires au cours des 104 dernières semaines; huit de ces contributions doivent avoir été versées depuis le commencement de votre réclamation antérieure et 24 doivent l'avoir été au cours des 52 dernières semaines.

La rage

Même si cela nous surprend, la rage présente encore, au Canada, un danger réel. Aussi les autorités conseillent-elles de surveiller les chiens, surtout à la campagne. La vaccination contre la rage, sans être infaillible, immunise les animaux domestiques, mais il est surtout important d'empêcher les chiens de courir les bois. Une petite bête sauvage enragée peut attaquer un chat et un chien plus gros qu'elle; un écureil enragé peut s'attaquer à un gros chien ou même à un être humain.

Ce sont les renards qui, la plupart du temps, sont victimes de la rage. Ces bêtes, d'habitude timides, ne craignent aucun autre animal lorsqu'elles sont enragées. Si vous emmenez votre chien ou votre chat à votre chalet d'été, ne les laissez pas errer dans les bois.

Au cours de promenades en forêt, il faut se méfier de toute bête sauvage qui semble plus apprivoisée ou plus agressive qu'à l'ordinaire. Si on doit tuer cette bête, il faut essayer autant que possible, de ne pas endommager la tête afin que les techniciens de laboratoire puissent déterminer si, oui ou non, l'animal était enragé. On devrait se faire un devoir d'avertir immédiatement le garde-chasse ou l'agronome de la présence dans la région de toute bête sauvage qui se comporte de façon anormale. On devrait évidemment donner toutes les indications nécessaires quant à l'endroit où la bête a été aperçue.

Il faut s'obstenir de toucher aux bêtes sauvages. Si vous aviez l'habitude de donner à manger dans votre main à des chats sauvages, à des écureuils ou d'autres petites bêtes, il vaut mieux renoncer à ce plaisir pour le moment.

On peut bien continuer de leur donner de la nourriture mais sans y toucher et sans les laisser grimper sur soi. La morsure d'un animal enragé peut être mortelle, à moins d'une prompte intervention médicale. Les effets de cette morsure ne se font pas sentir avant quelques jours, parfois même quelques semaines, mais la victime peut être mortellement atteinte. La seule chose à faire lorsqu'on est mordu par une bête souvage ou un animal domestique dont le comportement parait anormal, c'est de voir un médecin immédiatement. Certes, il existe un traitement contre la rage, mais il faut l'appliquer le plus vite possible. Même une égratignure causée par un animal enragé est dangereuse. La rage se contracte par le simple contact avec la carcasse, la fourrure ou la peau d'un animal atteint de la rage; cette maladie se communique surtout par la salive de l'animal.

Avertissez les enfants de ne jamais toucher à un animal crevé, quelque belle que soit sa fourrure.

On ne pourra faire disparaître la rage quen surveillant les animaux domestiques et en détruisant les bêtes sauvages enragées. Vous pouvez aider en prévenant le garde-chasse ou l'agronome de votre localité de tout cas de rage que vous soupçonnez.

RAISINS EPEPINES

Des raisins du Delaware sans pépins ont été récemment produits comme sous-produits d'une expérience dans la culture hâtive des raisins entreprise par un poste d'expérimentation agricole. A trois reprises l'on a traité des vignes par un tonifiant spécial connu sous le nom de "gibberellin". Le fruit a atteint la maturité un mois plus tôt, conservant son bon goût mais sans pépins. On poursuivra des études du phénomène.

Exposition du comté . . .

(suite de la page 26)

Art culinaire

6 sucre à la crème:
Florian Beaudin, Eugène Giroux, Jos.-Paul Tremblay, Lucien Tremblay.

6 biscuits aux dattes:
Hector Coallier, Eugène Giroux, H. Coache, Florian Beaudin.

6 biscuits à la farine d'avoine:
Alcide Beaudin, Josephat Chouinard, Eugène Giroux, Edouard Douchim.

6 beignes:
Florian Beaudin, Eugène Giroux, Henri Coache, Josephat Chouinard.

6 petits gâteaux au miel:
Florian Beaudin, Josephat Chouinard, Hector Coallier.

6 mokas:
Jean Durivage, Adélard Hogue, H. Coache, J. Chouinard.

6 macarons au coconut:
Josephat Chouinard, Eugène Giroux, Alcide Beaudin, Henri Coache.

1 chopine de concombres marinés:
Josephat Chouinard, Eugène Giroux, Henri Coache, Almer Sicotte.

1 chopine de ketchup rouge:
Josephat Chouinard, Henri Coache Adélard Hogue, Florian Beaudin.

1 chopine de confitures aux pêches:
Florina Beaudin, Ferdinand Poissant, Hector Coallier, Alcide Beaudin.

1 chopine de confitures aux ananas:
Almer Sicotte, Josephat Chouinard Alcide Beaudin, Florian Beaudin.

1 chopine de betteraves marinées:
Josephat Chouinard, Henri Coache Florian Beaudin, Adélard Hogue.

Pain de savon domestique:
Ferdinand Poissant, Florian Beaudin, Almer Sicotte, Alcide Beaudin.

Produits de la ferme

3 concombres:
Florian Beaudin, Henri Coache, Réjean L'Ecuyer, Eugène Giroux.

3 tomates:
Josephat Chouinard, Réjean L'Ecuyer, Almer Sicotte, Alcide Beaudin.

3 betteraves à table:
Josephat Chouinard, Almer Sicotte, J. Paul Tremblay, Henri Coache.

3 oignons rouges:
Josephat Chouinard, Ferdinand Poissant, Henri Coache, Marc Thibert.

3 choux:
Marc Thibert.

3 épis de blé d'Inde:
Marc Thibert, Henri Coache, Josephat Chouinard, Eugène Giroux.

3 patates:
Josephat Chouinard, Henri Coache, Alcide Beaudin, Marc Thibert.

6 fèves jaunes:
Almer Sicotte, Josephat Chouinard Réjean L'Ecuyer, Marc Thibert.

3 courges:
Eugène Giroux, Josephat Chouinard.

3 pommes grises:
Henri Coache, Josephat Choinard.

3 pommes fameuses:
Florian Beaudin, Henri Coache, A. Beaudin.

3 pommes McIntosh:
Josephat Chouinard, Henri Coache, Florian Beaudin, Réjean L'Ecuyer.

3 pommes Wealthy:
Florian Beaudin, Henri Coache, A. Beaudin, Josephat Chouinard.

3 navets:
Josephat Chouinard.

1 tresse d'ail:
Josephat Chouinard, Eugène Giroux.

3 poireaux:
Josephat Chouinard.

Collection de légumes pour la table:
Josephat Chouinard, F. Beaudin.

1 gâteau de miel de une livre:
Aucun concurrent.

1 bocal d'une pinte de miel coulé:
J. Paul Tremblay, Florian Beaudin, Lucien Tremblay.

1 bouteille de sirop d'érable:
Wilfrid Serres.

Tabac en feuilles, 1 livre:
Josephat Chouinard.

4 betteraves à sucre:
Marc Thibert.

Un demi-minot de pois:
Josephat Chouinard.

Un demi-minot de trèfle:
Alcide Beaudin.

Un demi-minot de mil:
Josephat Chouinard, J. Paul Tremblay, Lucien Tremblay.

Un demi-minot d'avoine:
Josephat Chouinard, J. Paul Tremblay, Lucien Tremblay.

Un demi minot d'orge:
Josephat Chouinard.

POUR VOS

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- CHARBON
- ETC.



Peinture "Conant"

Spécialité

Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

Gros et détail à des prix défiant toute concurrence.

Adressez-vous à la maison

J. H. Janelle Ltée

Napierville CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

AVIS

Gaz National Inc.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que GAZ NATIONAL INC. — NATIONAL GAS INC. s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour l'adoption d'une loi l'autorisant:

1. A acquérir, de gré à gré ou par expropriation, tous droits de passage, servitudes et terrains nécessaires pour la construction de pipe-lines pour la transmission et la distribution du gaz naturel dans les comtés de:

Napierville-Laprairie	Richmond
Saint-Jean	Sherbrooke
Iberville	Compton
Rouville	Nicolet
Missisquoi	Trois-Rivières
Shefford	Champlain
Saint-Hyacinthe	Saint-Maurice
Richelieu	Laviolette
Drummond	

moins le territoire déjà prévu dans le Chapitre 157 des Statuts refondus de la Province de Québec 4-5 Elizabeth II, tel que modifié:

2. A acquérir, de gré à gré, tout système de distribution de gaz avec toutes franchises, droits de passage et servitudes s'y rattachant et à les exercer; et

3. A exercer dans les limites du territoire susdit les pouvoirs énoncés dans les articles 63 à 71 et 73 à 76 inclusivement de la Loi des Compagnies de Gaz et d'Eau (S.R.Q. 1941, ch. 294).

Montréal, P.Q., le 9 septembre 1959.

COMMON, HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD.

Procureurs de la Pétitionnaire

SAINT-MAXIME

Notre courrier vous retient

Avec ce présent courrier, nous reprenons nos chroniques. Celles-ci relatent les événements et activités de la paroisse.

Au mois d'été nous avons cédé la plume aux moniteurs de l'OTJ, lesquels se sont très bien acquittés de cette tâche.

Avec septembre, la vie paroissiale reprenant son rythme régulier, nous ferons notre possible pour nous mettre au pas.

Nos Quarante-Heures

Les 13 et 14 de ce mois furent marqués par nos Quarante-Heures. Les adorateurs furent nombreux, tant la nuit que le jour.

L'Agrégation du Très-Saint-Sacrement établie dans la paroisse depuis mai 1954, assure par sa Garde d'Honneur une relève précieuse tant pour ces jours où l'adoration se prolonge que pour nos premiers vendredis du mois et autres fêtes eucharistiques.

Egalement, les nouvelles familles intronisées au Sacré-Coeur commencent à faire corps et soyons assurés que l'adoration eucharistique n'en sera pas le fruit le moins magnifique.

D'autres groupements paroissiaux Ligue du Sacré-Coeur, Dames de Ste-Anne, Tertiaires de St-François, Lacordaires, vinrent eux aussi faire honneur à leur heure collective.

Tant de prières doivent faire tomber bien des bénédictions sur une paroisse! Réjouissons-nous.

Le R. P. Pascal Vrigneault, f.m.i. fut invité comme prédicateur et confesseur pour cette circonstance.

Pèlerinage au cimetière

Il eut lieu dimanche dernier. Une température idéale permit à une assistance nombreuse de venir. Outre nos défunts, la paroisse de Laflèche, St-Josaphat, Greenfield Park ont elles aussi les leurs dans ce cimetière régional.

L'abbé Maxime Brunet, vicaire, fit le sermon. Un Libera fut chanté par M. le chanoine Lajeunesse.

Ces visites annuelles au cimetière sont un rappel à prier pour nos morts et à nous préparer nous-mêmes à bien vivre pour bien mourir.

Mariages

Le 24 juin a été célébré le mariage de M. Régent Laroche, de St-Anastase et Mlle Huguette Bourgault fille de M. et Mme Henri Bourgault de cette paroisse.

Le 4 juillet a été célébré le mariage de M. Jean-Marie Fournier, de N-D de la Garde et Emérilda Laprise, fille de M. et Mme Willie Laprise, de cette paroisse.

Le 4 juillet a été célébré le mariage de M. Réal Dubreuil, de St-Clément de Viauville et Gisèle Marquis fille de M. et Mme Achille Marquis de cette paroisse.

Le 25 juillet a été célébré le mariage de M. Gérard Berthiaume et Lise Cousineau, fille de M. et Mme Dallard Cousineau de cette paroisse.

Le 25 juillet a été célébré le mariage de M. Normand Guérette, de St-Antoine de Longueuil à Mlle Ginette Gaudreault, fille de Mme veuve Camille Gaudreault, de cette paroisse. Le bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr Romain Boulé, c.g., curé de St-Antoine de Longueuil.

Le 1er août a été célébré le mariage de M. André Beaulieu, de Mtl et Mlle Lisette Côté, fille de M. et Mme Raoul Côté.

Le 8 août a été célébré le mariage de M. Pierre Beaudry et Mlle Monique Lajeunesse, fille de M. et Mme Aimé Lajeunesse.

Le 8 août a été célébré le mariage de M. Claude Sylvestre de Montréal et Rita Laforte, fille de M. et Mme Wilfrid Laforte. Le frère de la mariée, l'abbé Guy Laforte, a béni ce mariage.

Le 22 août a été célébré le mariage de M. Jean-Guy Paré et de Mlle Hélène Thibault, fille de M. et Mme Maurice Thibault.

Le 5 septembre a été célébré le mariage de M. Roland Caron et de Mlle Lise Lamarre, fille de M. et Mme Philippe Lamarre.

Le 5 septembre a été célébré le mariage de M. Gérald-Raymond Giguère et de Mlle Ginette Sicotte, fille de M. et Mme Emeril Sicotte.

Le 7 septembre a été célébré le mariage de M. Jules Trudel de Mtl et Mlle Lise Perron, fille de Mme veuve Ronaldo Perron.

Sépultures

Le 4 août a été inhumé le corps de Mlle Claudia Michaud, fille de M. et Mme Arthur Michaud décédés, autrefois de cette paroisse.

Le 10 août, Mme Philippe Champagne, née Olivine Doyon.

Le 4 septembre, Alice Morné épouse de Georges-Edouard Rompré.

Le 12 septembre, à l'âge de 3 mois Marc Lafrenière, fils de M. et Mme Georges Lafrenière.

SAINT-AMABLE

Rentrée des classes

Il nous fait plaisir avec tous les élèves de souhaiter la bienvenue à tous les instituteurs et institutrices qui se dépenseront sans compter durant l'année scolaire: Voici leurs noms:

Au couvent St-Joseph: Sr. Saint-Constant, supérieure; Sr St-Edmond Sr Thérèse du Sacré-Coeur; Sr Marie Ste-Hélène; Sr St-Louis; Mlles Odina Girouard, Marcelle Hamel.

Collège St-Michel: M. Claude Pelletier, directeur; M. Charles Beaulieu et Mlles Léa Bénard et Clémence Salvas.

Ecole no 2: Mlles Thérèse Salvas, Lucette Hamel.

Ecole no 3: Mme Rolland Plante.

Ecole no 4: Mlle Lucie Latour.

Ecole no 5: Mlle Lucille St-Martin.

Voici la liste complète des étudiants à l'extérieur:

Ecole normale St-Joseph de Saint-Hyacinthe: Mlles Antonine Gemme, Micheline Trépanier, Jeanne d'Arc Gemme.

Ecole Normale Eulalie Durocher, St-Lambert: Mlle Claire Lapointe.

Jardin de l'Enfance à Varennes: Mlle Claire Williams et Mlle Micheline Ganivet, à Montréal.

Grand Séminaire de Montréal: M. Marcel Williams et Bernard Gemme.

Séminaire de Saint-Jean: M. Raynald Ménard.

Ecole Le Plateau, Montréal: Dominique Gemme, fils d'Emile.

Collège St-Paul de Varennes: Dominique Gemme, fils de Fortunat.

Juvénat des Frères de l'Instrution Chrétienne à Laprairie: Martial Gemme.

Retraite fermée

En fin de semaine dernière, Mlles Pauline Dubois, Anita Gemme et Cécile Williams ont assisté à une retraite fermée à la maison Ste-Bernadette de Saint-Jean. Elles sont revenues enchantées et espèrent que d'autres jeunes filles pourront elles aussi bénéficier de toutes les grâces et de tous les conseils que nous recevons en une telle occasion.

Baptême

En l'église St-François Solano de Montréal, a été baptisé le 20 Joseph, André, Daniel, fils de M. Edgar Dubé et de Thérèse Williams. Parrain: M. Adjutor Dubé, grand-père; marraine: Eva Morin, son épouse. Porteuse: Mme Roy Williams, grand-mère.

Félicitations aux heureux parents.

Voeux

Nos meilleurs de bonheur à M. et Mme Adélard Aimé Gemme qui célébreront samedi leur 29e anniversaire de mariage, de la part de leurs enfants et amis.

Bonne fête à M. Léodor Burelle qui a célébré son 28e anniversaire de naissance, de la part de son épouse et sa famille.

Visite paroissiale

M. le curé continue cette semaine sa visite paroissiale. C'est le représentant de Notre Seigneur qui pénètre dans nos foyers. Faisons-nous un honneur de le recevoir respectueusement.

VARENNES

Réunion de l'Amicale N.-D. du S.-Coeur

Le Conseil de l'Amicale Notre-Dame du Sacré-Coeur invite les anciennes maîtresses et élèves du pensionnat de Varennes à sa réunion annuelle du samedi 26 septembre à 2 h. 30 p.m.

Toutes sont cordialement invitées à se rendre à leur Alma Mater même si elles n'ont pu être atteinte par lettre personnelle. La présence des finissantes de 1939 et 1949 sera particulièrement soulignée.

Bienvenue à toutes.

Journée antialcoolique

Dimanche le 27 septembre aura lieu à Varennes, la journée antialcoolique des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Nour aurons le plaisir d'avoir parmi nous M. l'abbé Antoine Rémillard, aumônier diocésain qui fera le sermon à toutes les messes.

Le soir, il y aura à la salle paroissiale, une conférence intéressante par M. Bruno Beaulieu. Une partie récréative sera exécutée par nos talents locaux. Tous nos membres sont priés d'être présents.

Bienvenue à tous ceux qui s'intéressent à ce beau mouvement.

CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption

Retraite chez nos jeunes

Cordial merci au R. P. Pascal Vrignault, f.m.i., qui est venu donner la retraite aux jeunes de nos écoles la semaine dernière. Un souvenir pour vous dans nos prières.

Ouverture des loisirs chez nos jeunes

Grâce à l'initiative des membres des Loisirs Masculins et Féminins, nos jeunes pourront se recréer durant la semaine au sous-sol de l'église. Les lundis et vendredis soirs pour les garçons de 7 h. à 9 h. et le mercredi soir pour les jeunes filles au-dessus de 14 ans, le samedi après-midi pour les jeunes.

Merci à toutes ces personnes qui se dévouent bénévolement au bien-être de nos enfants.

Départ de nos étudiants

Plusieurs de nos étudiants qui ont terminé leur 7e année nous ont quitté afin de poursuivre leurs études dans différentes maisons d'enseignement.

Séminaire de Saint-Jean: Roger Kingsbury et Gilles Trudeau.

Chez les Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré: Jean-Pierre Lassonde.

Chez les Oblats de Chambly: Michel Dionne.

Au Mont Sacré-Coeur, Granby: Jacques Raymond, Michel Bernier, Denis Sarrazin, William Thériault.

A tous ces jeunes, persévérance et bon succès.

Cours d'artisanat

Les cours d'artisanat reprendront le 28 septembre au Centre Notre-Dame de Toutes Aides. Des cours de couture, de tissage et de chapeaux seront donnés. Avis aux dames et demoiselles qui désirent suivre ces cours de s'inscrire au plus tôt en s'adressant au Centre de Toutes Aides.

Chemin de la Croix

L'exercice du Chemin de la Croix aura lieu vendredi soir à 7 h. 30.

Tous les membres du Tiers-Ordre y sont spécialement invités.

S.-François-de-Sales

VISITE PAROISSIALE

M. le Curé a commencé cette semaine sa visite paroissiale.

o

NAISSANCES

A St-François-de-Sales, le 13 septembre a été baptisée Marie, Gisèle, Rita, Manon, née le 6 courant, enfant de M. André Casavant et de Pierrette Delisle. Le parrain a été M. Félix-Arthur Casavant et la marraine Rita McKay, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A St-François-de-Sales, le 20 septembre, a été baptisé Joseph, William, Jimmy, né le 29 août, enfant de M. Maurice Caron et de Barbara Zobitoski. Le parrain a été M. Richard Jimmy Champs et la marraine Colombe Constantineau, son épouse.

A St-François-de-Sales, le 20 septembre, a été baptisée Marie, Louise, Geneviève, Martine, Marguerite, née le 8 courant, enfant de M. Pierre Lafrance et de Madeleine Pilon. Le parrain a été M. Lucien Lafrance et la marraine Aline Gourdeau, son épouse, grands-parents de l'enfant.

SAINT-MICHEL

Voyage

La semaine dernière, M. le maire Léouold Marcil et Mme Marcil se rendaient à Québec où M. Marcil assista au congrès des maires de Municipalités qui se tenait au Château Frontenac et qui dura 2 jours.

Ils firent ensuite le tour de la Gaspésie. Ils rendirent visite à des amis de Matane. Ils se sont arrêtés aux principales villes: Ste-Anne des Monts, Gaspé, Percé, New Carlisle.

Naissances

Le 13 septembre a été baptisée Marie, Marguerite, Clémence, Suzanne née le 8, enfant de M. Roger Lahaie et de Marie-Rose Philie. Le parrain a été M. Clément Lahaie, oncle et la Porteuse: Mme Elzéar Philie, grand-mère.

marraine Marguerite Philie, tante.

Le 17 septembre a été baptisée Marie, Rose, Louise, née le 11, enfant de M. Florian Robert et de Véronique Beaudin. Le parrain a été M. Alcide Beaudin et la marraine Mme Beaudin, grands-parents. Porteuse: Mme Gaston Dumouchel, tante.

Soirée-souvenir

Grande soirée du bon vieux temps organisée par le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, dimanche le 27 septembre à 8 h. 30 p.m.

Au Centre Civique de St-Rémi avec l'orchestre de Raymond Leroux.

Admission $1 par personne.

Confiez-nous vos travaux d'impressions

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

935, EDIFICE CARRE DOMINION

Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.

1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8174

MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.

200 TERRAINS A VENDRE

GRANDEURS: 70 x 100 pieds
80 x 100 pieds ou plus si désiré

TERMES: Comptant ou à termes
si désiré pas d'intérêt

SPECIAL

20 terrains de 70 x 100 pds.

$600.00 chacun

Sur boulevard en construction reliant Talon à St-Luc route 47 à 93; une grande partie est recouverte de pierre et gravier

POUR RENSEIGNEMENTS

S'adresser à 150 Talon ou par téléphone

Fidélite 8-2350

Bureau à l'hôtel Saint-Jean
du mardi midi au jeudi après-midi

Tél. Fl. 6-9795

Charles Champagne

REPRESENTANT

Crédit Interprovincial Limitée

VALEURS DE PLACEMENT
81 ouest, rue Saint-Jacques MONTREAL

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

VA ET VIENT

M et Mme Léo Vaillancourt visitaient des parents dans la banlieue de Toronto, dernièrement.

Mme Edgar Trudeau et Mlle Dufort, ont visité les parents et amies à Sainte-Agathe-des-Monts et à Saint-Jérôme, dernièrement.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Absalon Fournier, présentement à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

o

AVIS AUX INTERESSES:

Le 14 septembre dernier avait lieu l'ouverture de la saison 1959-60 au club de quilles de Lacolle. Déjà une trentaine d'équipes sont formées, mais il y a place pour d'autres, donc que ceux qui désirent faire partie de ce club s'inscrivent le plus tôt possible.

o

SERVICE DES INCENDIES

Citoyens de Lacolle, nous avons été épargnés depuis quelque temps des désastreux incendies; votre coopération dans ce domaine est de toute nécessité. A l'approche des jours froids, vous chaufferez vos demeures en conséquence, mais assurez-vous que vos fournaises sont en bonne condition, votre cheminée en parfait ordre et votre cave débarassée de rebus qui pourraient devenir un foyer d'incendie. De forts montants d'argent peuvent être épargnés et sauvés, par un travail fort simple et peu coûteux. Soyez spécialement prudent avec les matières inflammables. L'équipe des pompiers de Lacolle sera toujours prête à vous rendre service, mais nous réclamons votre précieuse assistance.

Le Chef de Lacolle

DANSE DES POMPIERS

Le 1er octobre à Lacolle une danse est organisée par les pompiers de Lacolle. A cette soirée, seront de vrais MM. J.-O. Lenour, Nelson Fournier et le maire Albert Morin. Ces personnes se sont signalées dans l'organisation de la Brigade.

Le trophée gagné par l'équipe de Lacolle lors du mois d'août à Clarenceville à l'occasion d'un concours auquel cinq équipes de pompiers de Bedford, Clarenceville, Henryville et Farnhamsburg y participèrent. La Brigade de Bedford présentera ledit trophée à l'équipe de Lacolle. Le trophée du bowling donné par les pompiers sera présenté à l'équipe de Lacolle qui s'est méritée le titre de Champion lors de la dernière saison. La poupée habillée de $50.00 offerte par le club de ballon-balais sera tirée au sort.

L'entrée est sous forme de souscription. Nous nous attendons à ce que la population donne un entier support à l'équipe de ceux qui veulent sans cesse se dévouer pour la population.

Soyez présents et souscrivez à Germain Simard, Gilles Blain, Lucien Grenon, Fabien Demers.

L'argent souscrit servira cette année à acheter pour la Brigade deux "Walky-Talky".

SAINT-BLAISE

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Paul-Emile Oligny qui est sous traitement à l'hôpital de Saint-Jean.

Va et vient

Mlle Gisèle Lefebvre de Graydon visitait ses parents M. et Mme Gérald Lefebvre, dimanche dernier.

M et Mme Alfred Oligny et leurs enfants rendaient visite à leur fils André au collège Laval de Montréal, dimanche dernier.

M et Mme Jacques Robert et leurs enfants rendaient visite à leur fils Yvon au collège Laval de Montréal dimanche dernier.

Sépulture

Le 18 septembre est décédé à l'âge de 50 ans M. Viateur Gagnon époux de Eva Bisaillon.

Il laisse pour pleurer sa perte, un frère André; trois soeurs: Mmes Bégnoche, Surprenant et Bisaillon, de Saint-Jean.

Un Libera fut chanté après le service funèbre à Ville d'Anjou.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Retraite fermée

Nos hommes et nos jeunes gens sont convoqués pour une retraite fermée à la Villa Saint-Jean du 2 au 4 octobre prochain.

NAPIERVILLE

Le Cercle des Fermières organise un bingo pour le 4 octobre au Chalet du patin à Napierville. Il y aura prix de présence. Bienvenue à tous.

Va et vient

M. Joseph Boissé, de l'Alberta, était de passage chez M et Mme André Lavallée. M. Boissé et le frère de Mme Lavallée.

M et Mme Xavier Riendeau, Mlle Jeanne Riendeau, Mme Cécile Primeau de Sherbrooke, étaient en visite chez M et Mme Aurelien Hébert.

M. Fridolin Hébert, de Laprairie et M. Firmin Hébert de Montréal visitaient M et Mme Aurélien Hébert.

Naissances

Le 19 septembre a été baptisé Joseph, Guy, Yves, né le 11, enfant de M. Luc Desranleau et de Gaétane Turgeon. Le parrain a été M. Guy Turgeon et la marraine Denise Desranleau, oncle et tante.

Le 20 septembre a été baptisée Marie, Alice, Michelle, née le 13, enfant de M. Jean-Paul Morin et de Thérèse Jubinville. Le parrain a été M. Eugène Morin et la marraine Alice Paquette.

Mariages

Le 5 septembre a été célébré le mariage de M. Jacques Soucy, fils de M. Lorenzo Soucy et de Irène Blais à Mlle Marguerite Grégoire, fille de M. Clément Grégoire et de Joséphine Bisaillon. Les témoins ont été MM. Lorenzo Soucy et Clément Grégoire.

Le 7 septembre a été célébré le mariage de M. Pierre Paul Roy, fils de M. Roméo Roy et de Iréne Lanoue à Mlle Jocelyne Grégoire, fille de M. Philippe Grégoire et de Irène Beaudin. Les témoins ont été MM. Roméo Roy et Philippe Grégoire.

Le 19 septembre a été célébré le mariage de M. Richard St-Hilaire, fils de M. Josaphat St-Hilaire et de Marie-Jeanne Gervais à Mlle Marie-Jeanne Martel, fille de M. Albert Martel et de Eglantine Fortin. Les témoins ont été MM. Josaphat St-Hilaire et Louis Brunelle.

En hommages

C'est avec une grande tristesse et un grand regret que nous apprenions aux premières minutes de la Fête du Travail, que la mort avait fait son oeuvre en la personne de notre grand patriote de nos jours, l'Hon. Maurice Duplessis.

Il fut un défenseur sans peur et sans reproche de nos droits les plus sacrés.

Que chacun, d'un parti National ou d'un parti Libéral, ait partagé ou non la façon de penser, de gouverner, d'agir de M. Duplessis, il faut rendre à ce grand et illustre patriote d'Etat, le témoignage d'estime et d'admiration que nous lui devons. Ce fut un parlementaire assidu et habile. Un vrai chef de parti très puissant et très absolu. Nous, amis très intimes de notre député de ce beau comté de Napierville, nous qui sommes allés rendre un dernier hommage à notre vaillant défenseur nous n'avons pu que nous incliner sur ce cercueil de cuivre en y déposant le tribut de notre amitié, de notre admiration et de notre loyauté.

Sur la tombe fleurie de cet illustre disparu rappelé à Dieu à l'heure où le voulait le Maitre des destinées eternelles, nous avons su y déposer une prière et demander à Dieu que sa grande oeuvre se continue.

Prions pour ce fervent chrétien, notre frère que le divin Maitre a rappelé à Lui. Sachons se rappeler ces belles paroles de Jésus-Christ Lui-même: Je viendrai comme un voleur cueillir le plus beau lis de ma vallée".

Que son âme repose en paix.

Nos sincères condoléances à M. le député du comté de Napierville, M. Hercule Riendeau, ainsi qu'aux membres du Cabinet Provincial, à l'occasion du décès de leur chef l'Hon. Maurice Duplessis.

De la part de vos amis de Napierville.

A l'occasion de ce décès, plusieurs amis de l'Union Nationale et quelques autres, ont tenu à aller rendre un hommage à M. le premier ministre du Québec.

Ce sont: M. et Mme René Fortin; M. et Mme Samuel Fortin; Mme Arthur Paquette ainsi que MM. Georges Martin, Marcel L'Ecuyer, chef de Police de la municipalité de Napierville, Raoul Morin, Donat Fortin,; Mmes Maurice et Noël Bourgeois.

A VENDRE

Gravier certifié pour ciment

- GRAVIER POUR CHEMIN
- SABLE FIN
- TERRE JAUNE
- TERRE A PARTERRE

Livré à domicile
S'adresser à
M. Léopold Ethier
ST-BLAISE Tél. FI. 6-4942

LAPRAIRIE

Naissances

Le 20 septembre a été baptisé Joseph, Gilles, Patrick, né le 11, enfant de M. Gilles Leroux et de Agathe Lussier. Le parrain a été M. Hermas Leroux et la marraine Alice Blanchard, grands-parents.

Le 20 septembre a été baptisé Joseph, Lucien, Yvan, Daniel, né le 16 enfant de M. Réjean Paulin et de Lise Denault. Le parrain a été M. Lucien Poulin et la marraine Marie-Ange Cloutier, son épouse, grands-parents.

Sépulture

Le 10 septembre est décédé à l'âge de 91 ans et 9 mois, M. Edmond Perrier, époux de feu Exilda Brossard de la paroisse du St-Sacrement.

Il laisse pour pleurer sa perte 4 enfants dont deux fils: Oscar et Maurice et deux filles.

Le service a été chanté le 14 septembre en l'église paroissiale par M. le cure L. E. Brossard, de St-Léon de Westmount assisté de MM. Grégoire et Gendron comme diacre et sous-diacre.

C'est Mgr J. Chevalier qui fit la levée du corps.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Soirée de danses populaires

Samedi le 26 septembre, aura lieu une soirée de danses populaires à la Salle Littéraire à 8 h. 30. Les Troubadours de Lachine, bien connus pour leur entrain, accompagneront danses et chants. Dites-le à vos amis et venez passer une agréable soirée pleine d'entrain et de franche gaieté. Une contribution de 50c donne droit au tirage de prix de présence.

HENRYVILLE

Naissances

A l'église d'Henryville a été baptisée Marie, Madeleine, Isabelle, enfant de M. et Mme Roger Choquette (Gilberte Charpentier). Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Choquette. Porteuse: Lucie Choquette, soeur du bébé.

Que Dieu bénisse cette enfant.

Voici le nombre des enfants qui fréquentent les écoles d'Henryville:

Au couvent	74
Ecole Marie-Immaculée	211
Collège Sacré-Coeur	93
Total	378

Il y a 49 élèves pensionnaires au couvent.

Nous souhaitons plein succès à tous ces élèves.

OR. 4-7396

Photo R. Charpentier

MARIAGES ET RECEPTIONS
AMATEUR & STUDIO

479 boulevard Ste-Foy **Cité Jacques-Cartier**

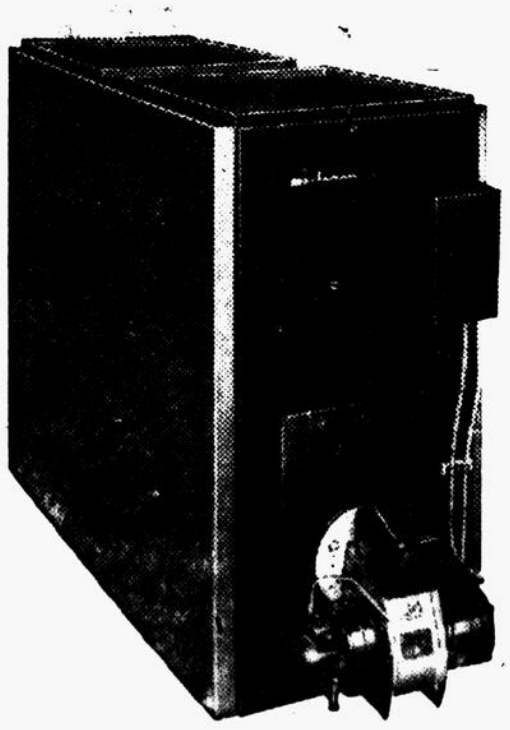
DÉCOUPEZ POUR RÉFÉRENCE FUTURE

CULTIVATEURS

VACHES & CHEVAUX

MORTS - ACCIDENTÉS
Ramassés gratuitement et promptement par Camion Spécial

APPELEZ - FRAIS RENVERSÉS
MONTREAL - MOnument 5-3854



Garantie de dix ans sur l'échangeur de chaleur

AMELIOREZ VOTRE MAISON

Assurez-vous plus de confort et économies cet hiver

Procurez-vous maintenant ce

SYSTEME DE CHAUFFAGE Coleman

1 — Amplement d'espace.
2 — Tuyauterie ajustée en dessus des soliveaux.
3 — Tuyauterie ronde entre les soliveaux, pratique pour finition du soubassement.
4 — Fournaise près de la cheminée.
5 — Humidité contrôlée automatiquement.
6 — Air filtré, pas de poussière dans votre maison.

ESTIMATIONS GRATUITES

CENTRAL DUCT WORK REG'D

Ferblanterie — Air climatisé — Ventilation

Paul Léger, prop.
Tél. 6-5448

Roger Deland, prop.
Tél. FI. 7-1812

Bureau: 199 St-Jacques **FI. 7-3866** **Saint-Jean**

OEUVRE PONTIFICALE
PROPAGATION DE LA FOI

Diocèse de Saint-Jean-de-Québec
Mgr Lucien MESSIER, C.S. Directeur diocésain

Les Frères Maristes plantent la croix en Rhodésie

(suite)

Au seul collège de Kutama, les frères Maristes reçoivent six cents pensionnaires et plus de quatre cents externes à l'école du village, tandis que quatre mille élèves fréquentent les écoles de brousse sous leur juridiction.

Les frères ne sont pas évidemment suffisamment nombreux pour enseigner dans toutes les classes mais il en assument l'entière juridiction. Ainsi, un frère, le cher frère Antoine-Célestin, est nommé surintendant de ces écoles par le Gouvernement. Son rôle équivaut à peu près à celui de nos inspecteurs officiels de la province de Québec avec un peu plus de responsabilité. C'est lui qui voit à la construction des écoles; à l'engagement des professeurs, à la surveillance de l'enseignement.

De ce fait, le frère surintendant exerce une grande influence. C'est de plus, un moyen efficace d'évangélisation. A Kutama, à l'école normale, les frères forment des professeurs catholiques. Les diplômés de l'école normale deviennent donc des catéchistes. Tout en faisant la classe.

Les degrés d'enseignement se subdivisent en "standards". Il y en a six qui équivalent assez exactement à notre cours primaire. Puis, c'est le High School de quatre ans, qui se rapproche sensiblement de la section latin-sciences de certains de nos collèges canadiens.

Au terme du 6e standard, c'est-à-dire après la huitième année de notre cours, les inspecteurs décernent un diplôme après examen du Gouvernement. Il en est ainsi après les deux cours d'école normale. Quant à celui de quatrième année de High School, les examens sont préparés et corrigés par les professeurs de l'université de Cambridge, en Angleterre.

Pour assurer la continuité de leur enseignement, en Afrique, les Frères doivent se recruter sur place. Cette année, le juvénat mariste a reçu une dizaine de jeunes gens. Ils doivent compléter leur cours de High School avant d'être admis au postulat. Ensuite, ils sont dirigés vers le noviciat de Mtendere, à 500 milles environ dans le Nyassaland. Ils reviennent à Kutama où ils font deux années d'école normale supérieure. Le nombre des Frères indigènes est encore bien restreint, ils ne sont encore que quatre profès. Cependant, ils sont un bien précieux pour la communauté mariste. Nous ne faisons aucune distinction entre les Frères Noirs et les Frères Blancs, dit le Frère Ernest-Victor. C'est d'ailleurs ce qui a bien impressionné les grands étudiants. Nous habitons la même maison et partageons en tout la même vie communautaire.

C'est une chose presqu'inouie au Sud-Afrique que des Noirs partagent la même table que des Blancs. On a sans cesse répété que l'avenir de la mission réside dans l'éducation de la jeunesse. Le plus grand nombre des conversions se font par l'école. Au collège de Kutama, les conversions ne sont pas très nombreuses car tous les garçons des classes supérieures sont déjà catholiques. Cependant, à Pâques, cette année, il y eut 75 baptêmes au Pensionnat portant le nombre des catholiques à 500. De plus, il y en eut une centaine à l'école des externes ou à l'école d'application pour les normaliens.

Là où se fait plus sentir le mouvement des conversions, c'est dans les écoles de la brousse, tenues par les professeurs-catéchistes diplômés de l'école normale de Kutama. Pendant les vacances, les catéchumènes viennent passer trois semaines au collège des frères Maristes. Le Père missionnaire vérifie et complète alors l'instruction donnée par le professeur. Cette année, quatre cents de ces élèves des écoles extérieures ont reçu le baptême.

Certes, les résultats sont satisfaisants, mais ils sont incomplets si l'on tient compte qu'à côté de missionnaires catholiques ceux de 13 ou 14 sectes protestantes entretiennent deux douzaines d'écoles normales. L'oeuvre des Frères Maristes est bienfaisante, en Afrique.

Les évêques de six diocèses de Rhodésie, seulement, leur ont demandé sans cesse, depuis deux ans, d'ouvrir une école normale dans chacun de leur diocèse.

A date, nous n'avons pu en satisfaire qu'un seul. Près de Broken Hill en Rhodésie du Nord, un frère travaille depuis quatre mois à implanter l'oeuvre. Bientôt, le même travail s'accomplira en Rhodésie du Sud. En effet, les supérieurs majeurs ont approuvé la fondation.

Voilà en résumé, l'apostolat magnifique des frères Maristes, en Afrique. Le travail ne manque pas; le champ à exploiter est vaste. Ce qui manque d'abord, ce sont des vocations plus nombreuses et des ressources financières pour mener à bien l'entreprise.

VIENT DE PARAITRE

Un filleul en chocolat

par Marie-A. Grégoire-Coupal

"Un filleul en chocolat", voilà un livre de Marie-Antoinette Grégoire-Coupal qui sera accueilli avec beaucoup d'enthousiasme car, au dire de plus d'un critique, c'est un des meilleurs ouvrages pour la jeunesse jamais écrit au Canada. On y trouve en effet tout ce qu'on peut attendre d'une belle histoire, la virtuosité du style, l'émotion, la gaieté, le drame, l'amour délicat, le sens chrétien, le patriotisme.

L'action se passe dans un foyer canadien, au coeur d'un petit village; elle met en vedette deux fillettes et deux garçonnets dont un petit Noir transplanté en terre canadienne, mais dans sa mémoire, les images dorées de La Havane; évocations de paysages tropicaux tranchant en contraste sur les panoramas de la vallée du St-Laurent.

Les lecteurs riront à gorge déployée des aventures de ce "Filleul en chocolat" et pleureront avec ses amis sur la tragédie de son destin.

Un livre à ne pas manquer et à mettre dans toutes les bibliothèques pour la jeunesse.

Un filleul en chocolat par Marie-Antoinette Grégoire-Coupal. 96 pages. Illustré. Couverture illustrée en couleurs. Coll. "La grande aventure" $1.25 (par la poste $1.35). En vente aux Editions du Richelieu, 170 rue St-Jacques, Saint-Jean, P. Q.



► SOUSCRIVONS AUX PRETS ETUDIANTS ARTISANS: Du 28 septembre au 25 octobre, Ion. S. Em. le cardinal Paul-Emile LEGER allume le flambeau marquant l'ouverture de la campagne 1959 dans toutes les locales de la Société des Artisans. A gauche de Son Eminence, Me René PARE, Président général.

NOUVELLE PILE SECHE

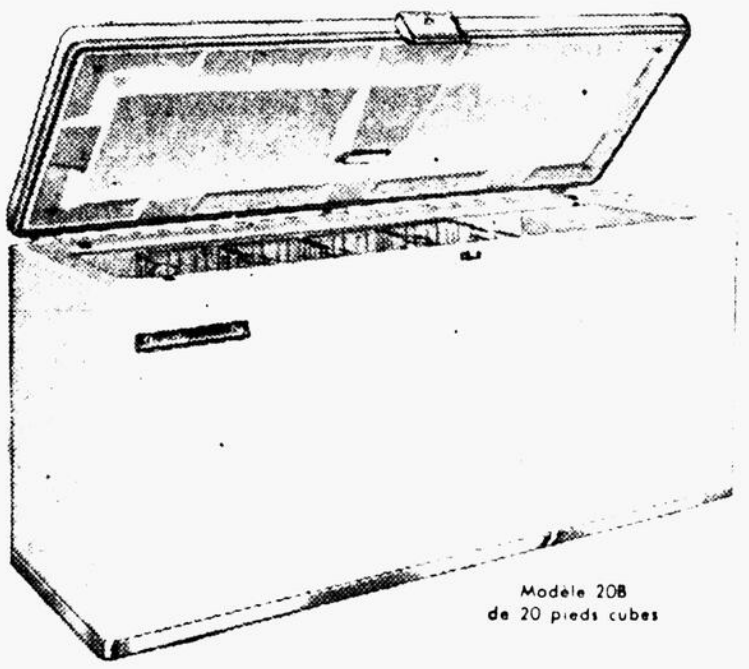
La "Yusa Battery Company" a dévoilé le 21 juillet une série de piles sèches qui double la capacité des présentes batteries et dont la durée en place est de plus d'un an. La pile est un produit de la première entreprise technique conjointe anglo-canado-japonaise signée avec la "Pertrix-Union" en 1956



Un magasin de vivres dans votre foyer même!

Congélateur Wood

à capacité géante de 700 lb.



seulement $425.00

Modèle 208
de 20 pieds cubes

Des invités vous arrivent à l'impromptu pour dîner... vous êtes prête à les recevoir!

Les enfants arrivent en bande après la classe... vous êtes prête à apaiser leur faim!

Inutile d'aller au marché de vivres par mauvais temps — vous avez votre propre magasin au foyer même.

Et tout cela parce que vous avez effectué un placement sage dans un magnifique congélateur Wood!

Vous pouvez maintenant offrir à votre famille un vaste choix de viandes, légumes et fruits frais toute l'année! Quand les prix montent, vous n'avez pas de tracas car vous avez sagement rempli votre congélateur Wood *en saison* quand les prix sont plus bas!

Epargnez du temps . . . de l'argent . . . et des efforts en possédant un marché à vous — un congélateur Wood au foyer!

GAGE DE COMMODITÉ, DE DURÉE ET D'ÉCONOMIE

- Compartiment de congélation rapide.
- Isolant de Fiberglass (fibre de verre) de 4".
- Meuble tout d'une pièce, plus fort et plus durable.
- Construction tout en acier avec magnifique fini émail.
- Enveloppes intérieure et extérieure étanches à l'humidité.
- Système automatique d'alarme.
- Commodes paniers et divisions d'entreposage.
- Le couvercle demeure ouvert à toute position désirée.
- Lumière intérieure sur le couvercle.
- Conception en dessus de table pour donner plus d'espace de travail.

VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI
OU

Southern Canada Power

UN HOTEL POPULAIRE
HARRIS à NEW-YORK
TIMES SQUARE HOTEL
43e RUE, ouest du Broadway



1000 belles chambres à partir de $4
Au coeur du Times Square, N.-York.
TOBY KRIVE, gérant
Téléphone: LAckwanna 4-6900

HOTELS HARRIS DANS D'AUTRES VILLES
CINCINNATI - DETROIT - COLUMBUS - MIAMI BEACH
• Metropole • Ft. Wayne • Broad-Lincoln • Sovereign
• Broadway
• Kemper Lane

Bureaux de l'Exécutif:
HOTEL METROPOLE, Cincinnati, Ohio
ALBERT HARRIS, Président
ARTHUR H. FRIEDMAN, Dir. gérant

Calvaire de l'Eglise catholique en Hongrie et autres pays

CITE DU VATICAN (CCC) — Dans son numéro du 11 juillet "L'Osservatore Romano" a publié sous le titre "L'abus de pouvoir par décret" un nouvel article sur la situation en Hongrie.

Après avoir rappelé les récentes paroles du Pape Jean XXIII sur les tristes conditions auxquelles l'Eglise est soumise dans cette nation, le journal du Vatican écrit:

"Voici quelques jours, des agences de presse ont annoncé que M. Janos Horvath, directeur du Bureau d'Etat pour les affaires ecclésiastiques, avait été appelé à d'autres fonctions. Il est remplacé par M. Karoly Holt, membre du parti communiste depuis trente ans.

On ne sait pas, avoue l'**Osservatore Romano**", ce que signifie exactement cette mutation, mais ce qui est certain c'est qu'un communiste de foi éprouvée succède à un autre communiste pour régler les affaires de l'Eglise avec un mépris ouvert de ses lois intérieures. Et l'on peut dire que M. Holt a, aujourd'hui, à sa disposition, des instruments juridiques qui légalisent tous les abus que le pouvoir civil voudra commettre contre l'Eglise.

Avec la nouvelle de cette succession les agences de presse ont fait savoir également que plus d'une centaine d'ecclésiastiques, à Budapest seulement, ont prêté le serment prescrit par le récent décret-loi du 6 avril 1959 not 8, qui concerne l'exécution d'un autre décret déjà promulgué voici deux ans. Les dernières dispositions portent une grave atteinte à la juridiction ecclésiastique et permettent à l'Etat et au parti communiste en Hongrie n'importe quel abus de pouvoir".

L'article résume les principaux passages des deux décrets et conclut

"L'énormité de ces mesures n'a guère besoin de longs commentaires: l'Etat hongrois qui, en vertu de la Constitution, est séparé de l'Eglise, s'attribue le droit de pourvoir à toutes les nominations ecclésiastiques sans en exclure aucune. A l'autorité ecclésiastique compétente, il n'est permis que de choisir des personnes bien vues du régime sa "liberté" est en réalité, celle de se faire l'exécutrice de la volonté de l'Etat dit populaire et du parti communiste.

Il est clair que, pourvu d'une telle arme juridique, les organismes administratifs du gouvernement ont la possibilité de se livrer à tous les abus en se réclamant de la "raison d'Etat" marxiste. Et il n'est pas moins clair que l'Eglise doit s'en préoccuper et dénoncer une situation qui est contraire aux droits les plus profonds et, en même temps, les plus fondamentaux de la conscience chrétienne et humaine".

L'agence catholique de Hongrie, "Magyar Kurir", annonce que la feuille officielle hongroise "Magyar Koezloeny" a publié les lois d'exécutions d'un décret gouvernemental pris en 1957, concernant les nominations ecclésiastiques. Ce décret, pris aussitôt après les journées mouvementées de la lutte des Hongrois pour leur indépendance et leur liberté, était jusqu'ici demeuré inconnu du public, et n'avait été appliqué que sporadiquement. Les lois d'exécution nouvellement promulguées prévoient que les autorités ecclésiastiques ont le devoir de prévenir le gouvernement, de toutes les nominations ecclésiastiques, de toutes les mutations, de toutes les privations de poste, de toutes les mises à la retraite, et que les décisions de l'Eglise n'auront de valeur que lorsqu'elles auront été approuvées par l'Etat.

Les lois d'exécution, signées par le président du Conseil, M. Ferenc Muennich, font une distinction entre les évêques et autres dignitaires ecclésiastiques, et les autres personnes au service de l'Eglise. La nomination des premiers dépend du Praesidium de la République populaire, tandis que les seconds doivent avoir l'autorisation de l'Office d'Etat des Cultes. Toutes ces nominations n'acquièrent de valeur qu'après avoir obtenu les autorisations gouvernementale ou officielle nécessaires.

La loi ajoute: "Si un poste ecclésiastique devient vacant et que l'autorité compétente de l'Eglise ne le pourvoit pas d'un titulaire, l'autorité gouvernementale prendra les mesures nécessaires pour assurer la continuité de l'administration religieuse et de la formation des prêtres". La loi enjoint à l'Eglise de pourvoir les postes épiscopaux ou ceux de dignitaires ecclésiastiques dans un délai de 90 jours, tandis que ce délai est de 60 jours pour toutes les autres fonctions ecclésiastiques.

Toutes les personnes, poursuivent les lois, appelées à des fonctions ecclésiastiques doivent prêter serment de fidelité à la république populaire dans un delai de 60 jours. La formule du serment date de 1950. Les évêques doivent accomplir cet acte en présence du Praesidium de la république populaire, les autres, en présence des autorités locales. Tous ceux qui ont des fonctions ecclésiastiques et n'ont pas encore prêté le serment prévu à la république populaire, doivent le faire dans les 60 jours.

Ces lois d'exécution, datées du 6 avril, attirent une fois de plus l'attention sur la situation faite aux communautés religieuses en Hongrie (Ces lois sont en effet valables pour les communautés protestantes, orthodoxes et juives). Il s'agit de lois d'exécution, c'est entendu. Le serment dont il question, existait déjà depuis 1950. Mais les nouvelles dispositions représentent, sans aucun doute, une interprétation plus rigoureuse et sans lacune, des lois persécutrices existant déjà.

La question des nominations ecclésiastiques est particulièrement grave. Les autorités de l'Etat s'arrogent le droit de procéder aux nominations, si l'Eglise n'y procède pas elle-même. Cinq évêques ont été privés de leur siège (par décision gouvernementale) et relégués dans de petits villages; trois autres sont en résidence surveillée; Son Em. le cardinal Mindszenty est réfugié à la Légation des Etats-Unis à Budapest. Le gouvernement hongrois s'arroge donc le droit de procéder lui-même à la nomination de dignitaires aux postes ainsi vacants. Il choisira, naturellement, quelqu'un à sa dévotion qui gouvernera le diocèse en attendant que Rome accepte de nommer l'un ou l'autre des candidats gouvernementaux. Le gouvernement hongrois se manifeste donc comme un fidèle imitateur de l'exemple préconisé par la Chine populaire.

Il en sera de même pour les paroisses: si l'une d'entre elles devient vacante et que l'évêque refuse de nommer le prêtre que lui désigne l'Office des Cultes, le gouvernement passera outre au bout de 60 jours et imposera son candidat.

Du reste, ces lois d'exécution ne font que sanctionner la pratique qui s'était introduite depuis plusieurs années en ce qui concerne les prêtres ayant charge d'âmes. L'Office gouvernemental des cultes reléguait des prêtres exerçant leur ministère dans les grandes villes et y ayant du succès dans de petits villages, tandis que les postes de prêtres ainsi déplacés étaient occupés par des prêtres plus favorables au régime ou moins actifs.

Il faut attendre dans quelle mesure ces lois d'exécution seront pratiquement réalisées ou si elles ne veulent être qu'un moyen de pression sur l'Eglise, pour l'amener à renoncer à l'une ou l'autre des rares libertés qu'elle a pu sauver jusqu'à maintenant. Si le gouvernement démocrate populaire entend poursuivre les intentions exprimées dans ces lois jusqu'au bout, alors on peut affirmer que ces mesures sont principalement dirigées contre l'Eglise catholique, les autres confessions, du fait de leur organisation sur le plan national, pouvant plus facilement s'adapter. Et cependant, ces lois ne tendent à rien moins qu'à la mise sous tutelle de toute religion.

L'Etat communiste hongrois prétend, par ces lois, veiller ainsi à la bonne marche de la vie des Eglises, et il veut assurer cette bonne marche envers et contre les autorités ecclésiastiques légitimes. Du point de vue catholique, il va sans dire que toutes les nominations faites dans de telles conditions sont nulles et que ceux qui les accepteraient tomberaient sous le coup des peines prévues par le Droit canon et les autres décisions concernant les nominations à des postes ecclésiastiques par des autorités qui ne sont pas habilitées à le faire.

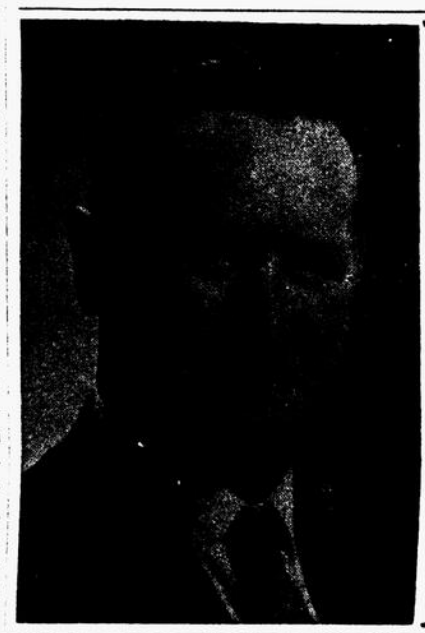
Apôtres de la paix

Jean XXIII a affirmé que durant toute sa vie, il a toujours recherché "ce qui unit", et qu'il a toujours fui "tout se qui divise". Cet exemple du grand Pontife qui a annoncé la tenue d'un Concile oecuménique pour l'Unité chrétienne, ne vaut-il pas mieux que toutes ces montagnes de déclarations où personne ne veut être celui qui pardonne, qui cherche l'unité?

Commentant le prochain Concile oecuménique, l'Osservatore Romano a dit qu'on ne cherchait point à savoir qui a eu tort dans la séparation des Eglises, au cours des siècles. Geste vraiment éclairé, et tout imprégné de l'Esprit du Christ, qui est Amour. Et le même journal déclarait plus tard: qu'il y avait certainement eu des torts des deux côtés. Pour la paix du monde, pour le triomphe de l'Unité chrétienne, cette attitude d'esprit obtiendra bien plus de résultats concrets et harmonieux, que toutes les prises de positions dures, sans nuances. L'Eglise a l'expérience des siècles: de plus, Elle agit sous le souffle de l'Esprit.

Ayons donc l'élémentaire courage d'imiter le Souverain Pontife dans notre évaluation des personnes et des faits. Soyons sereins, mais fermes. Jean XXIII se révèle le Père de l'Unité chrétienne. Il en fait l'objet premier de son Pontificat. Toute sa magnifique vie a été marquée par cet unique souci d'être "Le bon Pasteur", celui qui aime et qui veut le bien de ses semblables. Pourquoi ne chercherions-nous pas à l'imiter, au moins de loin? Avec un minimum de bonne volonté? Déjà, le climat général du monde serait plus respirable. Le même doux Pontife de l'Unité a signé le décret le plus sévère contre le communisme. Douceur n'empêche pas fermeté, lorsque les droits de Dieu et de l'Eglise l'exigent. Dénonçons le mal: soyons bons pour le pécheur.

Roger Brien



Assurances

★ Commerciales
★ Sociétés
★ Hypothèques
★ Vie
★ Familiales

Armand Martin, C.C.S.
Saint-Philippe de Lap.
MI. 3-8484
132 ouest, rue S.-Jacques
VI. 2-1871 - - - - - - - Montréal
BUREAU: Edifice Transportation

CIERGES — CHANDELLES — BOUGIES

ACCESSOIRES DU CULTE

- Armoire de sacristie
- Bouquets électriques
- Calices et ciboires
- Chandeliers et candélabres
- Encensoirs et encens liturgiques
- Lampes du Sanctuaire
- Luminaires tous formats
- Ostensoirs, tabernacles
- Etc.

CORDIALE INVITATION A NOTRE MAGASIN DE MONTREAL

Terrain de stationnement gratuit pour nos clients

F. BAILLARGEON LIMITÉE

SAINT-CONSTANT — A.D. 1896 — MONTREAL
Comté de Laprairie, Qué. — 51 Notre-Dame, O.

Chauffe-eau éclair

CHEVALIER

IL DEPENSE MOINS QUE SERAPHIN

Le plus économique des chauffe-eau: il fait son eau chaude au fur et à mesure de vos besoins. C'est dire qu'il ne dépense que lorsque vous ouvrez le robinet d'eau chaude.

Ménagez votre argent, vos pas, votre temps... et vos nerfs. Ayez de l'eau chaude courante instantanément, 24 heures par jour — sans chauffage inutile!

LE GAZ CHEVALIER N'EST PAS TOXIQUE

IL DONNE PLUS DE CHALEUR PLUS VITE ET PLUS ECONOMIQUEMENT



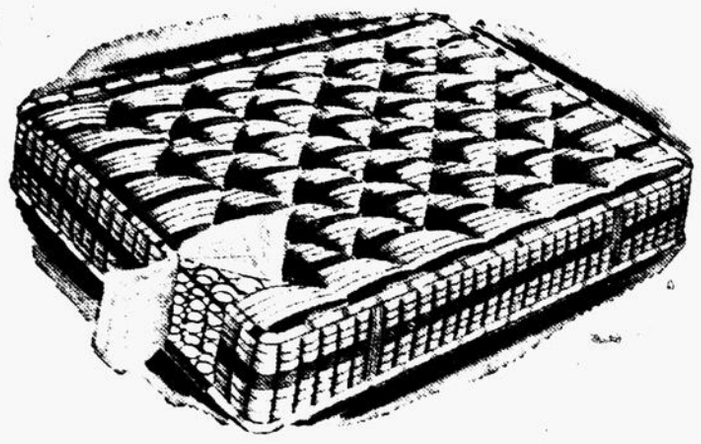
Chevalier
GAZ PROPANE INC.

918, rue Victoria, Montréal-Sud, Tél. OR. 7-2871
290, rue CHAMPLAIN — SAINT-JEAN (Autrefois ARMAND REMILLARD) Tél. FL. 8-3888
Succursale à Laprairie: 36, rue Ste-Marie, Tél. OL. 9-1914

VALEURS INSURPASSABLES EN...

LITERIE CHEZ BÉLANGER

Matelas à prix d'aubaine



Matelas à 198 ressorts et recouvert d'un épais coutil de couleurs variées. Capitonnage de touffe-lacets ne gênant pas le sommeil. Grandeurs régulières: 3'3", 4', 4'6".

Rég. 29.50

$19.95

Ensemble de lits superposés 8 morceaux



Solide construction en bois dur séché au four. Matelas à ressorts recouvert de coton et étoffé de feutre. Sommier à lames, fini érable rouge ou miel. Complet avec échelle et garde-fou.

Rég. 94.50

$74.59

AUCUN DÉPÔT

Taxe de vente à l'achat

★

PAIEMENTS FACILES

convenant à TOUS LES BUDGETS

★

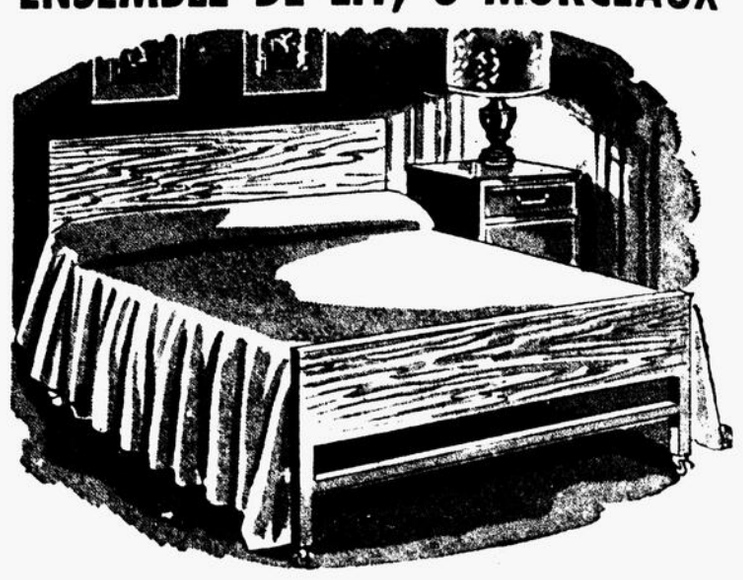
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

★

OUVREZ UN COMPTE

NOUS FINANÇONS NOUS-MEMES

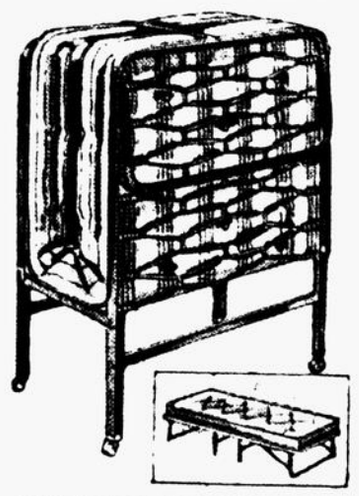
ENSEMBLE DE LIT, 3 MORCEAUX



Joli lit en métal, fini noyer, sommier souple. Matelas de qualité, grandeurs: 3'3", 4', 4'6".

Rég. 62.50

$44.50

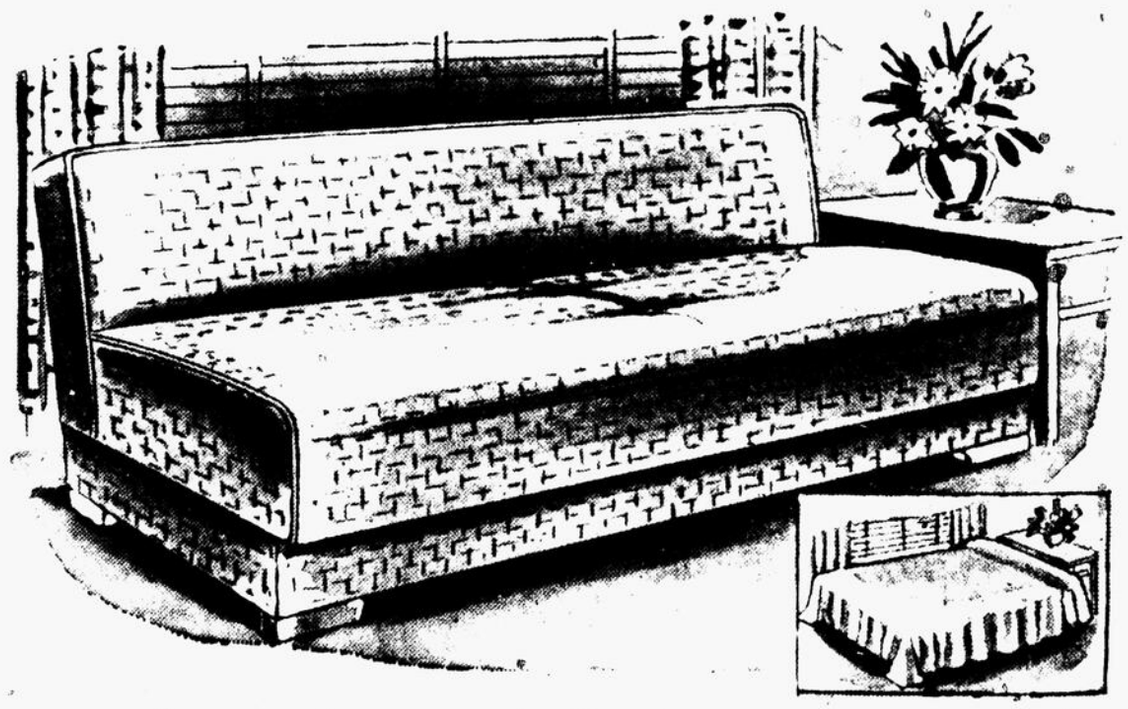


Lit pliant et matelas à ressorts

Tout métal, fini aluminium, sommier à cables bien tendus. Matelas à ressorts, sur roulettes pour déplacement facile.

Rég. 26.50

$21.50



DIVAN

1 morceau, tel qu'illustré

Un magnifique divan qui dissimule un lit. Pratique pour petite pièce. Tissus de coton et viscose pour longue durée.

Rég. 69.50

$49.50

Achetez avec confiance chez

SERVICE
QUALITE
ECONOMIE

Bélanger

171, rue Richelieu

Saint-Jean

Tél. Fl. 6-4433